



HÉROUX DEVTEK 

**UNE CROISSANCE MONDIALE
PROPULSÉE PAR UNE EXÉCUTION SUPÉRIEURE**

RAPPORT ANNUEL 2013-14

PROFIL D'ENTREPRISE

HÉROUX-DEVTEK (TSX: HRX) EST UNE ENTREPRISE CANADIENNE QUI SE SPÉCIALISE DANS LA CONCEPTION, LA MISE AU POINT, LA FABRICATION AINSI QUE LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN DE SYSTÈMES ET DE COMPOSANTS DE TRAINS D'ATERRISSAGE DESTINÉS AU MARCHÉ DE L'AÉROSPATIALE. LA SOCIÉTÉ EST LA TROISIÈME PLUS IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAINS D'ATERRISSAGE À L'ÉCHELLE MONDIALE ET OFFRE AUX SECTEURS COMMERCIAL ET MILITAIRE DE L'AÉROSPATIALE DE NOUVEAUX SYSTÈMES ET COMPOSANTS DE TRAINS D'ATERRISSAGE, DE MÊME QUE DES PIÈCES DE RECHANGE ET DES SERVICES D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION. ENVIRON 70 % DES VENTES DE L'ENTREPRISE SONT RÉALISÉES À L'ÉTRANGER, PRINCIPALEMENT AUX ÉTATS-UNIS. L'ENTREPRISE A SON SIÈGE SOCIAL À LONGUEUIL, AU QUÉBEC, ET POSSÈDE DES INSTALLATIONS DANS LE GRAND MONTRÉAL (LONGUEUIL, LAVAL ET SAINT-HUBERT), À KITCHENER ET À TORONTO EN ONTARIO, AINSI QU'À SPRINGFIELD ET À CLEVELAND DANS L'OHIO, À WICHITA AU KANSAS ET À RUNCORN, NOTTINGHAM ET BOLTON AU ROYAUME-UNI.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS

(en millions de dollars, sauf les données par action et les ratios)

2014⁽⁶⁾

2013

2012

2011

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes des activités poursuivies	272,0	257,0	253,5	239,0
BAIIA ⁽¹⁾ ajusté ⁽²⁾ des activités poursuivies	35,8	33,0	37,4	33,4
Résultat net ajusté ⁽²⁾ des activités poursuivies	15,3	13,4	15,9	11,9
Résultat net des activités poursuivies	9,2	13,4	15,9	11,4
Résultat net des activités abandonnées	—	118,2	10,6	7,7
Résultat net	9,2	131,6	26,5	19,1
Flux de trésorerie des activités poursuivies	20,9	29,0	31,7	30,5

SITUATION FINANCIÈRE

Trésorerie et équivalents de trésorerie	47,3	101,3	62,0	32,9
Fonds de roulement	173,7	191,2	179,5	155,1
Total de l'actif	514,0	389,1	499,1	472,5
Dette à long terme ⁽³⁾	150,5	64,3	120,9	107,7
Capitaux propres ⁽⁴⁾	240,1	222,7	244,0	224,5

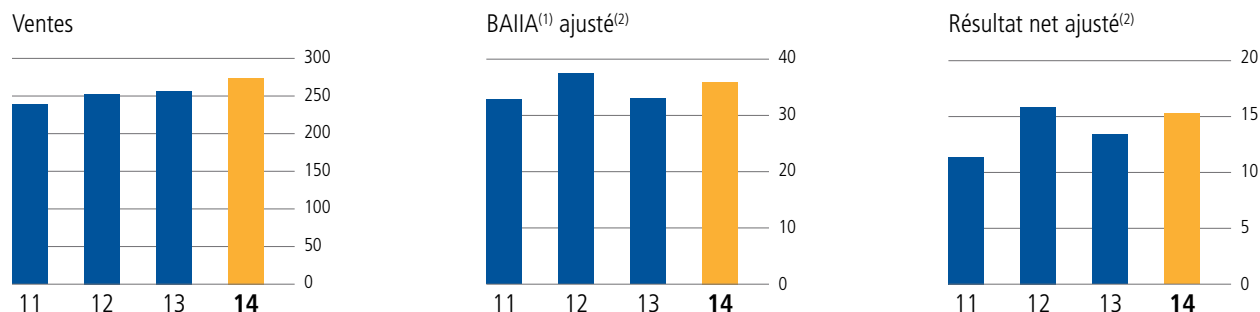
DONNÉES PAR ACTION

Bénéfice par action ajusté ⁽²⁾ des activités poursuivies				
– De base et dilué	0,48	0,43	0,52	0,39
Bénéfice par action des activités poursuivies				
– De base et dilué	0,29	0,43	0,52	0,38
Bénéfice par action – De base	0,29	4,25	0,87	0,64
– Dilué	0,29	4,23	0,86	0,63
Flux de trésorerie des activités poursuivies	0,66	0,92	1,04	1,01
Valeur comptable de l'action ordinaire ⁽⁴⁾	7,59	7,07	8,01	7,44
Nombre moyen d'actions en circ. (milliers) – De base	31 536	30 939	30 357	30 112
– Dilué	31 662	31 114	30 682	30 220
Actions en circulation à la fin de l'exercice (milliers)	31 620	31 511	30 442	30 174

RATIOS FINANCIERS

Marge du BAIIA ⁽¹⁾ ajusté ⁽²⁾	13,2 %	12,8 %	14,8 %	14,0 %
Ratio du fonds de roulement	2,71	3,59	2,76	2,52
Dette (trésorerie) nette / capitaux propres ⁽⁵⁾	0,43	(0,17)	0,24	0,33

EN MILLIONS DE DOLLARS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES



(1) Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements.

(2) Exclusion faite des frais liés à l'acquisition et des frais de restructuration pour les exercices 2014 et 2011.

(3) Incluant la tranche à court terme, mais excluant le montant net des frais de financement différés.

(4) Reflétant la distribution spéciale aux actionnaires de 5,00 \$ par action effectuée le 19 décembre 2012 et composée d'une réduction du capital émis de 2,70 \$ par action comptabilisée comme telle et d'un dividende en espèces de 2,30 \$ par action comptabilisé en réduction des résultats non distribués.

(5) Défini comme la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, excluant le montant net des frais de financement différés, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, sur les capitaux propres.

(6) Incluant les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'APPH pour une période de deux mois.

RÉALISATIONS MAJEURES

Contrat à long terme avec The Boeing Company ("Boeing") pour la fourniture de systèmes complets de trains d'atterrissage, y compris les trains d'atterrissage principaux et avant, ainsi que la contrefiche longitudinale du train avant, pour les appareils B-777 et B-777X. En vertu des termes du contrat, le plus important jamais accordé aux activités de trains d'atterrissage, les livraisons commenceront au début de l'année civile 2017 avec une option de prolongation du contrat jusqu'en 2028.

Acquisition de APPH Limited, basé au Royaume-Uni, et de APPH Wichita, Inc., basé aux États-Unis (collectivement, « APPH »), un fournisseur intégré de trains d'atterrissage ainsi que de systèmes et d'assemblages hydrauliques destinés aux appareils civils et militaires à voilure fixe et tournante pour les fabricants d'équipement d'origine (« OEM ») et au marché des pièces de rechange. APPH possède quatre usines au Royaume-Uni et une à Wichita, au Kansas. APPH a généré, sur une base pro-forma, des ventes de 82,5 millions de dollars et un BAIIA ajusté de 12,7 millions de dollars pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2014.

Solides résultats d'exploitation :

- Ventes découlant des activités poursuivies de 272,0 millions de dollars, incluant 14,7 millions de dollars provenant de APPH, en hausse de 5,8 % par rapport à l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté découlant des activités poursuivies de 35,8 millions de dollars, soit 13,2 % des ventes, en hausse par rapport à 33,0 millions de dollars, ou 12,8 % des ventes, un an plus tôt.
- Résultat net ajusté découlant des activités poursuivies de 15,3 millions de dollars, soit 0,48 \$ par action sur une base diluée, comparativement à 13,4 millions de dollars, ou 0,43 \$ par action sur une base diluée, l'année dernière.

Prolongement et renouvellement de conventions collectives :

- Prolongement d'une durée de quatre ans de la convention actuelle de l'usine de Laval, au Québec (110 employés syndiqués), laquelle sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Laval est le Centre d'excellence spécialisé dans la fabrication de composants complexes de petite et moyenne taille pour des systèmes de trains d'atterrissage.
- Subséquemment à la fin de l'exercice, la convention de l'usine de Longueuil, au Québec (280 employés syndiqués), a été renouvelée pour une période de 3 ans jusqu'au 30 avril 2017. Longueuil est le Centre d'excellence pour la réparation et l'entretien, le traitement de surface et l'assemblage.

Entente avec un syndicat de banques portant sur l'amendement et l'augmentation de la facilité de crédit existante (la « facilité »). La facilité a été prolongée pour une période de trois ans et viendra à échéance le 16 mars 2019. Le montant autorisé a été augmenté passant de 150 millions de dollars à 200 millions de dollars, tandis que la facilité pourra être augmenté d'un montant supplémentaire de 75 millions de dollars, sous réserve du consentement des prêteurs.



MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014, HÉROUX-DEVTEK A ACCOMPLI DE GRANDES RÉALISATIONS EN RENFORÇANT ENCORE DAVANTAGE SON STATUT COMME L'UN DES PRINCIPAUX CONCEPTEURS ET FABRICANTS DE TRAINS D'ATERRISSAGE À L'ÉCHELLE MONDIALE.

L'exercice financier a été marqué par plusieurs réalisations importantes. Tout d'abord, nous avons décroché le plus gros contrat de trains d'atterrissage de notre histoire qui porte sur la fourniture de systèmes complets de trains d'atterrissage destinés aux appareils B-777 et B-777X à la société Boeing. Deuxièmement, le 3 février 2014, nous avons conclu l'acquisition stratégique de APPH Limited, basée au Royaume-Uni et de APPH Wichita, Inc., basée aux États-Unis (collectivement « APPH »), élargissant ainsi notre présence géographique et l'étendue de notre offre de produits et services. Enfin, nous avons poursuivi le développement de nos programmes de conception et de mise au point de trains d'atterrissage et sommes sur le point de générer des ventes additionnelles grâce à l'accélération des cadences de production qui suivra les productions initiales.

Grâce à ces développements et aux autres contrats actuels, nous croyons qu'Héroux-Devtek pourrait réaliser des ventes annuelles d'environ 500 millions de dollars d'ici cinq ans. Nous concentrons maintenant nos efforts sur l'exécution.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET SITUATION FINANCIÈRE

Pour l'exercice financier 2014, les ventes découlant des activités poursuivies d'Héroux-Devtek ont atteint 272,0 millions de dollars, y compris la contribution de 14,7 millions de dollars de APPH sur une période de deux mois. Le résultat net découlant des activités poursuivies, excluant les frais liés à l'acquisition et les frais de restructuration, s'est élevé à 15,3 millions de dollars, soit 0,48 \$ par action. Notre performance traduit la vigueur du marché des gros porteurs commerciaux, en partie contrebalancée par la faiblesse du marché de l'aérospatiale militaire.

Au 31 mars 2014, notre carnet de commandes fermes, qui ne regroupe que les mandats pour lesquels nous avons reçu des bons de commande, atteignait 456 millions de dollars et demeure bien diversifié. Ce montant comprend 93 millions de dollars provenant de APPH.

Notre situation financière demeure solide, même en tenant compte de l'acquisition de APPH. À la clôture de l'exercice, nous avons annoncé la conclusion d'une entente avec un syndicat de banques portant sur l'amendement et l'augmentation de notre facilité de crédit. L'augmentation du montant autorisé de la facilité de crédit à 200 millions de dollars et sa prolongation de trois ans jusqu'en mars 2019 font en sorte que cette entente nous procure la souplesse nécessaire à l'exécution de notre stratégie d'affaires et témoignent de la confiance de nos prêteurs à l'égard de la capacité de Héroux-Devtek d'atteindre ses objectifs. Au 31 mars 2014, nous avons prélevé un montant de 100,9 millions de dollars sur notre facilité de crédit, tandis que la trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 47,3 millions de dollars.

CONTRAT À LONG TERME POUR LA FABRICATION DU TRAIN D'ATERRISSAGE DU B-777 ET B-777X

Nous sommes extrêmement fiers de cette entente historique qui renforce notre relation de longue date avec Boeing. Elle témoigne aussi clairement de la confiance des fabricants d'équipement d'origine à l'égard de nos capacités de fabriquer des produits de grande qualité, tout en respectant les exigences en matière de coûts dictées par la nature concurrentielle du marché des gros porteurs commerciaux.

En vertu des termes de l'entente, Héroux-Devtek fournira des systèmes complets de trains d'atterrissage, y compris les trains d'atterrissage principaux et avant, ainsi que la contrefiche longitudinale du train avant. Le contrat prévoit aussi la fabrication de pièces de rechange pour Boeing. Les livraisons devraient commencer au début de l'année civile 2017, avec une option de prolongation du contrat jusqu'en 2028. Héroux-Devtek, qui était déjà un fournisseur de confiance depuis plusieurs années, fournira désormais un contenu plus important avec une valeur ajoutée plus élevée dans le cadre de ce programme qui remporte beaucoup de succès et dont le carnet de commandes, au 31 mars 2014, s'élevait à 360 appareils selon les chiffres de Boeing.

Pour réaliser ce mandat, nous investirons environ 90 millions de dollars dans l'expansion de notre réseau d'installations et l'acquisition d'équipement au cours de nos exercices 2015 et 2016, en plus des investissements réguliers en immobilisations de maintien prévus de 30 millions de dollars dans l'ensemble de notre réseau sur cette période de deux ans. Ces investissements

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES (SUITE)

d'envergure mettront à profit l'expertise de nos centres d'excellence nord-américains, tout en augmentant notre capacité de fabrication et d'assemblage, ce qui nous permettra de fournir à Boeing des produits de qualité supérieure de manière compétitive en termes de coûts. L'élargissement du réseau de Héroux-Devtek servira aussi d'assise pour poursuivre d'autres occasions de démontrer nos capacités de classe mondiale en matière de production de systèmes complets de trains d'atterrissage de grande taille.

ACQUISITION DE APPH

Nous sommes très enthousiastes à l'égard de cette acquisition qui offre des occasions de synergies attrayantes et qui contribue à l'accroissement des bénéfices. APPH, qui se spécialise dans la conception, l'ingénierie, la fabrication et le soutien après-vente de trains d'atterrissage et de systèmes et assemblages hydrauliques destinés aux aéronefs civils et militaires à voilure fixe et tournante, a généré, sur une base pro-forma, des ventes de 82,5 millions de dollars et un BAIIA ajusté de 12,7 millions de dollars pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2014. APPH exploite quatre usines situées au Royaume-Uni et une autre à Wichita, au Kansas, qui comptent au total environ 400 employés, dont 40 professionnels œuvrant au sein du service d'ingénierie de conception qui compléteront et tireront parti des forces de notre équipe nord-américaine basée à Saint-Hubert au Québec.

Cette transaction procure immédiatement d'importants avantages stratégiques du fait qu'elle élargit notre présence géographique en Europe, tout en accroissant et en diversifiant davantage notre clientèle. Elle apporte également du contenu important dans le cadre de programmes d'envergure, y compris plusieurs pour lesquels APPH a conçu les trains d'atterrissage. Ce dernier élément cadre avec l'objectif stratégique de Héroux-Devtek d'accroître la proportion de son chiffre d'affaires généré par les produits propriétaires, qui procurent une plus grande valeur ajoutée aux clients et des revenus plus stables.

À moyen terme, nous profiterons de synergies en matière de coûts, de marketing et autres. De plus, du fait que la culture d'entreprise de APPH est semblable à celle d'Héroux-Devtek, nous avons l'intention de mettre à contribution leurs connaissances en partageant les meilleures pratiques au sein de l'organisation et en implantant notre modèle de centres d'excellence.

CONTRIBUTION CROISSANTE DES PROGRAMMES DE CONCEPTION ET DE MISE AU POINT

Durant l'exercice 2014, Héroux-Devtek a poursuivi le développement de ses programmes de conception et de mise au point de trains d'atterrissage valides pour la durée de vie utile des appareils, soit ceux des jets d'affaires Legacy 450-500, Learjet 85 et Dassault 5X, des appareils Gripen NG et EC175, ainsi que de l'hélicoptère de transport lourd CH-53K. Vers la fin de l'exercice, nous avons livré nos premières unités de production destinées au Legacy 500, tandis que le Legacy 450 et le Learjet 85 ont tous deux complété avec succès leur premier vol.

À compter de l'exercice 2015, et au cours des années subséquentes, nous profiterons de l'accélération des cadences de production de ces nouveaux programmes pour lesquels nous sommes prêts à livrer la marchandise. En tenant compte des programmes de conception de APPH, les produits propriétaires généreront environ 27 % des ventes, ce qui nous rapproche de notre objectif d'atteindre un niveau de 30 % d'ici 2020.

APERÇU DU MARCHÉ

Selon les prévisions de l'industrie, la croissance du transport aérien de passagers devrait être légèrement supérieure à la moyenne historique durant l'année civile 2014, ce qui devrait être favorable au marché de l'aérospatiale commerciale.



Réal Raymond
Président du Conseil



Gilles Labbé, FCPA, FCA
Président et chef de la direction

Après des livraisons records au cours de l'année civile 2013, les fabricants de gros porteurs commerciaux se préparent à augmenter de nouveau les cadences de production de certains programmes d'envergure dans les années à venir, y compris le lancement de versions plus économes en carburant. En outre, leurs carnets de commandes se maintiennent à des niveaux records et représentent environ huit années de production aux cadences actuelles.

Le marché des jets d'affaires se redresse et affiche une hausse modeste des livraisons, une utilisation croissante des appareils et une baisse du nombre d'appareils à vendre en proportion de la flotte. Le raffermissement de l'économie et l'entrée en service de plusieurs nouveaux appareils devraient aussi stimuler ce marché dans les prochaines années. Comme il est mentionné, plus haut, certains de ces nouveaux jets sont équipés de nos trains d'atterrissage.

Le marché de l'aviation militaire continue de poser des défis du fait que les gouvernements doivent limiter leurs dépenses militaires afin de réduire leurs déficits. Bien que nous n'entrevoions pas une amélioration considérable des conditions du marché au cours du prochain exercice financier, l'acquisition de APPH réduit notre exposition au marché militaire nord-américain et nous procure du contenu important dans le cadre de plusieurs programmes militaires d'envergure en Europe.

RETRAITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

À la fin de l'exercice financier, M. John M. Cybulski a annoncé sa retraite et quitté la présidence du Conseil de Héroux-Devtek. John a été élu pour la première fois comme administrateur de la Société en 2004 et a été président du Conseil pendant près de sept ans. Durant son mandat, Héroux-Devtek est devenu un acteur mondial dans la conception

SUR UN HORIZON À PLUS LONG TERME, NOUS CROYONS QUE HÉROUX-DEVTEK SERA EN MESURE DE RÉALISER DES VENTES ANNUELLES D'ENVIRON 500 MILLIONS DE DOLLARS D'ICI CINQ ANS À LA LUMIÈRE DES CONTRATS ACTUELS ET EN EXCLUANT TOUTE AUTRE ACQUISITION ÉVENTUELLE.



B-777

et la fabrication de trains d'atterrissage et occupe aujourd'hui une position de premier plan dans ce marché. Malheureusement, John est décédé le 17 mai 2014. Ses connaissances approfondies de l'industrie et réflexions éclairantes nous manqueront et l'ensemble de l'organisation de Héroux-Devtek exprime ses sincères condoléances à sa famille.

PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2015, nous profiterons de l'apport de APPH pendant un exercice complet, tandis que sur une base comparable, les ventes devraient demeurer relativement stables par rapport à l'exercice 2014. Du fait que les forces motrices dans nos principaux marchés ne devraient pas évoluer de manière importante, nous prévoyons que la croissance interne des ventes dans le marché de l'aérospatiale commerciale sera contrebalancée par un recul des ventes comparables dans le marché de l'aérospatiale militaire.

Sur un horizon à plus long terme, nous croyons que Héroux-Devtek sera en mesure de réaliser des ventes annuelles d'environ 500 millions de dollars d'ici cinq ans à la lumière des contrats actuels et en excluant toute autre acquisition éventuelle. Cette progression découlera de la contribution initiale et de la croissance subséquente de nos activités en Europe, du démarrage du contrat du B-777 et du B-777X et de l'accélération de nos programmes de conception de trains d'atterrissage. Cette évaluation repose aussi sur l'augmentation prévue des cadences de production des fabricants d'avions gros porteurs, une reprise soutenue dans le marché des jets d'affaires et des conditions stables dans le secteur militaire au-delà de l'exercice 2015.

Lors du précédent exercice, nous avons fait part de notre objectif de devenir une source de création de valeur durable pour nos clients et actionnaires. Les réalisations majeures de l'exercice 2014 ont manifestement fait de Héroux-Devtek une entreprise plus solide et ont élargi notre réseau et notre portefeuille de produits et services dont nous comptons exploiter le plein potentiel afin de créer encore plus de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes. Nous sommes plus que jamais une société de classe mondiale, fermement établie comme un fournisseur intégré de produits et services à valeur ajoutée qui a fait ses preuves.

Nous remercions sincèrement nos employés dont les compétences et le dévouement sont l'une des clés de notre réussite. Nous souhaitons également exprimer notre gratitude aux membres du conseil d'administration pour leurs judicieux conseils et nous sommes reconnaissants envers nos partenaires d'affaires, clients et fournisseurs pour leur soutien continu. Enfin, nous souhaitons remercier nos actionnaires pour la confiance qu'ils témoignent à Héroux-Devtek.

Réal Raymond
Président du Conseil

Gilles Labbé, FCPA, FCA
Président et chef de la direction



CONTRAT PLURIANNUEL EN VUE DE FOURNIR À BOEING DES SYSTÈMES COMPLETS DE TRAINS D'ATERRISSAGE POUR LES APPAREILS B-777 ET B-777X DONT LES LIVRAISONS DÉBUTERONT AU DÉBUT DE L'ANNÉE CIVILE 2017.

Le plus important contrat de trains d'atterrissage de l'histoire d'Héroux-Devtek.

INVESTISSEMENTS DE 90 MILLIONS DE DOLLARS AU COURS DES DEUX PROCHAINS EXERCICES FINANCIERS DANS L'EXPANSION DU RÉSEAU ET EN MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT DE POINTE.

Exploiter nos forces et accroître notre capacité afin de fournir à Boeing des produits de qualité supérieure de manière compétitive en termes de coûts.

UNE RÉALISATION DÉTERMINANTE AVEC LA SOCIÉTÉ BOEING



B-777

REHAUSSE CONSIDÉRABLEMENT LA RÉPUTATION ET LA POSITION CONCURRENTIELLE D'HÉROUX-DEVTEK DANS L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE, ALORS QUE NOUS INTENSIFIONS NOTRE PRÉSENCE AU SEIN DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MONDIALE.

Procure une base solide afin de poursuivre d'autres occasions de démontrer nos capacités de classe mondiale en matière de production de systèmes complets de trains d'atterrissage de grande taille.



UNE ACQUISITION HAUTEMENT STRATÉGIQUE

L'ACQUISITION DE APPH PROCURE IMMÉDIATEMENT D'IMPORTANTES AVANTAGES STRATÉGIQUES.

ACCROIT LA TAILLE ET LA PORTÉE D'HÉROUX-DEVTEK

- Élargit notre présence géographique sur le marché européen, procure un important contenu pour plusieurs programmes d'envergure et ajoute de solides relations avec de nouveaux clients de classe mondiale.

EXCELLENT ARRIMAGE AVEC NOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE

- APPH augmente la proportion de nos revenus provenant de programmes où nous possédons la propriété intellectuelle ou les droits sur les dessins tout en renforçant notre présence dans l'attrayant marché secondaire.
- Cette acquisition ajoute de l'expertise en R&D et en ingénierie de même que du savoir-faire au niveau des systèmes de trains d'atterrissage et hydrauliques.

PROCURE DES OCCASIONS DE CRÉER DE LA VALEUR À LONG TERME

- Le partage des meilleures pratiques et une meilleure productivité entraîneront des synergies au chapitre des coûts.
- Les forces conjointes des deux organisations offriront des occasions de ventes croisées à leurs clientèles respectives et donne à Héroux-Devtek une position plus forte pour développer davantage le marché européen.

apph

L'ÉTENDUE DE NOTRE RÉSEAU



1. Longueuil

2. St-Hubert

3. Laval

4. Toronto

5. Kitchener

6. Cleveland

7. Springfield

8. Wichita

9. Bolton

10. Runcorn

11. Nottingham

PROGRAMMES DE CONCEPTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES DE TRAINS D'ATERRISSAGE

L'ACQUISITION DE APPH PROPULSE HÉROUX-DEVTEK ENCORE PLUS PRÈS DE SON OBJECTIF D'ACCROÎTRE À 30 % D'ICI 2020 LA PROPORTION DE SES REVENUS TIRÉS DE PROGRAMMES SUR LESQUELS ELLE DÉTIENT LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE OU LES DROITS SUR LES DESSINS.

HÉROUX-DEVTEK

PRINCIPAUX PROGRAMMES ACTUELS

- CL-415 (Bombardier Aéronautique)
- Learjet 45 (Bombardier Aéronautique)
- Global Hawk (Northrup Grumman)
- JSF – systèmes de verrous de portes (Lockheed Martin)
- DHC-6 (Viking)

NOUVEAUX PROGRAMMES

- Legacy 450 et Legacy 500 (Embraer)
 - » Étape des essais de vol en cours
- Learjet 85 (Bombardier Aéronautique)
 - » Premier vol en avril 2014
- Falcon 5X (Dassault Aviation)
- CH-53K (Sikorsky)

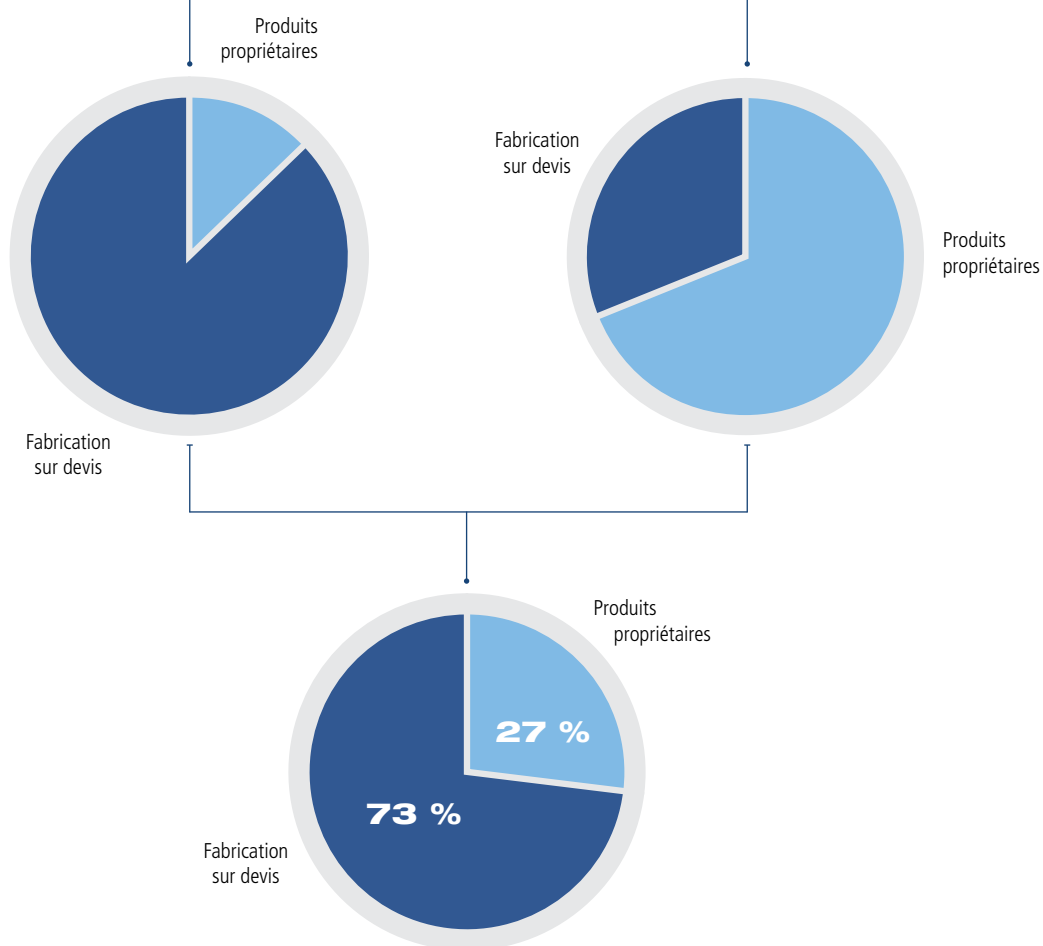
APPH

PRINCIPAUX PROGRAMMES ACTUELS

- Hawk (BAE Systems)
- JAS 39 Gripen (SAAB)
- AW101 (Agusta Westland)
- C27J Spartan (Alenia)
- SAAB 340/2000 (SAAB)

NOUVEAUX PROGRAMMES

- EC175 (Airbus Hélicoptère)
 - » Certifié en janvier 2014
- Gripen NG





Legacy 500



EC 175



HÉROUX DEVTEK 

**ANALYSE PAR LA DIRECTION
DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS
D'EXPLOITATION ET DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2014 ET 2013

TABLE DES MATIÈRES

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION	5
Déclarations prospectives.....	5
Aperçu général	5
Direction des affaires	6
Stratégie commerciale	6
Indicateurs de rendement clés.....	7
Gestion des risques	9
Tendances du marché	9
Principales réalisations de l'exercice 2014	10
Activités abandonnées et distribution spéciale	10
Acquisition de APPH.....	11
Contrat portant sur les appareils Boeing 777 et 777X.....	13
Mesures non conformes aux IFRS	13
Données financières annuelles choisies.....	14
Opérations sur devises	14
Ventes consolidées.....	15
<i>Répartition géographique des ventes</i>	16
Marge brute	16
Frais de vente et d'administration	17
Frais liés à l'acquisition	17
Résultat opérationnel.....	17
Frais financiers	17
Frais de restructuration	17
Charge d'impôt sur le résultat.....	18
Résultat net.....	18
Cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG ») et résultat global	19
Flux de trésorerie et situation financière	19
<i>Distribution spéciale aux actionnaires</i>	19
<i>Facilité de crédit et trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	20
<i>Activités opérationnelles</i>	21
<i>Activités d'investissement</i>	22
<i>Activités de financement</i>	23
Régimes de retraite	24
Capital émis, régime d'options sur actions et régime d'achat d'actions.....	24

Régime de droits à la plus-value d'actions et régime d'unités d'actions différées	25
Bilans consolidés	26
Aide gouvernementale	30
Engagements contractuels, instruments dérivés, postes hors bilan et éventualités	30
Principales estimations et hypothèses comptables	31
<i>Perte de valeur des actifs non financiers</i>	32
<i>Actifs d'impôt différé</i>	32
<i>Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite</i>	32
<i>Coûts de développement capitalisés</i>	32
<i>Provisions</i>	32
Modifications des méthodes comptables	33
Modifications futures de méthodes comptables	34
Contrôles et procédures internes	34
Risques et incertitudes	35
<i>Dépendance envers des clients importants</i>	35
<i>Disponibilité et prix des matières premières</i>	35
<i>Risques opérationnels</i>	35
<i>Répercussions des activités terroristes et de l'instabilité politique</i>	36
<i>Conjoncture économique</i>	36
<i>Dépenses d'ordre militaire</i>	36
<i>Fluctuations des devises</i>	36
<i>Situation de trésorerie et accès à des sources de financement</i>	37
<i>Clauses restrictives</i>	37
<i>Fluctuation des taux d'intérêt</i>	37
<i>Environnement commercial externe</i>	37
<i>Pertes découlant de réclamations de dommages sous garantie</i>	37
<i>Questions d'ordre environnemental</i>	38
<i>Conventions collectives</i>	38
<i>Main-d'œuvre qualifiée</i>	38
<i>Obligations au titre des régimes de retraite</i>	38
Données financières trimestrielles choisies	39
Résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2014	39
Perspectives	40
Renseignements supplémentaires et information continue	41
RAPPORT DE LA DIRECTION	42
RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	43
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	44
BILANS CONSOLIDÉS	44
ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	45
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS	46

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	47
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	48
Note 1. Nature des activités et information sur la Société.....	49
Note 2. Base d'établissement.....	49
Note 3. Résumé des principales méthodes comptables.....	49
Note 4. Principales estimations et hypothèses comptables.....	59
Note 5. Acquisition d'entreprise.....	60
Note 6. Activités abandonnées.....	61
Note 7. Aide gouvernementale.....	62
Note 8. Coût des ventes, frais de vente et d'administration et frais liés à l'acquisition.....	63
Note 9. Frais financiers.....	63
Note 10. Frais de restructuration.....	63
Note 11. Bénéfice par action.....	64
Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	64
Note 13. Stocks.....	64
Note 14. Instruments financiers dérivés.....	65
Note 15. Autres actifs à court terme.....	65
Note 16. Immobilisations corporelles.....	65
Note 17. Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée.....	67
Note 18. Goodwill.....	67
Note 19. Comptes fournisseurs et charges à payer.....	68
Note 20. Comptes fournisseurs - autres et autres passifs.....	68
Note 21. Provisions.....	69
Note 22. Dette à long terme.....	69
Note 23. Autres passifs.....	70
Note 24. Capital émis.....	71
Note 25. Cumul des autres éléments du résultat global.....	73
Note 26. Impôt sur le résultat.....	73
Note 27. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite.....	74
Note 28. Engagements.....	78
Note 29. Éventualités.....	78
Note 30. Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités poursuivies.....	79
Note 31. Informations géographiques.....	79
Note 32. Rémunération des principaux dirigeants.....	79
Note 33. Instruments financiers.....	80
Note 34. Gestion des risques financiers.....	80
Note 35. Risque lié à la gestion du capital.....	83

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

La présente analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (l'« analyse ») vise à fournir au lecteur un aperçu de l'évolution de la situation financière de Héroux-Devtek inc. et de ses filiales (« Héroux-Devtek » ou « la Société ») entre le 31 mars 2013 et le 31 mars 2014. Elle permet également de comparer les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2014 à ceux de l'exercice précédent.

Cette analyse doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société au 31 mars 2014. La présente analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation est fondée sur ces états financiers consolidés préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et utilise le dollar canadien comme monnaie de présentation. Sauf indication contraire, tous les montants apparaissant dans cette analyse sont exprimés en dollars canadiens.

Déclarations prospectives

Dans le but de fournir aux actionnaires et aux investisseurs potentiels des renseignements concernant Héroux-Devtek, notamment l'évaluation par la direction des projets et des opérations à venir, certaines déclarations de la présente analyse (y compris celles présentées à la rubrique intitulée « Perspectives ») constituent des déclarations prospectives soumises à des facteurs de risque, des incertitudes et d'autres facteurs importants susceptibles de faire en sorte que le rendement réel de la Société diffère grandement de celui indiqué ou sous-entendu par ces déclarations prospectives.

Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'impact des conditions économiques mondiales; la situation de l'industrie, y compris les amendements aux lois et aux règlements; l'intensification de la concurrence; une pénurie de personnel ou de gestionnaires qualifiés; la disponibilité et les fluctuations des prix des matières premières; les variations des taux de change ou d'intérêt; la volatilité des marchés boursiers et les incidences des politiques comptables établies par les autorités de normalisation internationales. Certains de ces facteurs font l'objet d'une description plus détaillée à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » de la présente analyse. Il faut noter que la présente liste de facteurs susceptibles d'influer sur la croissance, les résultats et le rendement à venir n'est pas exhaustive, et que le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite aux déclarations de nature prospective.

Bien que la Société estime que les attentes exprimées par le biais des déclarations prospectives sont fondées sur les renseignements dont elle disposait au moment où elle a formulé lesdites déclarations prospectives, rien ne peut garantir que ces prévisions se révéleront exactes. Toutes les déclarations prospectives faites ultérieurement, par écrit ou verbalement, par la Société ou quiconque agissant en son nom, doivent être considérées expressément à la lumière des mises en garde susmentionnées. À moins qu'elle n'y soit tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements à venir ou autrement.

Aperçu général

Héroux-Devtek et ses filiales se spécialisent principalement dans la conception, la mise au point, la fabrication ainsi que la réparation et l'entretien de systèmes et de composants de trains d'atterrissage destinés principalement au marché de l'aérospatiale. La Société a également bâti une équipe d'ingénierie de conception chevronnée et reconnue.

La Société est la troisième plus importante entreprise de trains d'atterrissage à l'échelle mondiale et offre aux secteurs commercial et militaire du marché de l'aérospatiale de nouveaux systèmes et composants de trains d'atterrissage de même que des produits et services sur le marché secondaire (y compris des pièces de rechange et des services d'entretien et de réparation).

Le 3 février 2014, la Société a acquis la totalité du capital-actions de APPH Limited, basée au Royaume-Uni, et de APPH Wichita, Inc., basée aux États-Unis (ensemble, « APPH »), des filiales de la société BBA Aviation Plc. APPH est un fournisseur intégré de trains d'atterrissage ainsi que de systèmes et assemblages hydrauliques destinés aux fabricants d'équipement d'origine (« OEM ») et au marché des pièces de rechange. Les principales activités de APPH Limited sont basées à Runcorn et Nottingham, au Royaume-Uni et celles de APPH Wichita, Inc. à Wichita, au Kansas. Suite à l'acquisition, la Société couvre désormais les marchés nord-américain et européen, en plus d'avoir accru et diversifié sa clientèle.

Dans le secteur commercial, la Société est présente sur les marchés des gros porteurs commerciaux, des jets d'affaires, des avions régionaux et des hélicoptères. Dans le secteur militaire, la Société fournit des pièces et des services à l'ensemble des principaux programmes d'avions militaires aux États-Unis et en Europe suite à l'acquisition de APPH. Par conséquent, une part importante des ventes de la Société est réalisée auprès d'un nombre limité de clients situés au Canada, aux États-Unis et en Europe.

La Société a son siège social à Longueuil, au Québec, et possède des installations dans le Grand Montréal (Longueuil, Laval et Saint-Hubert), à Kitchener et à Toronto, en Ontario, à Springfield et à Cleveland, dans l'Ohio, à Wichita, au Kansas, ainsi qu'à Bolton, Runcorn et Nottingham au Royaume-Uni. Toutes les installations se consacrent à la fabrication de systèmes et de composants de trains d'atterrissage, à l'exception de l'usine de Toronto (« Magtron ») qui fabrique des boîtiers pour systèmes électroniques, des échangeurs de chaleur et des cabinets pour des systèmes de radar aéroporté, des systèmes électro-optiques et des commandes de contrôle d'avions, et de l'usine de Bolton (« Bolton ») qui fabrique des filtres à fluides destinés aux moteurs d'aéronefs.

C'est en 1942 que la Société a été fondée sous la dénomination sociale de Héroux Machine Parts Limited, laquelle est devenue par la suite Héroux inc. La Société a fait son entrée en Bourse en 1986. En 2000, elle a procédé à l'acquisition de Devtek Corporation. Les deux entités ont ensuite fusionné pour former Héroux-Devtek inc., l'un des plus importants fabricants de deuxième niveau (*second tier*) de l'industrie aérospatiale canadienne.

Le 28 avril 2010, la Société a complété l'acquisition d'Eagle Tool & Machine Co. et de sa filiale, All Tool Inc., deux sociétés privées américaines basées à Springfield et à Cleveland, dans l'Ohio, qui fabriquent des produits de trains d'atterrissage destinés principalement au secteur de l'aérospatiale militaire (désormais appelées l'unité d'exploitation « Landing Gear USA »).

Héroux-Devtek vend ses produits surtout à des OEM comme Boeing, Bombardier, Lockheed-Martin, UTC Aerospace Systems (« UTAS »), Messier-Bugatti-Dowty, mais également sur le marché secondaire où elle compte parmi ses principaux clients l'Armée de l'air américaine (USAF). Au cours de l'exercice financier 2014, les ventes réalisées auprès de ces six clients ont représenté environ 65 % du total des ventes consolidées. Plus précisément, deux des clients de la Société représentent 19 % et 18 % de ses ventes consolidées.

Direction des affaires

Les activités opérationnelles de la Société sont gérées de façon décentralisée afin de stimuler l'esprit d'entreprise et l'engagement de tous les employés. Elles disposent des ressources de gestion, d'ingénierie, de fabrication et de commercialisation nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des marchés qu'elles desservent. La croissance et la rentabilité de la ligne de produits Trains d'atterrissage et des activités de Bolton sont respectivement du ressort du vice-président-directeur général de la ligne de produits Trains d'atterrissage et du directeur général de APPH, tandis que la croissance et la rentabilité des activités de Magtron relèvent de la responsabilité du directeur général de Magtron. Ils relèvent directement du président et chef de la direction de la Société. D'autre part, le vice-président, Finances, le directeur des finances et les contrôleurs relèvent directement du chef de la direction financière de la Société.

Le siège social de la Société assume les responsabilités liées à la publication des résultats financiers et autres documents de la Société, veille à ce que cette dernière s'acquitte de ses obligations en matière de divulgation d'information et prend la responsabilité des décisions de nature financière et des orientations stratégiques entourant le développement des affaires. Le siège social de la Société fournit aussi un soutien aux activités opérationnelles pour la préparation de plans budgétaires et stratégiques, le développement de nouveaux produits et marchés, ainsi qu'en matière de gestion des relations publiques, de contrôles et rapports financiers, de conseils juridiques, de fiscalité, de ressources humaines et de technologies de l'information.

Stratégie commerciale

La stratégie commerciale de Héroux-Devtek consiste à se positionner comme une Société internationale d'envergure mondiale et un fournisseur clé auprès de sa clientèle. Pour la Société, être un fournisseur clé signifie non seulement fournir des composants fabriqués, mais également offrir des services comme la conception, l'assemblage, la gestion de programmes ainsi que des pièces de rechange et des services de réparation et d'entretien, et ce, dans le but de devenir un fournisseur de services complets et permettre à ses clients de se concentrer sur leurs activités principales. Pour y parvenir, la Société s'emploie à parfaire son savoir-faire technique et ses compétences en matière de gestion pour être en mesure d'ajouter de la valeur aux produits à un coût concurrentiel. Par ailleurs, la Société cherche à croître en vue d'atteindre une masse critique dans chacun de ses marchés, tout en conservant une situation financière saine et des rendements solides.

Concrètement, cette approche se traduit par :

- une démarche ciblée visant la spécialisation de ses usines dans la fabrication de certains types de composants et l'offre de services spécifiques;
- des systèmes d'information normalisés et compatibles à l'échelle de la Société;
- la migration des connaissances techniques et gestionnelles au sein de chacune des usines;
- une approche reposant sur l'allègement du processus de fabrication dans l'ensemble de ses usines (*lean manufacturing*);
- la stabilité des revenus par la conclusion d'ententes à long terme avec ses clients, lorsque possible;
- le maintien d'un équilibre dans la composition des ventes entre les marchés aérospatiaux civils et militaires;
- le maintien et le développement d'une culture entrepreneuriale reposant sur la participation, le dévouement et l'engagement de ses employés.

Héroux-Devtek cherche à croître de façon externe par le biais d'acquisitions d'entreprises susceptibles de s'intégrer facilement à ses activités actuelles ou de lui procurer des technologies complémentaires aux siennes, et ce, dans le but d'accroître la valeur ajoutée qu'elle dégage de ses activités. En ce qui concerne la croissance interne, la Société vise :

- le développement de produits exclusifs à valeur ajoutée par le truchement de ses activités liées à l'ingénierie de conception;
- l'établissement ou le renforcement de sa présence dans certains secteurs d'activité dont ceux du marché secondaire des services de réparation et d'entretien des trains d'atterrissage commerciaux et militaires, de la conception et de la fabrication de trains d'atterrissage de petite à grande dimension pour les fabricants d'origine d'aéronefs commerciaux et militaires;
- la diversification de la clientèle ce qui, en règle générale, signifie trouver de nouveaux fabricants d'origine susceptibles d'être intéressés par ses produits et services.

Indicateurs de rendement clés

Héroux-Devtek évalue le rendement global de la Société à l'aide des éléments suivants :

- la rentabilité;
- les liquidités;
- la croissance et la position concurrentielle;
- la satisfaction de la clientèle;
- la situation financière et les rendements.

À cette fin, la Société a développé des indicateurs de rendement clés (« IRC »). Le tableau qui suit présente un résumé de ces indicateurs ainsi que les éléments qu'ils permettent d'évaluer.

Éléments évalués	Rentabilité	Liquidités	Croissance et position concurrentielle	Satisfaction de la clientèle	Situation financière et rendements
IRC	Marge brute	Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)	Ventes	Livraison en temps opportun	Fonds de roulement
	Résultat opérationnel Bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)	Flux de trésorerie disponibles	Carnet de commandes fermes	Rendement et coûts liés à la non-qualité	Ratio de la dette à long terme/capitaux propres
	Objectifs en matière de réduction des coûts	Rendement sur l'actif net utilisé (RANU)	Part de marché sur les marchés de produits de créneaux dans lesquels la Société évolue	-	Ratio de la dette nette/capitaux propres
	Utilisation de la capacité de production	-	Valeur ajoutée aux produits en tant que pourcentage des ventes	-	Rendement des capitaux propres et RANU
Ce qui est évalué	Évaluation du rendement opérationnel	Évaluation de la génération de liquidités	Évaluation de la croissance, indicateurs des revenus futurs et évaluation de la position concurrentielle	Évaluation des engagements envers la clientèle et de la fiabilité des produits	Évaluation de la solidité de la situation financière à court et long terme et du rendement aux actionnaires

La plupart de ces IRC sont traités ultérieurement dans la présente analyse et seront également inclus dans les faits saillants financiers du rapport annuel de l'exercice financier 2014 de la Société. Certains de ces IRC ne sont pas divulgués au public étant donné qu'ils sont de nature concurrentielle.

Au cours de l'exercice 2014, les tendances du marché ont ainsi eu des répercussions sur l'utilisation de la capacité de production de la Société en raison de la faiblesse du marché militaire aux États-Unis qui a exercé une pression supplémentaire sur l'absorption des coûts pour certaines unités d'exploitation de la Société. La livraison en temps opportun et les coûts liés à la non-qualité sont des indicateurs de la satisfaction de la clientèle que Héroux-Devtek surveille étroitement. La Société a amélioré ces indicateurs au cours des dernières années et continue de porter une attention particulière à la grille d'évaluation de la qualité et aux rapports sur la qualité des produits de ses clients.

En outre, le régime de rémunération incitative de la Société est fondé sur l'atteinte de certains objectifs financiers et d'objectifs personnels particuliers. Les objectifs financiers sont le RANU, le résultat opérationnel, les ventes, le résultat net et le bénéfice par action.

Gestion des risques

Le processus de gestion des risques de la Société porte essentiellement sur la définition et l'évaluation des risques et des occasions d'affaires et sur la mise en place de stratégies et de contrôles permettant de gérer, de surveiller et de communiquer lesdits risques. Pour faciliter l'atteinte de ses objectifs en matière de gestion des risques, la Société a inclus les activités de gestion des risques et de contrôle aux responsabilités opérationnelles de la direction de chacune des unités d'exploitation. Ultimement, c'est au conseil d'administration qu'incombent les responsabilités de définir et d'évaluer les principaux risques d'affaires auxquels la Société est exposée, de passer en revue l'ensemble des risques liés au contexte commercial et de voir à l'implantation de systèmes appropriés de gestion des risques. Composés d'administrateurs indépendants, le comité des ressources humaines et de gouvernance et le comité d'audit assistent le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités administratives en général.

La Société évolue dans des marchés soumis à divers facteurs de risque et incertitudes. Certains de ces risques sont inhérents à la nature même de ses activités. Se reporter à la rubrique ci-après intitulée « Risques et incertitudes ».

Tendances du marché

Les indicateurs clés dans le marché du transport aérien commercial ont été positifs pendant l'année civile 2013 grâce à une amélioration continue de l'économie mondiale. La demande dans le marché des passagers a continué de croître et le trafic, exprimé en kilomètres-passagers payants (« KPP »), a augmenté de 5,3 % par rapport à l'année civile 2012, tandis que le transport de marchandises, exprimé en tonnes-kilomètres de marchandises (« TKM »), a pour sa part progressé de 1,4 %¹. Ces tendances se sont poursuivies durant les trois premiers mois de l'année civile 2014, ce qui s'est traduit par des progressions respectives de 5,6 % et 4,4 % des KPP et des TKM².

Les livraisons de l'industrie dans le secteur de gros porteurs commerciaux ont atteint un nouveau record au cours de l'année civile 2013, alors qu'Airbus et Boeing ont livré à eux deux 1 274 appareils, tandis que le nombre net de nouvelles commandes est demeuré élevé pour atteindre un total de 2 858 aéronefs³. Les deux avionneurs continuent également à procéder à des augmentations de cadence de production de plusieurs programmes d'envergure pour les années civiles 2014 à 2017, bien que la production du B-747 diminuera jusqu'à la fin de l'année civile 2015⁴. Par ailleurs, leur carnet de commandes respectif représente environ 8 ans de production aux cadences actuelles.

Dans le marché de l'aviation régionale, Embraer a livré 90 appareils au cours de l'année civile 2013⁵; pour sa part, Bombardier en a livré 55 au cours de la même période⁶, dont des avions à turbopropulseurs. Alors que le carnet de commandes de Bombardier est demeuré relativement stable durant l'année, celui d'Embraer a enregistré une augmentation importante en raison du lancement du programme du jet E-2.

Les livraisons de jets d'affaires ont légèrement augmenté durant l'année civile 2013, pour s'établir à 678 appareils. Qui plus est, certains signes positifs semblent toujours indiquer que les conditions continuent de s'améliorer. Par exemple, le nombre de déplacements d'avions d'affaires a progressé de 2,3 % aux États-Unis et la proportion de la flotte des avions d'affaires à vendre a reculé de 0,9 % par rapport à l'année précédente⁷.

Le marché militaire a affiché une faiblesse persistante durant l'année civile 2013 alors que les gouvernements ont continué de chercher à résorber leurs déficits. Aux États-Unis, qui représentent le plus important marché militaire de la Société, la situation a été aggravée par les coupes budgétaires imposées par le Congrès (*Sequestration*) et la fermeture partielle du gouvernement au cours de l'année. Le budget demandé par le département de la Défense américaine pour le financement de ses activités de

¹ Source : Prévisions financières de l'IATA publiées en mars 2014

² Source : Communiqués de presse de l'IATA publiés les 6 mai 2014 et 5 mai 2014

³ Sources : Communiqué de presse d'Airbus publié le 13 janvier 2014; Communiqué de presse de Boeing publié le 6 janvier 2014

⁴ Source : Communiqués de presse d'Airbus publiés les 24 février 2014 et 4 avril 2013. Communiqués de presse de Boeing publiés les 20 mars 2014, 24 janvier 2014, 31 octobre 2013, 18 octobre 2013 et 9 mai 2013.

⁵ Source : Communiqué de presse d'Embraer publié le 15 janvier 2014.

⁶ Source : Communiqué de presse de Bombardier publié le 20 janvier 2014.

⁷ Source : Communiqué de presse de GAMA publié le 19 février 2014; rapport de la FAA sur les jets d'affaires de janvier 2014; rapport de JetNet daté du 7 février 2014.

base pour l'exercice financier 2015 s'élève à 495,6 milliards de dollars US, soit un niveau comparable au financement de 496,0 milliards de dollars US adopté pour l'exercice 2014. Bien que l'entente bipartite conclue sur le budget en 2013 (*Bi-Partisan Budget Act of 2013*) ait éliminé les compressions des dépenses militaires d'environ 20 milliards de dollars US exigées par le Congrès et qui auraient été imposées en janvier 2014, les demandes de financement en cours pour les exercices financiers 2016 à 2019 excèdent les plafonds budgétaires actuels d'environ 115 milliards de dollars US⁸.

La rubrique intitulée « Perspectives » à la fin de la présente analyse traite des divers effets de ces tendances du marché sur les activités de la Société.

Principales réalisations de l'exercice 2014

- Héroux-Devtek a généré des ventes de 272,0 millions de dollars de ses activités poursuivies au cours de l'exercice 2014, en hausse de 5,8 % par rapport à l'exercice précédent. Si l'on exclut les ventes de 14,7 millions de dollars découlant de l'acquisition de APPH et réalisées sur une période d'environ deux mois, les ventes sont demeurées relativement stables sur une base comparable. Le BAIIA ajusté, qui exclut les frais liés à l'acquisition de 5,0 millions de dollars et les frais de restructuration de 1,9 million de dollars, s'est élevé à 35,8 millions de dollars, soit 13,2 % des ventes, en hausse par rapport à 33,0 millions de dollars, ou 12,8 % des ventes, un an plus tôt. Le résultat net ajusté découlant des activités poursuivies s'est élevé à 15,3 millions de dollars, soit 0,48 \$ par action diluée, comparativement à 13,4 millions de dollars, ou 0,43 \$ par action diluée, lors du précédent exercice.
- En décembre 2013, HDI Landing Gear USA Inc., une filiale en propriété exclusive de Héroux-Devtek, a signé un contrat à long terme avec la société The Boeing Company (« Boeing ») pour la fourniture de systèmes complets de trains d'atterrissage destinés aux programmes des appareils Boeing 777 et 777X (le « contrat du Boeing B-777 »). Ce contrat est le plus important jamais accordé aux activités de trains d'atterrissage de Héroux-Devtek (voir plus bas).
- En décembre 2013, les 110 employés syndiqués de la ligne de produits de trains d'atterrissage de Laval, au Québec, qui est le centre d'excellence de la Société spécialisé dans la fabrication de composants complexes de petite et moyenne taille pour les systèmes de trains d'atterrissage, ont accepté de prolonger de manière anticipée pour une durée de quatre ans, la convention collective actuelle, qui sera ainsi en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Les changements convenus dans le cadre de cette nouvelle convention collective rendront l'usine de Laval plus productive et concurrentielle et permettront à Héroux-Devtek de procéder à de nouveaux investissements dans des systèmes et de l'équipement automatisés de pointe. Certains composants complexes destinés au contrat du Boeing 777 octroyé à Héroux-Devtek seront fabriqués à l'usine de Laval à la suite de ces investissements dans de nouveaux systèmes et équipements.
- Le 3 février 2014, la Société a acquis la totalité du capital-actions de APPH, un fournisseur intégré de trains d'atterrissage ainsi que de systèmes et assemblages hydrauliques destinés aux fabricants d'équipement d'origine (« OEM ») et au marché des pièces de rechange pour un montant de 124,2 millions de dollars US (138,7 millions de dollars). Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2013, APPH a généré des ventes d'environ 77 millions de dollars US et un BAIIA ajusté d'environ 12,5 millions de dollars US (voir plus bas).
- À la clôture de l'exercice financier, soit le 31 mars 2014, Héroux-Devtek a conclu une entente avec un syndicat de banques portant sur l'amendement et l'augmentation de sa facilité de crédit existante (la « facilité »). En vertu des dispositions de l'entente, la facilité a été prolongée pour une période de trois ans et viendra à échéance le 16 mars 2019. Le montant autorisé a été augmenté passant de 150 millions de dollars à 200 millions de dollars. De plus, sous réserve du consentement des prêteurs, la facilité pourra être augmentée d'un montant supplémentaire de 75 millions de dollars.

Cette facilité sera utilisée à des fins de fonds de roulement, de dépenses en immobilisations, ainsi qu'à d'autres fins générales de Héroux-Devtek et de ses filiales, y compris pour la réalisation d'acquisitions. Cette facilité sera garantie par l'ensemble des actifs de la Société et de ses filiales, et sera soumise à certaines clauses restrictives et garanties corporatives accordées par la Société et ses filiales.

Activités abandonnées et distribution spéciale

Au cours du précédent exercice, soit le 16 juillet 2012, la Société a signé une entente définitive en vue de la vente de la quasi-totalité des activités relatives à ses lignes de produits Aérostructure et Industriels à Precision Castparts Corporation (« PCC »), une société publique cotée à la Bourse de New York (la « transaction de vente »). Les actifs nets acquis par PCC comprennent

⁸ Source : Communiqué de presse du département de la Défense américaine publié le 4 mars 2014.

les sites de fabrication de la ligne de produits Aérostructure de la Société situés à Dorval (Québec), Querétaro (Mexique) et Arlington (Texas), ainsi que les sites de fabrication de la ligne de produits Industriels situés à Cincinnati (Ohio). Antérieurement à la transaction de vente, la ligne de produits Aérostructure faisait partie du secteur de l'aérospatiale de la Société, tandis que la ligne de produits Industriels constituait le secteur Industriel. Par conséquent, toutes les activités ayant été vendues sont désormais exclues de l'information sectorielle de la Société. À la suite de cette transaction de vente, la Société œuvre exclusivement dans le secteur de l'aérospatiale.

La transaction de vente a été conclue le 31 août 2012. Le produit brut de la vente, incluant les ajustements postérieurs à la clôture, s'est élevé à 297,8 millions de dollars versés en espèces. En tenant compte des impôts connexes et des frais de transaction se rattachant à l'opération de vente, le produit net de la vente s'est chiffré à 234,3 millions de dollars. Le gain de 163,0 millions de dollars réalisé sur la transaction de vente, déduction faite des impôts connexes de 51,8 millions de dollars, s'est élevé à 111,2 millions de dollars.

Au cours de l'exercice précédent, parallèlement à la transaction de vente, la Société a réduit de 16,0 millions de dollars ses obligations au titre de contrats de location-financement et a procédé au remboursement d'un prêt des autorités gouvernementales de 1,0 million de dollars se rattachant aux activités vendues. La Société a également effectué un remboursement partiel de 37,5 millions de dollars US (37,0 millions de dollars) sur le montant prélevé sur la facilité de crédit bancaire consortiale (la « facilité de crédit ») et racheté deux des trois ententes de swaps de taux d'intérêt en vigueur, représentant un montant nominal total de 30,0 millions de dollars US, pour un coût total de 1,7 million de dollars qui a été comptabilisé à titre de frais de transaction connexes imputés à la transaction de vente.

À la suite de la transaction de vente, les revenus et les charges découlant des activités abandonnées avant le 31 août 2012 sont comptabilisés séparément des produits et des charges découlant des activités poursuivies, jusqu'au niveau du résultat net dans l'état des résultats consolidé pour l'ensemble des trimestres de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Le 8 novembre 2012, à la suite de la transaction de vente, le conseil d'administration de la Société a approuvé une distribution spéciale en espèces de 5,00 \$ par action qui a été versée le 19 décembre 2012 aux actionnaires inscrits le 20 novembre 2012. La distribution spéciale aux actionnaires de 5,00 \$ par action, qui représentait une distribution en espèces de 157,5 millions de dollars effectuée le 19 décembre 2012, était composée d'une réduction du capital émis de 2,70 \$ par action (85,0 millions de dollars) comptabilisée comme telle et d'un dividende spécial en espèces de 2,30 \$ par action (72,5 millions de dollars) comptabilisé en réduction des résultats non distribués de la Société (se reporter plus bas à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie et situation financière »).

Acquisition de APPH

Le 3 février 2014, la Société a signé une entente visant l'acquisition de la totalité du capital-actions de APPH Limited, basée au Royaume-Uni, et de APPH Wichita Inc., basée aux États-Unis (collectivement, « APPH »), auprès de BBA Aviation Plc (LSE : BBA), pour une contrepartie de 124,2 millions de dollars US (138,7 millions de dollars), déduction faite de la trésorerie acquise de 3,8 millions de dollars US (4,3 millions de dollars). APPH est un fournisseur intégré de trains d'atterrissage ainsi que de systèmes hydrauliques et d'assemblages destinés aux OEM et au marché des pièces de rechange.

APPH se spécialise dans la conception, l'ingénierie, la fabrication et le soutien après-vente de trains d'atterrissage et de systèmes hydrauliques et d'assemblages destinés aux avions civils et militaires à voilure fixe et tournante. Héroux-Devtek a fait l'acquisition de quatre usines situées au Royaume-Uni et d'une autre à Wichita, au Kansas. Ces usines comptent au total environ 400 employés, dont 40 professionnels œuvrant au sein du service d'ingénierie de conception. Les principaux programmes de conception auxquels participe APPH comprennent notamment les systèmes de trains d'atterrissage des appareils Hawk, SAAB 340, SAAB 2000, SAAB Gripen, AW101, C27J Spartan et EC175.

L'acquisition de APPH élargit la présence géographique de la Société sur le marché européen, procure à la Société du contenu important dans le cadre de plusieurs programmes d'envergure, accroît et diversifie davantage la clientèle de la Société et augmente son exposition à l'attrayant marché des pièces de rechange. Du fait qu'elle tire la majeure partie de ses revenus de programmes en vertu desquels elle est titulaire des droits sur les dessins dans le cadre de mandats valides pour la durée de vie utile des appareils, APPH procurera aussi à Héroux-Devtek une proportion accrue de programmes de produits propriétaires par rapport aux activités de fabrication sur devis.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, l'acquisition a contribué aux ventes à hauteur de 14,7 millions de dollars, tandis que le BAIIA et le résultat net générés de ses activités se sont établis respectivement à 2,3 millions de dollars et 1,3 million de dollars. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2013, les ventes, le BAIIA et le résultat net pour l'ensemble de l'exercice attribuables à APPH se seraient élevés respectivement à 82,5 millions de dollars, 12,7 millions de dollars et 4,9 millions de dollars. Pour déterminer

ces montants, la direction a supposé que les ajustements à la juste valeur survenus à la date d'acquisition auraient été les mêmes que si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2013.

Les frais liés à l'acquisition s'élevant à 5,0 millions de dollars, constitués d'honoraires professionnels et de frais de transaction, ont été comptabilisés à titre de charge à l'état des résultats consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2014. Pour financer cette acquisition, la Société a utilisé 58,7 millions de dollars US (65,6 millions de dollars) de ses liquidités disponibles et a prélevé un montant de 69,3 millions de dollars US (77,4 millions de dollars) sur sa facilité de crédit existante.

La répartition préliminaire du prix d'achat au 3 février 2014, qui reflète la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, tout excédant étant attribué au goodwill, se présentait comme suit :

	(000 \$)
Trésorerie	4 264
Comptes clients	15 548
Stocks	39 310
Autres actifs à court terme	854
	<u>59 976</u>
Immobilisations corporelles	14 896
Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée ⁽¹⁾	25 469
Actifs d'impôt différé	1 098
	<u>41 463</u>
Comptes fournisseurs et charges à payer	12 535
Comptes fournisseurs – autres et autres passifs ⁽²⁾	1 698
Provisions	5 611
	<u>19 844</u>
Autres passifs ⁽²⁾	<u>3 306</u>
Actifs et passifs identifiables, montant net	78 289
Goodwill à l'acquisition	64 713
Total de la contrepartie	143 002
Trésorerie acquise	4 264
Sortie de fonds, montant net	<u>138 738</u>

(1) *Essentiellement constitué des relations clients et des contrats représentant 25,1 millions de dollars.*

(2) *Essentiellement constitué des revenus différés.*

Cette répartition du prix d'achat est préliminaire. La répartition finale du prix d'achat pourrait donner lieu à des modifications à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. La répartition finale du prix d'achat devrait être complétée dès que la direction aura recueilli toute l'information importante disponible et jugée nécessaire pour établir définitivement cette répartition. Le goodwill de 64,7 millions de dollars a été principalement attribué à la ligne de produits Trains d'atterrissage.

Dans la présente analyse, la direction explique les résultats consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2014 qui englobent ceux de APPH. Pour tous les points importants expliqués, la direction fait ressortir l'incidence de l'acquisition sur les résultats du présent exercice afin d'aider le lecteur à comprendre l'évolution des résultats d'un exercice sur l'autre, abstraction faite de l'acquisition. Veuillez également garder à l'esprit que les résultats de APPH ne couvrent que la période postérieure à l'acquisition, qui s'étend du 3 février 2014 au 31 mars 2014, ce qui ne représente pas un exercice complet de douze mois.

Contrat portant sur les appareils Boeing 777 et 777X

En décembre 2013, HDI Landing Gear USA Inc., une filiale en propriété exclusive de Héroux-Devtek, a signé un contrat à long terme avec la société The Boeing Company pour la fourniture de systèmes complets de trains d'atterrissage destinés aux programmes des appareils Boeing B-777 et B-777X. Ce contrat est le plus important jamais accordé aux activités de trains d'atterrissage de Héroux-Devtek.

En vertu du contrat à long terme, HDI Landing Gear USA Inc. fournira des systèmes complets de trains d'atterrissage, y compris les trains d'atterrissage principaux et avant, ainsi que la contrefiche longitudinale du train avant. Le contrat englobe aussi la fabrication de pièces de rechange qui seront vendues par Boeing sur le marché secondaire. Aux termes du contrat pluriannuel, les livraisons commenceront au début de l'année civile 2017 avec une option de prolongation du contrat jusqu'en 2028.

Afin de mener à bien cet important contrat à long terme, la Société a mis en place un plan d'investissement d'environ 90 millions de dollars, échelonné pour l'essentiel sur les exercices financiers de la Société qui prendront fin les 31 mars 2015 et 2016, en lien direct avec ce contrat. Les investissements comprendront l'expansion du réseau d'installations existant et l'acquisition de machinerie et d'équipement de pointe pour la fabrication de composants et l'assemblage de systèmes. Les investissements s'ajouteront aux dépenses en immobilisations prévues pour maintenir les installations et équipements existants qui sont actuellement évaluées à environ 30 millions de dollars au cours de cette période de deux ans.

Le plan d'investissement sera financé pour l'essentiel au moyen des liquidités disponibles de la Société et de sa facilité de crédit existante, de même que par le biais de nouveaux contrats de location-financement.

Mesures non conformes aux IFRS

La Société utilise le BAIIA, le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté découlant des activités poursuivies et le bénéfice par action ajusté découlant des activités poursuivies pour évaluer sa performance financière qui ne sont pas des mesures de rendement conformes aux Normes internationales d'information financière ("IFRS"). La direction de la Société et les investisseurs estiment toutefois que ces mesures leur procurent une information utile pour évaluer la rentabilité, les flux de trésorerie et la capacité de la Société à générer les fonds nécessaires au financement de ses activités et à ses besoins de dépenses en immobilisations.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté découlant des activités poursuivies de la Société pour l'exercice clos le 31 mars sont calculés comme suit :

	2014	2013	2012
(000 \$)			
Résultat net découlant des activités poursuivies	9 236	13 406	15 875
Charge d'impôt sur le résultat	2 567	3 172	4 207
Frais financiers	3 816	3 852	3 746
Charge d'amortissement	13 280	12 533	13 619
BAIIA	28 899	32 963	37 447
Frais liés à l'acquisition	5 017	—	—
Frais de restructuration	1 884	—	—
BAIIA ajusté	35 800	32 963	37 447

L'augmentation de 2,8 millions de dollars du BAIIA ajusté, de l'exercice 2013 à l'exercice 2014 reflète essentiellement le BAIIA de APPH, comme il est expliqué dans les rubriques qui suivent.

Le résultat net ajusté et le bénéfice par action ajusté découlant des activités poursuivies de la Société pour les exercices clos les 31 mars sont calculés comme suit :

	2014	2013	2012
(000 \$, sauf les données par action)			
Résultat net découlant des activités poursuivies	9 236	13 406	15 875
Frais liés à l'acquisition, après impôts de 370 \$	4 647	—	—
Frais de restructuration, après impôts de 509 \$	1 375	—	—
Résultat net ajusté découlant des activités poursuivies	15 258	13 406	15 875
Bénéfice par action découlant des activités poursuivies	0,29	0,43	0,52
Frais liés à l'acquisition, après impôts	0,15	—	—
Frais de restructuration, après impôts	0,04	—	—
Bénéfice par action ajusté découlant des activités poursuivies – de base et dilué	0,48	0,43	0,52

DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES CHOISIES

Le tableau qui suit présente une sélection de données financières pour les trois derniers exercices clos les 31 mars :

	2014	2013	2012
Ventes ⁽¹⁾	272 034	257 022	253 521
BAIIA ⁽¹⁾	28 899	32 963	37 447
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	35 800	32 963	37 447
Résultat net ⁽¹⁾	9 236	13 406	15 875
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	15 258	13 406	15 875
Bénéfice par action (\$) – de base et dilué ⁽¹⁾	0,29	0,43	0,52
Bénéfice par action ajusté (\$) – de base et dilué ⁽¹⁾	0,48	0,43	0,52
Actif total	513 967	389 115	499 107
Passifs à long terme (y compris la tranche à court terme de la dette à long terme)	176 015	96 466	164 053
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 347	101 256	62 007

⁽¹⁾ Activités poursuivies

Opérations sur devises

La Société est exposée aux fluctuations de change découlant de la conversion des revenus (ventes), des dépenses et des éléments d'actif et de passif de ses établissements étrangers autonomes, de même que de la conclusion de transactions commerciales libellées principalement en dollars US. Les transactions libellées en devises sont initialement comptabilisées au taux de change de la monnaie fonctionnelle à la date des transactions, à l'exception des contrats de change à terme, tandis que l'état des résultats des établissements à l'étranger est converti au taux de change moyen de l'exercice. Les contrats de change à terme, aux fins de la comptabilité de couverture, sont classés comme couvertures de flux de trésorerie conformément aux

méthodes comptables de la Société. Les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs monétaires libellés en devises ainsi que les éléments d'actif et de passif des établissements à l'étranger. Les taux de change de clôture et les taux de change moyens s'établissaient comme suit aux 31 mars 2014 et 2013, soit les dates de clôture respectives des exercices financiers 2014 et 2013 :

	2014	2013
Taux de change Canada/États-Unis:		
Taux moyen pour les exercices clos les 31 mars	1,0538	1,0013
Taux de clôture aux 31 mars	1,1055	1,0160
Taux de change Canada/Livre sterling :		
Taux moyen de la date d'acquisition aux 31 mars	1,8262	S.O.
Taux de clôture aux 31 mars	1,8430	S.O.

Comme il est indiqué ci-dessus, la valeur moyenne du dollar canadien, par rapport à celle du dollar américain, a diminué de 5,2 % d'un exercice à l'autre, et cette baisse a eu un impact positif sur les ventes et les résultats libellés en dollars US de la Société, y compris ceux des activités opérationnelles canadiennes, excluant les fluctuations des contrats de change à terme. La variation du taux de clôture depuis le 31 mars 2013 a eu un impact favorable sur les postes du bilan libellés en dollars US de la Société à la fin du présent exercice, comparativement à l'exercice précédent. L'incidence de la fluctuation des devises sur les ventes, la marge brute et certains éléments précis du bilan de la Société est présentée plus loin dans la présente analyse.

La Société a recours à des instruments financiers dérivés, conformément à sa politique de couverture, pour se protéger contre les risques liés aux fluctuations des devises (dollar canadien par rapport au dollar américain) et en atténuer les effets. Au 31 mars 2014, la Société était partie à des contrats de change à terme totalisant 127,4 millions de dollars US à un taux de change moyen pondéré de 1,0628. Ces contrats viennent à échéance à différentes dates entre les mois d'avril 2014 et mars 2017; la plupart d'entre eux arriveront toutefois à échéance au cours des deux prochains exercices.

Ventes consolidées

Les ventes consolidées ont progressé de 15,0 millions de dollars, soit 5,8 %, pour s'établir à 272,0 millions de dollars, comparativement à 257,0 millions de dollars lors de l'exercice précédent. Si l'on exclut les ventes de 14,7 millions de dollars générées par APPH sur une période d'environ deux mois, les ventes consolidées sont demeurées stables à 257,3 millions de dollars. Les fluctuations de change ont eu pour effet d'accroître les ventes de 2,8 millions de dollars, ou 1,1 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes peuvent être ventilées par secteur comme suit :

	2014	2013	Variation	
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	%
Militaire ⁽¹⁾	150 279	146 035	4 244	2,9
Commercial	121 755	110 987	10 768	9,7
Total	272 034	257 022	15 012	5,8

(1) : Inclut les produits militaires vendus à des clients civils et à des gouvernements.

Les ventes des produits militaires ont progressé de 4,2 millions de dollars, soit 2,9 %, pour se fixer à 150,3 millions de dollars par rapport aux ventes de 146,0 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice, mais ont reculé de 3,6 millions de dollars, ou 2,4 %, pour s'établir à 142,5 millions de dollars, si l'on exclut les ventes de produits militaires réalisées par APPH. Le recul des ventes est attribuable à un ralentissement des activités de réparation et d'entretien réalisées pour le gouvernement américain, en partie contrebalancé par l'obtention d'un nouveau contrat auprès de Boeing lié au programme de l'hélicoptère CH-47. La baisse

des ventes de produits militaires résulte également d'un recul des ventes de boîtiers électroniques et de caissons réalisées par l'usine Magtron attribuable à une diminution de la demande des clients. La baisse des ventes de produits militaires traduit la faiblesse du marché militaire aux États-Unis qui est touché par la diminution du financement de base du budget de la Défense américaine et par le maintien des coupes budgétaires automatiques imposées par le Congrès (*Sequestration*).

Les ventes commerciales ont progressé de 10,8 millions de dollars, soit 9,7 %, pour atteindre 121,8 millions de dollars, comparativement à 111,0 millions de dollars un an auparavant. Si l'on exclut celles générées par les activités de APPH, les ventes commerciales ont augmenté de 3,9 millions de dollars, ou 3,5 % pour s'établir à 114,9 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à une augmentation des ventes liées aux programmes de gros porteurs commerciaux qui découle principalement de l'obtention d'un nouveau mandat auprès de Boeing portant sur des actionneurs dans le cadre du programme du B-777 ainsi que de l'accroissement de la cadence de production du programme du B-777, en partie contrebalancés par une baisse des ventes dans le marché des jets régionaux jumelée à un recul des ventes sur le marché secondaire en lien avec le programme du CL-415 de Bombardier.

Répartition géographique des ventes

La répartition géographique des ventes de la Société s'est établie comme suit :

	2014	2013
	(%)	(%)
Canada	29	31
États-Unis	62	64
Autres pays	9	5
Total	100	100

L'évolution de la répartition géographique des ventes d'un exercice sur l'autre est principalement attribuable à l'impact de l'accroissement des ventes réalisées dans d'autres pays, principalement à des clients européens, par suite de l'acquisition de APPH.

Marge brute

La marge brute consolidée, exprimée en pourcentage des ventes, s'est établie à 15,6 % pour l'exercice, en hausse de 0,1 % par rapport à 15,5 % lors du précédent exercice. Si l'on exclut l'incidence de l'acquisition de APPH, la marge brute exprimée en pourcentage des ventes serait demeurée inchangée cette année à 15,6 %.

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ont eu une incidence négative de 1,0 million de dollars sur la marge brute en dollars de la Société cette année, ou 0,6 % lorsqu'exprimée en pourcentage des ventes, par rapport à l'exercice précédent. Outre la couverture naturelle découlant des achats de matières premières effectués en dollars américains, la Société a recours à des contrats de change à terme afin d'atténuer les répercussions des fluctuations des devises.

Si l'on exclut l'acquisition de APPH, la marge brute consolidée de la Société, exprimée en dollars, a augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement d'une composition des ventes avantageuse dans le marché secondaire des produits militaires, jumelée à une baisse de certains coûts liés à la non-qualité, en partie contrebalancées par une sous-imputation plus importante des frais généraux de fabrication à l'usine de Longueuil résultant d'un ralentissement des activités de réparation et d'entretien, comme il est expliqué plus haut. La marge brute consolidée de l'exercice a aussi été touchée par des coûts non récurrents engagés dans le cadre du développement d'un nouveau programme de système de train d'atterrissage.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration pour les exercices clos le 31 mars se sont établis comme suit :

	2014	2013
Frais de vente et d'administration (000 \$)	19 908	19 326
% des ventes	7,3	7,5

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 19,9 millions de dollars, soit 7,3 % des ventes, comparativement à 19,3 millions de dollars, ou 7,5 % des ventes un an auparavant. L'augmentation en dollars reflète essentiellement l'incidence de l'acquisition de APPH. Les frais de vente et d'administration comprennent également un gain de change de 1,1 million de dollars réalisé cette année lors de la conversion d'éléments monétaires nets libellés en devises, comparativement à un gain négligeable l'an dernier. L'impact de ce gain de 1,1 million de dollars sur douze mois a été contrebalancé par des frais engagés pour certains projets spécifiques, notamment le nouveau contrat lié au Boeing B-777, et par une hausse des frais de recherche et développement engagés cette année, comparativement à l'exercice précédent, pour le développement de nouvelles technologies et l'amélioration de la fabrication des systèmes de train d'atterrissage qui ne sont pas capitalisés.

Frais liés à l'acquisition

Les frais liés à l'acquisition engagés par la Société se sont chiffrés à 5,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2014 (aucun en 2013). Ces frais sont principalement constitués d'honoraires professionnels et de frais de transaction ainsi que d'autres dépenses engagés dans le cadre de l'acquisition de APPH, comme il est expliqué plus haut.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel consolidé s'est chiffré à 17,5 millions de dollars, soit 6,4 % des ventes, pour l'exercice financier clos le 31 mars 2014, comparativement à celui de 20,4 millions de dollars, ou 7,9 % des ventes, réalisé lors du précédent exercice. Si l'on exclut les frais liés à l'acquisition et les résultats générés par APPH depuis sa date d'acquisition, le résultat opérationnel consolidé s'élève à 20,8 millions de dollars, ou 8,1 % des ventes, en raison de l'augmentation de la marge brute, comme il est expliqué plus haut.

Frais financiers

Les frais financiers se sont élevés à 3,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2014, alors qu'ils avaient totalisé 3,9 millions de dollars lors de l'exercice précédent. La diminution des frais financiers sur douze mois est principalement attribuable à un ajustement favorable du taux d'actualisation de 0,2 million de dollars constaté dans la provision pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui s'explique par une hausse du taux d'actualisation cette année, tandis que lors du précédent exercice, l'évolution des frais financiers traduisait un ajustement défavorable du taux d'actualisation de 0,3 million de dollars. Cette incidence favorable des ajustements au taux d'actualisation sur les frais financiers par rapport à l'exercice précédent a été en partie contrebalancée par une hausse des frais d'intérêt attribuable à l'augmentation du montant prélevé sur la facilité de crédit de la Société pour financer l'acquisition de APPH, jumelée à une diminution des intérêts créditeurs résultant d'une baisse du niveau de trésorerie et équivalents de trésorerie, comparativement à l'exercice précédent, du fait que le solde de l'an dernier incluait le produit en espèces obtenu de la transaction de vente avant le versement de la distribution spéciale en espèces aux actionnaires d'un montant de 157,5 millions de dollars.

Frais de restructuration

Le 16 janvier 2014, en raison de la baisse substantielle de la demande sur le marché secondaire des produits militaires par le gouvernement américain, la Société a annoncé un plan d'optimisation et de consolidation de sa capacité de production, tout en améliorant davantage la productivité dans l'ensemble de l'entreprise. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la stratégie opérationnelle de la Société axée sur des centres d'excellence spécialisés.

Ces frais de restructuration devraient entraîner la comptabilisation d'une charge totale d'environ 5,0 millions de dollars avant impôt sur le résultat. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a comptabilisé des frais de restructuration de 1,9 million de

dollars, qui comprennent des prestations de cessation d'emploi de 1,4 million de dollars, une perte de valeur d'un montant de 0,2 million de dollars au titre de l'équipement qui ne sera plus utilisé dans le cadre des activités et d'autres coûts connexes de 0,3 million de dollars. La tranche restante des frais de restructuration de 3,1 millions de dollars devrait être engagée au cours du premier semestre de l'exercice 2015. La tranche non encore payée des frais de restructuration au 31 mars 2014 est présentée dans les provisions à court terme à titre de litiges et autres pour un montant de 0,9 million de dollars, alors que les prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite sont présentés dans les autres passifs pour un montant de 0,3 million de dollars aux bilans consolidés de la Société (se reporter à la Note 10 des états financiers consolidés).

Charge d'impôt sur le résultat

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, la charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 2,6 millions de dollars, comparativement à 3,2 millions de dollars lors de l'exercice précédent.

Le taux d'imposition effectif de la Société pour l'exercice 2014 s'est établi à 21,7 %, comparativement au taux d'imposition canadien combiné de 26,7 % prévu par la loi. Le taux d'imposition effectif reflète l'incidence favorable de différences permanentes (0,6 million de dollars) et une réduction des passifs d'impôt différé du fait de changements relatifs à des questions de vérification fiscale, de jurisprudence et de législation fiscale (1,1 million de dollars) en partie contrebalancée par l'impact négatif de la portion non déductible d'impôt des frais liés à l'acquisition (1,0 million de dollars), jumelé au taux d'imposition plus élevé auquel les résultats des filiales américaines de la Société sont assujettis (0,1 million de dollars).

Lors de l'exercice précédent, le taux d'imposition effectif sur le résultat de la Société s'était établi à 19,1 %, comparativement au taux d'imposition canadien combiné de 26,0 % prévu par la loi. Cette différence s'explique par l'incidence favorable sur le taux d'imposition effectif de la Société de différences permanentes (0,2 million de dollars) en partie contrebalancée par l'impact négatif du taux d'imposition plus élevé auquel les résultats des filiales américaines de la Société sont assujettis (0,1 million de dollars). La différence reflète également une réduction des passifs d'impôt différé du fait de changements relatifs à des questions de vérification fiscale, de jurisprudence et de législation fiscale (1,0 million de dollars).

L'augmentation du taux d'imposition canadien combiné de la Société prévu par la loi cette année, par rapport à l'exercice précédent, est principalement attribuable à l'évolution de provenance géographique des revenus de la Société entre les provinces.

Aux 31 mars 2014 et 2013, il n'y avait aucun report prospectif de pertes opérationnelles ni de différences temporelles pour lesquelles des actifs d'impôt différé connexes correspondant n'avaient pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Au 31 mars 2014, la Société comptait une perte autre qu'en capital au niveau fédéral disponible pour report prospectif de 0,4 million de dollars (aucune au 31 mars 2013).

Résultat net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a enregistré un résultat net découlant des activités poursuivies de 9,2 millions de dollars, soit 3,4 % des ventes (déduction faite des frais liés à l'acquisition de 4,6 millions de dollars et des frais de restructuration de 1,4 million de dollars, après impôts dans les deux cas), comparativement à un résultat net découlant des activités poursuivies de 13,4 millions de dollars, ou 5,2 % des ventes, lors de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice précédent comprenait également le résultat net découlant des activités abandonnées de 118,2 millions de dollars, qui était composé du résultat net des activités vendues jusqu'au 31 août 2012 de 6,2 millions de dollars et du gain net de 111,2 millions de dollars réalisé sur la transaction de vente, comme il est expliqué plus haut, jumelés à un gain de 0,8 million de dollars, après impôts, découlant d'une reprise de provisions liée à une entreprise vendue il y a quelques années, en raison de l'expiration du délai de prescription (se reporter à la Note 6 des états financiers consolidés).

	2014	2013
Résultat net découlant des activités poursuivies (000 \$)	9 236 ⁽¹⁾	13 406
Résultat net découlant des activités abandonnées (000 \$)	—	118 226
Résultat net (000 \$)	9 236	131 632
Bénéfice par action – de base (\$)	0,29	4,25
Bénéfice par action – dilué (\$)	0,29	4,23
Bénéfice par action découlant des activités poursuivies – de base (\$)	0,29	0,43
Bénéfice par action découlant des activités poursuivies – dilué (\$)	0,29	0,43

⁽¹⁾ Déduction faite des frais liés à l'acquisition de 4,6 millions de dollars et des frais de restructuration de 1,4 million de dollars, après impôts dans les deux cas.

Le bénéfice par action de base est calculé en fonction d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation depuis le début de l'exercice de 31 536 316 pour l'exercice financier 2014 et de 30 939 184 pour la même période l'an dernier, alors que le bénéfice par action dilué est calculé en fonction d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation depuis le début de l'exercice de 31 661 839 pour l'exercice financier 2014 et de 31 114 439 pour l'exercice précédent. L'augmentation du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est essentiellement attribuable à l'émission, lors du précédent exercice, de 1 034 543 actions ordinaires aux termes du régime d'options sur actions de la Société (se reporter à la Note 24 des états financiers consolidés).

Le 28 mai 2014, soit au moment de la rédaction de cette analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation, la Société comptait 31 625 827 actions ordinaires et 686 001 options sur actions en circulation dont la durée moyenne pondérée avant l'échéance était de 5,8 années.

Cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG ») et résultat global

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2014, les autres éléments du résultat global inclus dans le résultat global découlant des activités poursuivies, sont essentiellement attribuables à un gain réalisé lors de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger découlant de l'appréciation du dollar américain, par rapport à la devise canadienne, jumelé à des gains provenant de la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies de la Société du fait de la réalisation d'un rendement plus élevé que prévu sur les actifs des régimes et d'une augmentation du taux d'actualisation servant à déterminer les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies. Ces variations positives sur le résultat global ont été en partie contrebalancées par des pertes nettes sur évaluation des instruments financiers résultant de l'appréciation du dollar américain par rapport à la devise canadienne et des pertes nettes sur les couvertures des investissements nets dans les établissements à l'étranger.

Flux de trésorerie et situation financière

Distribution spéciale aux actionnaires

Au cours du précédent exercice, soit le 8 novembre 2012, à la suite de la transaction de vente, le conseil d'administration de la Société a approuvé une distribution spéciale en espèces de 5,00 \$ par action qui a été versée le 19 décembre 2012 aux actionnaires inscrits le 20 novembre 2012. Le conseil d'administration a déterminé qu'il était approprié de procéder à cette distribution spéciale aux actionnaires, à la suite de la transaction de vente dont il est fait mention plus haut, et que la situation financière de la Société demeurerait saine après cette distribution spéciale, compte tenu, entre autres, des dépenses en capital et autres investissements prévus, ainsi que des résultats anticipés de la Société.

La distribution spéciale aux actionnaires de 5,00 \$ par action, qui représentait une distribution en espèces de 157,5 millions de dollars (sur la base de 31 498 905 actions ordinaires en circulation le 20 novembre 2012) effectuée le

19 décembre 2012, était composée d'une réduction du capital émis de 2,70 \$ par action (85,0 millions de dollars) comptabilisée comme telle et d'un dividende spécial en espèces de 2,30 \$ par action (72,5 millions de dollars) comptabilisé en réduction des résultats non distribués de la Société. La réduction du capital qui a eu pour effet de réduire le capital émis de la Société a été approuvée par les actionnaires lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 18 décembre 2012. Les frais de transaction connexes à cette distribution spéciale aux actionnaires se sont élevés à 0,3 million de dollars (0,2 million de dollars après impôts) et ont été comptabilisés en réduction du capital émis et des résultats non distribués (se reporter à la Note 24 des états financiers consolidés).

Facilité de crédit et trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans l'ensemble, la Société présente une situation financière saine et est en bonne posture pour faire face à ses besoins financiers. Le 31 mars 2014, la Société a conclu une entente en vue de modifier et d'augmenter sa facilité de crédit renouvelable de premier rang, consortiale et garantie (la « facilité de crédit ») consentie par un syndicat de cinq banques à charte canadienne et leurs sociétés affiliées ou succursales américaines ainsi que par la succursale canadienne d'une banque américaine. En vertu des dispositions de l'entente, la facilité a été prolongée pour une période de trois ans et viendra à échéance le 16 mars 2019. Le montant autorisé a été augmenté et passe de 150 à 200 millions de dollars, en dollars canadiens ou l'équivalent en dollars US, en livres sterling ou en euros. La facilité de crédit comprend également une clause accordéon qui permet de l'augmenter jusqu'à 275 millions de dollars pendant toute la durée de la convention de crédit, sous réserve de l'approbation des prêteurs.

Au 31 mars 2014, la Société avait prélevé un montant de 100,9 millions de dollars (91,3 millions de dollars US) sur sa facilité de crédit, ce qui comprend le montant de 69,3 millions de dollars US (77,4 millions de dollars) prélevé pour financer l'acquisition de APPH décrite précédemment, comparativement à 22,4 millions de dollars (22,0 millions de dollars US) au 31 mars 2013. Au 31 mars 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 47,3 millions de dollars, comparativement à 101,3 millions de dollars au 31 mars 2013, et étaient détenus dans des comptes de placement auprès de trois banques à charte canadienne et leurs filiales et succursales américaines faisant partie du syndicat bancaire de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a utilisé 61,3 millions de dollars (déduction faite de la trésorerie acquise de 4,3 millions de dollars) provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour faire l'acquisition de APPH. Compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dont dispose la Société, de sa facilité de crédit disponible et du niveau prévu de ses dépenses en immobilisations et de ses résultats, la direction de la Société ne prévoit pas être confrontée à un risque important de liquidité dans un avenir prévisible.

Au 31 mars, la Société affichait la situation de trésorerie (dette) nette suivante calculée comme suit :

	2014	2013
	(000 \$)	(000 \$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 347	101 256
Moins : dette à long terme, y compris la tranche à court terme ⁽¹⁾	150 466	64 275
Situation de trésorerie (dette) nette	(103 119)	36 981

(1) Excluant le montant net des frais de financement différés de 1,6 million de dollars (1,3 million de dollars en 2013).

Activités opérationnelles

La Société a généré des flux de trésorerie de ses activités poursuivies et a utilisé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie pour ses activités opérationnelles ainsi que ses activités abandonnées comme suit :

	2014	2013
	(000 \$)	(000 \$)
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	20 935	28 986
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités poursuivies	8 897	(8 396)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités poursuivies	29 832	20 590
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées	(3 792)	8 273
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	26 040	28 863

La diminution de 8,1 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités poursuivies, par rapport à l'exercice précédent, s'explique essentiellement par les frais de transaction de 5,0 millions de dollars engagés dans le cadre de l'acquisition de APPH, jumelés à un recouvrement d'impôt différé plus important cette année que lors du précédent exercice.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les flux de trésorerie découlant des activités abandonnées comprennent le versement d'impôt final relativement au solde à payer de l'exercice financier précédent clos le 31 mars 2013.

La variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités poursuivies peut être résumée de la façon suivante :

	2014	2013
	(000 \$)	(000 \$)
Comptes clients	(3 944)	(4 026)
Stocks	6 079	3 591
Facturations progressives	(4 569)	(5 827)
Avances de clients	9 409	—
Impôts à payer et à recevoir	2 283	(1 266)
Autres, incluant l'incidence de l'évolution des taux de change	(361)	(868)
	8 897	(8 396)

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2014, l'augmentation des comptes clients découlant des activités poursuivies est principalement attribuable à l'incidence de la hausse du taux de change de clôture \$ US/\$ CA utilisé aux fins de conversion des soldes de fin d'exercice des comptes clients libellés en dollars US. La réduction nette des stocks et des facturations progressives reflète essentiellement la diminution du carnet de commandes pour certains programmes militaires, en partie contrebalancée par une hausse des stocks liés à l'accroissement du carnet de commandes fermes dans le secteur commercial. L'augmentation des avances de clients, par rapport au précédent exercice, est attribuable principalement à des paiements reçus d'un client en lien avec un contrat à long terme. La réduction des impôts à payer et à recevoir reflète principalement une hausse de la charge d'impôt courante sur le résultat découlant des activités poursuivies, par rapport à l'exercice précédent, déduction faite du versement d'impôt final effectué cette année relativement au solde à payer de l'exercice financier précédent.

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2013, l'augmentation des comptes clients découlant des activités poursuivies avait été principalement attribuable à un accroissement des ventes au cours du dernier mois de l'exercice, comparativement à l'exercice précédent, combiné à l'incidence de la hausse du taux de change de clôture \$ US/\$ CA utilisé pour la conversion des soldes de

fin d'exercice des comptes clients libellés en dollars US. La réduction nette des stocks et des facturations progressives était principalement attribuable à la diminution du carnet de commandes pour certains programmes militaires, en partie contrebalancée par une hausse des stocks liés au carnet de commandes fermes dans le secteur commercial. La réduction des impôts à payer et à recevoir reflétait principalement une diminution de la charge d'impôt courante sur le résultat découlant des activités poursuivies, par rapport à l'exercice précédent.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement de la Société se résument comme suit :

	2014	2013
	(000 \$)	(000 \$)
Acquisition d'entreprise	(138 738)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles ⁽¹⁾	(9 726)	(11 464)
Dépôts - machinerie et équipement ⁽¹⁾	(12 634)	58
Augmentation d'actifs incorporels à durée d'utilité déterminée, montant net ⁽¹⁾	(7 942)	(5 470)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles ⁽¹⁾	192	970
Produit net tiré de la vente des activités abandonnées ⁽²⁾	—	223 070
Activités d'investissement découlant des activités abandonnées	—	(4 293)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(168 848)	202 871

(1) Des activités poursuivies

(2) Le produit brut de 297,8 millions de dollars provenant de la transaction de vente, déduction faite de la réduction des obligations au titre de contrats de location-financement de 16,0 millions de dollars liées aux activités vendues ainsi que des impôts et des frais connexes à la transaction payés d'un montant total de 58,7 millions de dollars.

Comme mentionné précédemment, la Société a investi 138,7 millions de dollars pour l'acquisition de APPH au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles liées aux activités poursuivies présentées ci-haut peuvent être rapprochées comme suit :

	2014	2013
	(000 \$)	(000 \$)
Acquisitions brutes effectuées au cours de l'exercice (se reporter à la Note 16 des états financiers consolidés)	12 622	11 609
Aide gouvernementale	(1 771)	(345)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10 851	11 264
Variation des acquisitions non encore payées incluses dans les comptes fournisseurs – autres et autres passifs à la clôture de l'exercice	32	978
Machinerie et équipement acquis par le biais de contrats de location-financement	(1 157)	(778)
Acquisitions selon les états des flux de trésorerie	9 726	11 464

Les dépôts effectués sur de la machinerie et de l'équipement d'un montant de 12,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2014 sont pour l'essentiel liés au contrat signé avec Boeing portant sur la fourniture de systèmes complets de trains d'atterrissage destinés au programme du B-777.

Au cours des exercices 2014 et 2013, les acquisitions d'immobilisations corporelles des activités poursuivies se sont élevées respectivement à 10,9 millions de dollars et 11,3 millions de dollars. Pour les deux exercices, elles comprennent des investissements en capital au laboratoire d'ingénierie de St-Hubert et aux installations de Longueuil visant à soutenir certains programmes de développement aérospatiaux, de même que des dépenses en immobilisations pour maintenir les installations et équipements existants.

Il est prévu que les dépenses en immobilisations pour l'exercice 2015 s'élèveront à environ 75,0 millions de dollars, dont un montant de 58,0 millions de dollars lié au contrat du Boeing B-777.

L'augmentation des actifs incorporels à durée d'utilité déterminée représente les coûts de développement capitalisés pour des contrats à long terme, essentiellement pour des programmes de conception de jets d'affaires. Au cours de l'exercice 2014, la Société a livré ses premières unités produites à Embraer. Les ventes liées à certains autres programmes de jets d'affaires devraient commencer au cours de l'exercice 2015 et augmenteront progressivement au cours des années suivantes.

Le produit net de la vente des activités abandonnées lors du précédent exercice était lié à la transaction de vente et comprenait le produit de la vente obtenu en espèces, déduction faite de la réduction des obligations au titre des contrats de location-financement, ainsi que de l'impôt sur le résultat et des frais connexes payés relativement à la transaction de vente.

Activités de financement

Les activités de financement de la Société se présentent comme suit :

	2014	2013
	(000 \$)	(000 \$)
Augmentation de la dette à long terme	85 650	5 649
Remboursement de la dette à long terme	(3 838)	(45 383)
Augmentation des frais de financement différés	(716)	—
Émission d'actions ordinaires	575	6 362
Distribution spéciale aux actionnaires	—	(157 688)
Activités de financement découlant des activités abandonnées	—	(3 208)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	81 671	(194 268)

Pour les exercices clos le 31 mars 2014 et 2013, l'augmentation de la dette à long terme comprend le montant de 69,3 millions de dollars US (77,4 millions de dollars) prélevé sur la facilité de crédit de la Société afin de financer l'acquisition de APPH et 8,3 millions de dollars de nouveaux prêts des autorités gouvernementales visant principalement à soutenir des investissements dans des programmes de développement du secteur de l'aérospatiale.

Le remboursement de la dette à long terme effectué cette année et lors de l'exercice précédent comprend le remboursement planifié de prêts des autorités gouvernementales, de contrats de location-financement portant sur de la machinerie et de l'équipement ainsi que le paiement final du billet. Les remboursements effectués lors du précédent exercice comprenaient également un remboursement partiel de 37,5 millions de dollars US (37,0 millions de dollars) sur le montant prélevé sur la facilité de crédit, à la suite de la transaction de vente.

Conjointement avec la modification et l'augmentation de sa facilité de crédit, la Société a engagé des frais de financement de 0,7 million de dollars qui sont capitalisés au 31 mars 2014 et qui seront amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur une période de cinq ans.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a émis 75 600 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options sur actions pour une contrepartie totale en espèces de 298 000 \$. La Société a également émis 33 436 actions ordinaires dans le

cadre de son régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat (le « régime d'achat d'actions »), pour une contrepartie totale en espèces de 277 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, la Société avait émis 1 034 543 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options sur actions, pour une contrepartie en espèces de 6 064 000 \$. La Société avait également émis 34 533 actions ordinaires dans le cadre de son régime d'achat d'actions durant l'exercice clos le 31 mars 2013 pour une contrepartie totale en espèces de 298 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, la Société a procédé au versement d'une distribution spéciale aux actionnaires de 157,5 millions de dollars, comme il est expliqué précédemment. Le montant présenté dans les flux de trésorerie englobe également les frais de transaction de 0,2 million de dollars se rattachant à la distribution spéciale, déduction faite, de l'impôt sur le résultat.

Au 31 mars 2014, la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette et elle prévoit qu'il en sera de même tout au long du présent exercice.

Régimes de retraite

La Société offre à certains employés des régimes de retraite à prestations définies. La Société a des régimes de retraite à prestations définies agréés et non agréés. Au 31 mars, la situation de capitalisation de ces régimes s'établissait comme suit :

	2014 (000 \$)	2013 (000 \$)	2012 (000 \$)
Situation de capitalisation des régimes (déficit)	(3 062)	(8 810)	(8 061)

Au 31 mars 2014, le déficit de 3,1 millions de dollars des régimes de retraite exclut un montant de 3,6 millions de dollars pour des engagements liés à des régimes de retraite non agréés en faveur d'anciens dirigeants de Devtek Corporation, une société acquise en juin 2000 et dont le passif des régimes de retraite ne requiert pas d'être capitalisé. De fait, la capitalisation ne s'effectue qu'au moment du paiement des prestations au personnel retraité de la direction.

Au 31 mars 2014, l'hypothèse de taux d'actualisation servant à déterminer les obligations au titre des prestations définies des régimes de retraite à prestations définies agréés et non agréés s'établissait à 4,4 %, comparativement à 4,3 % un an auparavant. La hausse du taux d'actualisation cette année, par rapport à l'exercice précédent, a eu pour effet de diminuer les obligations des régimes de retraite de 0,7 million de dollars cette année, tandis que les changements apportés aux hypothèses démographiques ont augmenté les obligations des régimes de retraite de 1,3 million de dollars cette année (se reporter à la Note 27 des états financiers consolidés).

Au 31 mars 2014, les cotisations devant être versées à l'ensemble des régimes de retraite à prestations définies au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 2,9 millions de dollars, tandis que le montant total des exigences de capitalisation minimales pour les régimes de retraite à prestations définies agréés au cours des cinq prochaines années se chiffrait à 11,5 millions de dollars, ce qui représente environ de 2,0 millions de dollars à 2,8 millions de dollars par année.

Capital émis, régime d'options sur actions et régime d'achat d'actions

Au 31 mars 2014, la Société comptait 31 620 482 actions ordinaires en circulation (31 511 446 au 31 mars 2013).

Au cours de l'exercice 2014, la Société a émis 75 600 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 3,94 \$ l'action, pour une contrepartie totale en espèces de 298 000 \$. La Société a également émis 33 436 actions ordinaires en vertu de son régime d'achat d'actions à un prix moyen pondéré de 8,28 \$ l'action, pour une contrepartie totale en espèces de 277 000 \$.

Au cours de l'exercice 2013, la Société avait émis 1 034 543 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 5,86 \$, pour une contrepartie totale en espèces de 6 064 000 \$. La Société avait également émis 34 533 actions ordinaires en vertu de son régime d'achat d'actions à un prix moyen pondéré de 8,63 \$ l'action, pour une contrepartie totale en espèces de 298 000 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a octroyé 502 500 options sur actions à des dirigeants et des employés clés (aucune en 2013). Au 31 mars 2014, 686 001 options sur actions étaient émises et en circulation. Ces options, dont la durée moyenne pondérée avant échéance était de 5,9 années, étaient assorties d'un prix d'exercice moyen pondéré de 9,39 \$ l'action - se reporter à la Note 24 des états financiers consolidés.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les charges au titre du régime d'options sur actions et du régime d'achat d'actions se sont chiffrées respectivement à 272 000 \$ et 128 000 \$ (374 000 \$ et 160 000 \$ en 2013) - se reporter à la Note 24 des états financiers consolidés.

Au 31 mars 2014, 1 674 781 actions ordinaires n'avaient pas encore été émises aux termes du régime d'options sur actions et 240 785 actions ordinaires n'avaient pas encore été émises aux termes du régime d'achat d'actions.

Régime de droits à la plus-value d'actions (« DPVA ») et régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

Jusqu'en août 2010, la Société offrait un régime de DPVA en vertu duquel des droits étaient attribués aux administrateurs non-salariés. Même si le régime de DPVA a depuis été remplacé par un régime d'UAD qui a été approuvé en mai 2011 par le conseil d'administration de la Société, les DPVA en circulation émises avant le mois d'août 2010 sont toujours valides.

Au 31 mars 2014, 17 000 DPVA étaient encore en circulation (39 000 au 31 mars 2013), assortis d'un prix d'exercice moyen pondéré de 1,72 \$ (2,78 \$ au 31 mars 2013) et devant venir à échéance à diverses dates entre les exercices 2015 et 2016. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, 22 000 DPVA ont été exercés à un prix d'exercice moyen de 3,60 \$ (85 700 DPVA à un prix moyen d'exercice de 5,84 \$ en 2013), et aucun DPVA n'a été annulé (5 800 en 2013).

Le régime d'UAD est offert aux administrateurs non-salariés de la société dans l'intention, d'une part, d'améliorer la capacité de la Société d'attirer et de retenir des individus exceptionnels pour siéger au conseil d'administration et contribuer à la réussite à long terme de la Société et, d'autre part, de mieux aligner les intérêts des administrateurs non-salariés de la Société sur ceux de ses actionnaires.

Le régime d'UAD permet aux participants de recevoir une rémunération à la date de départ, à titre de membres du conseil d'administration, qui représente une contrepartie au comptant égale au cours coté des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD. Ces UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé à l'aide d'un modèle d'évaluation, puis réévalué à chaque période de présentation de l'information financière. Chaque administrateur peut également choisir, à chaque exercice financier, de convertir jusqu'à concurrence de 50 % de ses honoraires annuels de base d'administrateur en UAD. Les droits afférents à ces UAD sont acquis sur une période d'un an.

Au 31 mars 2014, 64 825 UAD étaient en vigueur (75 302 au 31 mars 2013). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a émis 17 565 UAD (45 674 en 2013) et 27 084 UAD ont été exercées (8 090 en 2013). Par ailleurs, 958 UAD ont été annulées cette année (aucune lors du précédent exercice).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, la charge au titre des DPVA s'est élevée à 81 000 \$ (494 000 en 2013), tandis que la charge au titre des UAD s'est chiffrée à 371 000 \$ (369 000 \$ en 2013) - se reporter à la Note 24 des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Le tableau qui suit présente et explique en détail les variations importantes ayant affecté les bilans consolidés entre le 31 mars 2014 et le 31 mars 2013 :

Rubrique	31 mars 2014 (millions \$)	31 mars 2013 (millions \$)	Variation (millions \$)	APPH ⁽¹⁾ (millions \$)	Variation nette (millions \$)	Note explicative
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47,3	101,3	(54,0)	4,3	(58,3)	Se reporter aux états des flux de trésorerie consolidés. Comme il a déjà été mentionné, la Société a utilisé 58,7 millions de dollars US (65,6 millions de dollars) pour l'acquisition de APPH.
Comptes clients	66,0	46,6	19,4	15,5	3,9	Reflète essentiellement l'application d'un taux de change \$ US/\$ CA plus élevé aux fins de conversion des comptes clients libellés en dollars US, comparativement au 31 mars 2013 (impact de 3,0 millions de dollars).
Stocks	134,0	100,8	33,2	39,3	(6,1)	Reflète essentiellement une baisse des stocks attribuable à la diminution du carnet de commandes pour certains programmes militaires, déduction faite d'un accroissement des stocks lié à l'augmentation du carnet de commandes fermes dans le secteur commercial, en partie contrebalancée par l'application d'un taux de change \$ US/\$ CA plus élevé aux fins de conversion des stocks des établissements américains (1,4 million de dollars).
Instruments financiers dérivés (éléments d'actifs à court et à long terme)	0,6	3,2	(2,6)	—	(2,6)	Variation imputable à la constatation des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur au bilan de la Société. La baisse est principalement le résultat d'un différentiel moins élevé entre les taux de change moyens pondérés \$ US/\$ CA des contrats de change à terme et les taux de clôture utilisés aux fins de conversion, aux deux dates du bilan.
Autres actifs à court terme	26,9	12,6	14,3	0,9	13,4	Reflète principalement l'augmentation des dépôts versés pour de la machinerie et de l'équipement de 12,6 millions de dollars en lien essentiellement avec le contrat du Boeing B-777.

⁽¹⁾ Reflète la répartition préliminaire du prix d'achat de APPH en date du 3 février 2014 (voir plus haut).

Rubrique	31 mars 2014 (millions \$)	31 mars 2013 (millions \$)	Variation (millions \$)	APPH ⁽¹⁾ (millions \$)	Variation nette (millions \$)	Note explicative
Immobilisations corporelles, montant net	92,3	78,2	14,1	14,9	(0,8)	Reflète principalement la charge d'amortissement (12,3 millions de dollars) et la réduction de valeur d'immobilisations corporelles (0,2 million de dollars), en partie contrebalancées par les acquisitions (10,9 millions de dollars, déduction faite de l'aide gouvernementale) et l'application d'un taux de change \$ US/\$ CA plus élevé aux fins de conversion des immobilisations corporelles des établissements américains (1,0 million de dollars).
Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée, montant net	59,1	26,5	32,6	25,5	7,1	Reflète essentiellement la hausse des coûts de développement capitalisés pour des contrats à long terme (7,8 millions de dollars, déduction faite de l'aide gouvernementale) et des coûts des logiciels (0,4 million de dollars), déduction faite de la charge d'amortissement (1,0 million de dollars).
Goodwill	84,4	19,2	65,2	64,7	0,5	Reflète principalement l'application d'un taux de change \$ US/\$ CA plus élevé aux fins de conversion du goodwill des établissements américains.
Comptes fournisseurs et charges à payer	57,6	44,3	13,3	12,5	0,8	Reflète principalement l'incidence de l'application d'un taux de change \$ US/\$ CA plus élevé aux fins de conversion des comptes fournisseurs et charges à payer libellés en dollars US, comparativement au 31 mars 2013 (impact de 1,7 million de dollars).
Provisions (à court et à long terme)	19,8	14,0	5,8	5,6	0,2	
Facturations progressives (à court et à long terme)	7,7	12,3	(4,6)	—	(4,6)	La réduction des facturations progressives reflète principalement une baisse du carnet de commandes pour certains programmes militaires.
Avances de clients	9,4	—	9,4	—	9,4	Reflète un paiement reçu d'un client en lien avec un contrat à long terme.

⁽¹⁾ Reflète la répartition préliminaire du prix d'achat de APPH en date du 3 février 2014 (voir plus haut).

Rubrique	31 mars 2014 (millions \$)	31 mars 2013 (millions \$)	Variation (millions \$)	APPH ⁽¹⁾ (millions \$)	Variation nette (millions \$)	Note explicative
Impôts à payer	0,7	2,5	(1,8)	—	(1,8)	Diminution qui reflète essentiellement le versement d'impôt final effectué cette année relativement au solde à payer de l'exercice précédent.
Instruments financiers dérivés (éléments de passif à court et à long terme)	7,3	2,6	4,7	—	4,7	Variation imputable à la constatation des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur au bilan de la Société. La hausse est attribuable essentiellement à un différentiel plus élevé entre les taux de conversion de clôture utilisés et les taux de change moyens pondérés \$ US/\$ CA des contrats de change à terme, aux deux dates des bilans.
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	148,9	63,0	85,9	—	85,9	Reflète le prélèvement d'un montant de 69,3 millions de dollars US (77,4 millions de dollars) sur la facilité de crédit pour financer l'acquisition de APPH, de nouveaux prêts des autorités gouvernementales obtenus cette année en soutien aux investissements effectués dans des programmes de développement dans le secteur de l'aérospatiale (8,3 millions de dollars) et un nouveau contrat de location-financement pour de l'équipement (1,2 million de dollars). L'augmentation reflète également la désactualisation au titre des intérêts sur le montant plus élevé des prêts des autorités gouvernementales (1,7 million de dollars), l'incidence de l'application d'un taux de change \$ US/\$ CA plus élevé aux fins de conversion de la dette à long terme libellée en dollars US (1,4 million de dollars) et l'amortissement de frais de financement différés liés à la facilité de crédit (0,4 million de dollars), déduction faite des remboursements planifiés de capital sur la dette à long terme (3,8 millions de dollars) et de la hausse des frais de financement différés à la suite de la prolongation de la facilité de crédit (0,7 million de dollars).

⁽¹⁾ Reflète la répartition préliminaire du prix d'achat de APPH en date du 3 février 2014 (voir plus haut).

Rubrique	31 mars 2014 (millions \$)	31 mars 2013 (millions \$)	Variation (millions \$)	APPH ⁽¹⁾ (millions \$)	Variation nette (millions \$)	Note explicative
Passif d'impôt différé	8,6	12,4	(3,8)	—	(3,8)	Reflète principalement une réduction des passifs d'impôt différé du fait de changements relatifs à des questions d'audit fiscal (1,1 million de dollars) et une réduction de l'écart externe lié à une filiale (2,2 millions de dollars).
Autres passifs	10,0	13,0	(3,0)	3,3	(6,3)	Baisse résultant principalement des gains sur réévaluation des régimes de retraite à prestations définies de la Société (4,5 millions de dollars, comme il a déjà été expliqué plus haut), jumelés à des paiements planifiés effectués cette année.
Résultats non distribués	205,9	193,4	12,5	—	12,5	L'augmentation reflète le résultat net de la Société de 9,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2014, jumelé aux gains nets de 3,3 millions de dollars résultant de la réévaluation des régimes de retraite à prestations définies de la Société comptabilisés au cours du présent exercice.

⁽¹⁾ Reflète la répartition préliminaire du prix d'achat de APPH en date du 3 février 2014 (voir plus haut).

En date du 31 mars 2014 et du 31 mars 2013, le ratio du fonds de roulement de la Société, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le ratio de la dette à long terme/capitaux propres et le ratio de la dette nette/capitaux propres ⁽¹⁾ s'établissaient comme suit :

	2014	2013
Ratio du fonds de roulement	2,71 : 1	3,59 : 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47,3 millions \$	101,3 millions \$
Ratio de la dette à long terme/capitaux propres	0,60 : 1	0,27 : 1
Ratio de la dette nette/capitaux propres ⁽¹⁾	0,43 : 1	(0,17 : 1)

⁽¹⁾ : Se définit comme la dette à long terme totale, incluant la tranche à court terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, sur les capitaux propres.

Le tableau qui suit présente un résumé des engagements contractuels de la Société, y compris les versements payables au cours de chacune des cinq années subséquentes et les suivantes au 31 mars 2014 :

Engagements contractuels (000 \$)	Versements payables par période				
	Total	1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêts des autorités gouvernementales (incluant les frais d'intérêt effectifs accumulés)	60 376	1 879	7 178	10 701	40 618
Contrats de location-financement (incluant les frais d'intérêt)	5 507	2 004	2 465	649	389
Facilité de crédit	109 436	1 716	3 432	104 288 ⁽²⁾	—
Sous-total	175 319	5 599	13 075	115 638	41 007
Engagements d'acquisition d'immobilisations corporelles	42 203	36 557	5 646	—	—
Contrats de location simple – Bâtiments et installations	2 549	1 136	853	560	—
Total des engagements contractuels ⁽¹⁾	220 071	43 292	19 574	116 198	41 007

⁽¹⁾ Excluant les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies présentées dans une rubrique antérieure.

⁽²⁾ La facilité de crédit vient à échéance le 16 mars 2019.

Aide gouvernementale

Pour l'exercice 2014, la Société a enregistré, à titre de réduction du coût des ventes et des frais de vente et d'administration, un montant de 3,2 millions de dollars (2,8 millions de dollars lors de l'exercice précédent) et, à titre de réduction des immobilisations corporelles connexes ou coûts de développement capitalisés et logiciels, un montant de 4,3 millions de dollars (2,3 millions de dollars lors de l'exercice précédent) en aide gouvernementale pour les activités poursuivies, présentés dans les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée.

Cette aide gouvernementale comprend principalement les crédits d'impôt à l'investissement, d'autres crédits d'impôt, des subventions et la portion actualisée des prêts des autorités gouvernementales.

Engagements contractuels, instruments dérivés, postes hors bilan et éventualités

Engagements contractuels

En date du 31 mars 2014, la Société était partie à des contrats de location d'une valeur totale de 2,5 millions de dollars portant sur des immeubles et des installations. Ces sommes sont payables au cours des cinq prochains exercices financiers. Par ailleurs, la valeur totale des engagements contractuels de la Société au titre de l'acquisition de machinerie et d'équipement se chiffrait à 42,2 millions de dollars, dont un montant de 38,5 millions de dollars est lié au contrat du Boeing B-777 (se référer à la Note 28 des états financiers consolidés).

Instruments dérivés, postes hors bilan

La juste valeur des instruments financiers dérivés présentée dans les bilans consolidés est calculée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités contractuelles de l'instrument dérivé et les facteurs des données observables de marché externe, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les facteurs de prix et de volatilité, s'il y a lieu. Ils tiennent également compte de la qualité du crédit des instruments financiers sous-jacents.

Au 31 mars 2013, la Société avait des contrats de change à terme avec des banques à charte canadienne pour la vente de 127,4 millions de dollars US à un taux de change moyen pondéré de 1,0628 (dollar canadien par rapport au dollar américain). Ces contrats, qui ont trait en grande partie aux ventes à l'exportation de la Société, viennent à échéance à divers moments entre le mois d'avril 2014 et le mois de mars 2017, mais principalement au cours des deux prochains exercices (se reporter à la Note 34 des états financiers consolidés). À titre comparatif, la Société était partie à des contrats de change à terme totalisant 123,5 millions de dollars US en date du 31 mars 2013, assortis d'un taux de change moyen pondéré de 1,0325.

Au 31 mars 2013, la Société avait conclu une entente de swap de taux d'intérêt, pour un montant nominal total de 10 millions de dollars US. L'entente fixait le TIOL américain à 2,04 % pour un montant de 10 millions de dollars US et viendra à échéance en décembre 2015.

En 2014, la Société a conclu deux ententes de swap de taux d'intérêt additionnelles, pour un montant nominal total de 15 millions de dollars US dans le but de couvrir une partie des flux de trésorerie pour le paiement des intérêts variables sur le montant de 69,3 millions de dollars US prélevé sur la facilité de crédit durant l'exercice 2014. Ces ententes de swap de taux d'intérêt fixent le TIOL américain jusqu'à leur échéance en décembre 2018 à 1,65 % pour la première tranche de 5 millions de dollars US à compter du mois de mars 2014, et à 2,38 % pour la seconde tranche de 10 millions de dollars US à compter du mois de décembre 2015.

Les taux des swaps de taux d'intérêt mentionnés ci-dessus excluent la marge bancaire additionnelle applicable (se reporter à la Note 22 des états financiers consolidés). Les flux de trésorerie liés aux contrats swaps de taux d'intérêt devraient être générés au cours des mêmes périodes, où ils devraient avoir une incidence sur le résultat net.

Les risques de crédit et de concentration de crédit liés à ces instruments financiers sont restreints du fait que la Société fait affaire uniquement avec des banques à charte canadienne et leurs filiales ou succursales américaines ainsi qu'avec une succursale canadienne d'une banque américaine, qui sont des institutions financières de première qualité conformément à la politique en matière de placement de la Société. Par conséquent, la Société ne prévoit pas que les contreparties manqueront à leurs obligations contractuelles.

En mars 2011 et en février 2014, la Société a désigné certaines dettes à long terme comme couverture de ses investissements nets dans les établissements américains. Cette désignation demeure en vigueur en date du 31 mars 2014.

Éventualités

Le 5 février 2014, Goodrich Corporation, membre du groupe UTC Aerospace Systems (« UTAS »), a déposé une demande d'arbitrage à l'encontre de la Société auprès de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale quant à une allégation de violation d'un engagement de non-concurrence prévu dans une entente intervenue entre Goodrich Corporation et Devtek Aerospace Inc. relativement à la fabrication de pistons. La date de l'arbitrage n'a pas encore été établie.

La Société est en désaccord avec la position de Goodrich Corporation et croit agir en conformité avec ses ententes. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 mars 2014. Bien que la Société ne puisse prédire l'issue de ce processus d'arbitrage, elle a l'intention de défendre sa position dans cette affaire et dispose de motifs solides et sérieux pour ce faire dans le cadre du processus d'arbitrage.

Dans le cadre du cours normal de ses activités, la Société est partie à des litiges et à d'autres procédures de réclamation. De l'avis de la direction, tout règlement découlant de ces litiges n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats opérationnels de la Société.

Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des produits, des charges, des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation de passifs éventuels à la date de clôture. Toutefois, l'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants à la valeur comptable des actifs ou des passifs.

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a fait des estimations et a formulé des hypothèses. Les principales estimations et hypothèses relatives à l'avenir et à d'autres sources d'estimations incertaines à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs sont présentées ci-dessous :

Perte de valeur des actifs non financiers

Il y a perte de valeur lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») excède sa valeur recouvrable, soit le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente est fondé sur les données disponibles tirées d'accords de vente irrévocables d'actifs similaires signés à l'occasion d'une transaction dans des conditions de concurrence normale et sur les prix de marché observables moins les coûts marginaux imputables à la cession de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie sont dérivés du budget et du plan stratégique de cinq ans de la Société et ne comprennent pas les activités de restructuration envers lesquelles la Société n'est pas encore engagée ni les importants investissements à venir qui amélioreront le rendement des actifs de l'UGT qui fait l'objet du test. La valeur recouvrable est très sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle de la valeur actualisée des flux de trésorerie ainsi qu'aux entrées de trésorerie futures attendues et au taux de croissance perpétuel utilisé aux fins de l'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées afin de déterminer la valeur recouvrable des différentes UGT, dont une analyse de sensibilité, sont expliquées plus en détail à la note 18 des états financiers consolidés.

Actifs d'impôt différé

Il existe des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes ainsi qu'au montant et à l'échéancier du résultat fiscal futur. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour tenir compte des conséquences possibles des vérifications effectuées par les autorités fiscales. Le montant de ces provisions est fonction de différents facteurs, comme les antécédents découlant de vérifications fiscales et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'administration fiscale.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que la Société disposera de résultats imposables auxquels ces pertes pourront être imputées. La direction doit porter un jugement afin de déterminer les actifs d'impôt différé qui peuvent être comptabilisés, en fonction du moment probable où la Société disposera de résultats imposables futurs et du montant de ceux-ci ainsi que des stratégies de gestion fiscale futures.

Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé à l'aide d'évaluations actuarielles. Il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les hausses salariales futures et les taux de mortalité afin de procéder à l'évaluation actuarielle. La direction utilise les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité pour déterminer les taux d'actualisation appropriés. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations sont assujetties à une incertitude importante. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies et la charge de retraite, y compris une analyse de sensibilité, sont présentées à la note 27 des états financiers consolidés.

Coûts de développement capitalisés

Les coûts de développement sont capitalisés conformément à la méthode comptable présentée à la note 3 des états financiers consolidés. La capitalisation initiale repose sur le jugement de la direction quant à la confirmation de la faisabilité économique, soit généralement lorsqu'un projet de développement d'un produit atteint un jalon défini dans le modèle de gestion du projet. Dans le cadre de la détermination des montants à capitaliser, la direction pose des hypothèses relatives aux flux de trésorerie attendus des actifs, aux taux d'actualisation à utiliser et à la durée attendue des avantages et aux quantités prévues aux contrats.

Provisions

La Société a comptabilisé des provisions afin de couvrir des coûts qui pourraient survenir au cours de périodes futures. Afin de déterminer le montant des provisions, des hypothèses et des estimations sont posées relativement aux taux d'actualisation et au coût attendu de règlement de ces passifs.

MODIFICATIONS DES MÉTHODES COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2013, la Société a adopté rétrospectivement les normes ci-dessous, conformément aux modifications requises par l'International Accounting Standard Board. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence importante sur les chiffres comparatifs des périodes précédentes.

IAS 1, *Présentation des états financiers*

L'IAS 1 modifiée, *Présentation des états financiers*, a été adoptée de façon rétrospective à compter du 1^{er} avril 2013. Le changement principal découlant des modifications apportées à l'IAS 1 est l'exigence de présenter séparément les autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en résultat net et les autres éléments du résultat global qui ne le seront pas, à l'état du résultat global consolidé.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, a été adoptée de façon rétrospective à compter du 1^{er} avril 2013. Il s'agit d'une nouvelle norme complète qui établit un nouveau cadre pour l'évaluation à la juste valeur et qui fournit des indications sur les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur.

IAS 19, *Avantages du personnel*

L'IAS 19 modifiée, *Avantages du personnel*, a été adoptée de façon rétrospective à compter du 1^{er} avril 2013. Entre autres changements, les modifications exigent que les entités calculent la composante coût du financement des régimes à prestations définies en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi (habituellement, la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes). En outre, le coût financier net est désormais présenté dans les frais financiers. De plus, les modifications de l'IAS 19 établissent de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir sur les régimes à prestations définies, notamment des informations additionnelles sur les caractéristiques des régimes à prestations définies et les risques auxquels les entités sont exposées en raison de leur participation à ces régimes. Les modifications de méthodes comptables ont été comptabilisées de façon rétrospective conformément aux règles de transition de l'IAS 19 modifiée.

L'incidence de l'adoption de l'IAS 19 modifiée, *Avantages du personnel*, sur l'état des résultats consolidé et l'état du résultat global consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2013 se présente comme suit :

	(000 \$)
● Diminution du coût des ventes	(71)
● Augmentation des frais de vente et d'administration	128
● Augmentation des frais financiers	508
● Diminution de l'impôt sur le résultat	(152)
● Diminution du résultat net découlant des activités poursuivies et du résultat net	(413)
● Diminution des pertes résultant de la réévaluation, déduction faite de l'impôt sur le résultat	413
● Augmentation des autres éléments du résultat global découlant des activités poursuivies et autres éléments du résultat global	413

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Les normes publiées, mais non encore en vigueur, susceptibles de s'appliquer à la Société sont les suivantes :

IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de classes d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme prévoit aussi un nouveau modèle de comptabilité de couverture mieux harmonisé avec les activités de gestion des risques entreprises par la Société. La date d'entrée en vigueur de ces modifications sera déterminée par l'IASB lorsque le projet global de l'IFRS 9 tirera presque à sa fin. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications.

IFRIC 21, *Droits ou taxes*

L'IFRIC 21 précise le moment de la comptabilisation d'un passif au titre d'une sortie de ressources imposée par une autorité publique conformément à la législation, en fonction des activités qui entraînent ce paiement. Les droits ou taxes s'appliquent de façon rétrospective pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} avril 2014. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES INTERNES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, font état des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et des procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société leur a été communiquée et a été divulguée adéquatement dans les documents annuels visés par les règlements d'information continue.

Au 31 mars 2014, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, une évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, au sens défini dans le Règlement 52-109, a également été réalisée. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et le fonctionnement de ces contrôles et procédures sont efficaces. Cette évaluation a tenu compte de la politique de communication de l'information de la Société et du fonctionnement de son comité de communication de l'information.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles internes à l'égard de l'information financière, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Au 31 mars 2014, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, une évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière, au sens défini dans le Règlement 52-109, a été réalisée. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les

contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers consolidés ont été dressés conformément aux IFRS.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière n'incluent pas les contrôles, politiques et procédures de APPH qui a été acquise huit semaines avant la clôture de l'exercice financier de la Société. Les résultats générés par APPH depuis la date d'acquisition sont inclus dans les états financiers consolidés de Héroux-Devtek au 31 mars 2014, et représentaient environ 33 % du total de l'actif de la Société au 31 mars 2014, et environ 5 % de ses revenus pour l'exercice qui a pris fin à cette même date. Veuillez consulter la Note 5 des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements sur l'acquisition.

Toutefois, un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception ou de sa mise en application, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs qu'il vise sont atteints.

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014 ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir d'incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

RISQUES ET INCERTITUDES

Héroux-Devtek évolue dans des secteurs industriels soumis à divers facteurs de risque et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur ses affaires, sa situation financière et ses résultats opérationnels. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, ceux faisant l'objet d'une description ci-après.

Dépendance envers des clients importants

La Société s'expose à un risque du fait de l'importance de certains contrats ou clients. Les six plus importants clients de la Société représentent environ 65 % de ses ventes. La perte d'une commande quelconque ou encore un délai imposé par l'un de ces clients pourrait avoir des répercussions négatives sur les résultats de la Société. Lorsque cela est possible, la Société réduit la portée de ce risque en concluant davantage de contrats de vente à long terme avec ses principaux clients.

Disponibilité et prix des matières premières

Les principales matières premières achetées par la Société sont l'acier, l'aluminium et le titane. La Société n'a pratiquement aucun contrôle sur la disponibilité et le prix de ces diverses matières premières. La difficulté à obtenir des matières premières en quantité suffisante et en temps opportun, au même titre d'ailleurs que l'augmentation de leurs prix, pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de la Société et sa situation financière.

La Société atténue ces risques en incluant diverses clauses dans ses contrats de vente importants à long terme, lesquelles dispositions prévoient le partage, avec ses clients, des risques liés à la disponibilité et au prix des matières premières. Par ailleurs, la Société négocie également des ententes d'approvisionnement à long terme avec ses fournisseurs de matières premières et surveille sa chaîne d'approvisionnement pour s'assurer de recevoir ses produits de base en temps opportun.

Risques opérationnels

Les activités poursuivies par la Société sont soumises à des risques opérationnels, notamment la concurrence d'autres entreprises, le rendement des fournisseurs clés, les garanties relatives au rendement des produits, particulièrement pour les produits exclusifs et les contrats de vente d'envergure, les risques liés à la réglementation, l'intégration fructueuse des nouvelles acquisitions, la dépendance envers le personnel clé et les systèmes d'information, lesquels représentent tous des facteurs susceptibles d'entraver la capacité de la Société à respecter ses obligations.

À la lumière des risques opérationnels susmentionnés, la Société a instauré diverses stratégies et mesures de contrôle visant à réduire leur incidence sur son exploitation. Celles-ci comprennent :

- Des processus visant à garantir le déroulement approprié des approbations de soumissions, de la planification et de la réalisation de projets, et l'application de normes de qualité à toutes les étapes de la conception d'un nouveau produit,

des réalisations d'après dessin et des travaux d'assemblage, de réparation et d'entretien. Ceci inclut l'évaluation de la capacité de la Société à atteindre ses objectifs en matière de ventes (contrats à prix fermes, clauses d'indexation, etc.) et de coût des produits de même qu'à conclure des ententes à long terme avec ses principaux fournisseurs et à instaurer des processus de soumissions concurrentielles.

- Des mesures appropriées de gestion des flux de trésorerie en ayant recours aux avances de clients, dans certains cas, et aux opérations de couverture de change.

Bien que le carnet de commandes de la Société demeure bien rempli, le report ou l'annulation de commandes d'achat pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats à venir. La Société cherche à maintenir un bon équilibre dans son portefeuille entre les ventes aux secteurs commercial et militaire, de même qu'entre la fabrication de nouveaux composants et la fourniture de produits et services sur le marché secondaire. Cet équilibre devrait contribuer à atténuer les risques associés à un éventuel ralentissement dans l'un ou l'autre de ces marchés.

Répercussions des activités terroristes et de l'instabilité politique

L'incertitude persiste quant à l'impact qu'auront dans le futur la menace d'activités terroristes et les conflits en cours, notamment au Moyen-Orient et en Ukraine, sur le secteur de l'aérospatiale commerciale. Ces enjeux ont habituellement une incidence négative sur le trafic aérien commercial et un impact positif sur les dépenses militaires.

Conjoncture économique

Une conjoncture économique défavorable est susceptible d'avoir des répercussions négatives sur les activités de la Société. À titre d'exemple, l'industrie de l'aérospatiale civile des gros porteurs a été confrontée dans les années passées à de nombreuses incertitudes, plus particulièrement du côté du marché des avions de 100 places et plus. Par ailleurs, le marché des jets d'affaires est étroitement lié à la conjoncture économique. L'évolution de ces secteurs pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société. Bien que l'on assiste à un retour progressif de la croissance à long terme, ces secteurs conserveront leur caractère cyclique. De plus, le ralentissement des activités de fabrication causé par une conjoncture économique défavorable pourrait se traduire en des coûts importants pour la Société au chapitre des mises à pied temporaires ou des cessations d'emploi des membres du personnel.

Dépenses d'ordre militaire

L'incertitude persiste dans le marché de l'aérospatiale militaire, alors que les gouvernements tentent de résorber leurs déficits. Les dépenses militaires sont approuvées par les instances gouvernementales sur une base annuelle et sont tributaires du climat politique et de l'évolution des priorités. En dépit de son portefeuille bien diversifié dans le secteur militaire, et l'équilibre qu'elle maintient entre la fabrication de nouveaux composants et la fourniture de produits et services sur le marché secondaire, la Société est touchée par les mesures d'austérité, en particulier dans le marché militaire aux États-Unis. Cependant, la diversité de ses produits et services devrait atténuer cet impact.

Fluctuations des devises

La Société s'expose à des risques liés aux fluctuations des devises du fait qu'elle poursuit certaines de ses activités au Canada en devises étrangères en plus de réaliser des affaires aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les fluctuations rapides de la valeur du dollar canadien, par rapport au dollar américain ou à la livre sterling anglaise, pourraient accroître la volatilité des résultats de la Société. Dans le but d'atténuer ces risques de change et de se protéger, la Société a recours à des instruments financiers dérivés.

La politique de couverture du risque de change de la Société exige d'elle qu'elle réduise son exposition aux devises étrangères, essentiellement le dollar américain, résultant de ses activités canadiennes ou européennes.

La politique de couverture exige la couverture de 50 à 75 %, en moyenne, de l'exposition aux devises étrangères identifiée, essentiellement pour les deux exercices financiers à venir, des entrées de fonds anticipées découlant de ventes libellées en devise américaine, réalisées par ses établissements canadiens ou européens et en lien avec des contrats de vente à long terme, déduction faite des sorties de fonds anticipées, en dollars US, liées principalement à l'achat de matières premières et certains autres coûts de matériaux. Cette politique de couverture vise également, pour une période additionnelle variant entre un et trois exercices financiers sur une base très réduite, les entrées/déboursés nets de fonds anticipés, d'une nature similaire à ceux susmentionnés, en lien avec certains contrats de vente spécifiques à long terme.

Situation de trésorerie et accès à des sources de financement

La Société a continuellement recours aux marchés financiers pour financer ses activités. Pour subvenir à ses besoins financiers, la Société fait usage de titres de créance à long terme et à court terme et puise à même les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Tout facteur susceptible d'entraver la capacité de la Société d'accéder aux marchés financiers, notamment les fluctuations importantes des taux d'intérêt sur le marché, les changements de la conjoncture économique ou encore la perception qu'entretiennent les investisseurs à l'égard de la situation financière ou des perspectives de croissance de la Société, pourrait porter préjudice à la situation financière et aux résultats opérationnels de la Société.

Clauses restrictives

Les actes de fiducie régissant certaines créances de la Société, et plus particulièrement sa facilité de crédit, renferment des clauses restrictives qui, entre autres, limitent la capacité qu'a celle-ci de :

- vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses éléments d'actif;
- contracter des titres de dette assortis d'une garantie;
- s'engager dans des transactions de fusion ou de consolidation;
- s'engager dans des transactions avec des sociétés apparentées.

La société est assujettie à diverses clauses restrictives financières en vertu de sa facilité de crédit, lesquelles doivent être respectées tous les trimestres. Ceci inclut des clauses restrictives financières exigeant un ratio minimum du BAIIA sur le service de la dette et un ratio maximum de la dette nette sur le BAIIA, tous calculés sur une base consolidée. Ces expressions et ratios sont définis dans la facilité de crédit et ne correspondent pas nécessairement aux indicateurs financiers de la Société ni aux expressions utilisées dans le présent rapport de gestion.

En outre, la Société est assujettie à diverses clauses restrictives financières en vertu de certains contrats de location-financement et de prêts des autorités gouvernementales. Ceux-ci comportent des clauses restrictives financières exigeant un ratio minimum du fonds de roulement et un ratio maximum de la dette à long terme sur les capitaux propres sur la base du bilan consolidé de la Société, de même que des niveaux minimums de capitaux propres pour certaines filiales de la Société.

Ces restrictions pourraient entraver la capacité qu'a la Société de financer ses activités futures ou ses besoins en capitaux, ou de s'engager dans d'autres activités commerciales potentiellement avantageuses pour elle.

Fluctuation des taux d'intérêt

La rentabilité de la Société pourrait subir les contrecoups du niveau et des fluctuations des taux d'intérêt. Dans le cadre de son programme de gestion de l'actif et du passif, la Société a recours aux produits dérivés, lorsqu'approprié, pour atténuer ou réduire globalement ses risques financiers.

Afin d'atténuer ces fluctuations, la Société a mis en place une politique de placement à court terme qui dicte le niveau et le type de placements qu'elle devrait chercher à effectuer. La Société maintient également un bon équilibre entre les taux fixes et variables dans son portefeuille de financement.

Environnement commercial externe

La Société fait face à un certain nombre de facteurs de risque externes, plus particulièrement la conjoncture économique, les politiques gouvernementales, les changements de priorités des instances gouvernementales et la possibilité que les gouvernements sabrent leurs dépenses.

Pertes découlant de réclamations de dommages sous garantie

Complexes et perfectionnés, les produits fabriqués par la Société pourraient présenter des défauts difficiles à détecter et à corriger. Des imperfections pourraient être constatées dans les produits de la Société après leur livraison aux clients. Le cas échéant, la Société pourrait ne pas être en mesure de corriger ces irrégularités. L'apparition d'erreurs et de défauts dans les produits de la Société pourrait donner lieu à des réclamations au titre de la garantie ou encore mener à la perte de clients. Les réclamations, les erreurs ou les défauts sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les résultats opérationnels et les activités de la Société. En outre, en raison de la nature des activités de la Société, celle-ci pourrait être visée par des réclamations en responsabilité à l'égard de produits de sa propre fabrication ou encore de produits à l'égard desquels elle fournit des services. La société ne peut obtenir la certitude que sa couverture d'assurance suffira à couvrir une ou plusieurs

réclamations d'importance. Qui plus est, nul ne peut garantir que la société sera en mesure d'obtenir une couverture d'assurance d'une teneur et d'un prix satisfaisants dans le futur. Se référer à la rubrique intitulée « Risques opérationnels » apparaissant plus haut.

Questions d'ordre environnemental

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et à la réglementation environnementale relatives aux risques pour la santé humaine et l'environnement. Des amendements à ces lois et règlements sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable important sur les activités et la situation financière de la Société. Cette dernière surveille ces risques au moyen de politiques et de systèmes de gestion de l'environnement.

Conventions collectives

La Société est partie à certaines conventions collectives échéant à divers moments dans le futur. Dans la mesure où la Société ne parvenait pas à reconduire ces conventions ou tout autre accord lorsqu'il y aurait lieu de le faire, il pourrait en résulter des arrêts et des interruptions de travail susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

En avril 2014 et en décembre 2013, la Société a renouvelé, respectivement, ses conventions collectives avec les employés de son usine de trains d'atterrissage de Longueuil pour une période de trois ans et avec ceux de son usine de trains d'atterrissage de Laval, pour une période de cinq ans.

Main-d'œuvre qualifiée

La capacité de Héroux-Devtek d'atteindre ses objectifs dans l'avenir dépend, en partie, de son habileté à attirer et à retenir à son service les travailleurs qualifiés nécessaires à la poursuite de ses activités. Il est anticipé que le marché des travailleurs spécialisés de l'industrie de l'aérospatiale demeurera fortement concurrentiel dans le futur. L'incapacité de la Société à attirer et à retenir à son service des travailleurs qualifiés, plus particulièrement des ingénieurs, des machinistes et des programmeurs, pourrait avoir une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats opérationnels.

La réponse de la Société face à ce risque consiste à développer à l'interne les compétences de ses ressources humaines, à retenir les employés qualifiés qu'elle compte déjà dans ses rangs et à attirer les meilleurs talents qui soient en entretenant une culture organisationnelle forte.

Obligations au titre des régimes de retraite

Les cycles économiques ont des répercussions négatives sur le financement des régimes de retraite à prestations définies de la Société et des dépenses connexes. Rien ne garantit que les dépenses et les contributions nécessaires au financement de ces régimes de retraite n'augmenteront pas dans l'avenir et, par conséquent, qu'elles n'auront pas de répercussions négatives sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Société. Les risques associés au financement des régimes à prestations définies pourraient se matérialiser dans l'éventualité où les obligations totales aux termes d'un régime de retraite surpasseraient la valeur totale de ses fonds en fiducie. Des rendements moins élevés que prévus sur les placements, des changements au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite ou encore des pertes actuarielles peuvent engendrer des manques à gagner. Ce risque est atténué par les politiques et procédures instituées par la Société et son comité des régimes de retraite pour surveiller les risques liés aux placements et le financement des régimes de retraite.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CHOISIES

(000 \$, sauf les données par action)	PREMIER TOTAL TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE
<i>Pour l'exercice clos le 31 mars 2014</i>				
Ventes découlant des activités poursuivies	272 034	62 972	56 402	61 448
BAlIA découlant des activités poursuivies	28 899	7 747	6 254	7 170
BAlIA ajusté découlant des activités poursuivies ⁽²⁾	35 800	7 747	6 518	8 286
Résultat net découlant des activités poursuivies	9 236	2 814	2 584	2 608
Résultat net ajusté découlant des activités poursuivies ⁽²⁾	15 258	2 814	2 794	3 697
Bénéfice par action découlant des activités poursuivies (\$) – de base et dilué	0,29	0,09	0,08	0,08
Bénéfice par action ajusté découlant des activités poursuivies (\$) – de base et dilué ⁽²⁾	0,48	0,09	0,08	0,12
<i>Pour l'exercice clos le 31 mars 2013</i>				
Ventes découlant des activités poursuivies	257 022	63 780	57 684	61 742
BAlIA découlant des activités poursuivies ⁽¹⁾	32 963	8 271	6 989	7 672
Résultat net découlant des activités poursuivies ⁽¹⁾	13 406	2 946	2 645	3 216
Résultat net découlant des activités abandonnées	118 226	3 258	110 000	1 289
Résultat net ⁽¹⁾	131 632	6 204	112 645	4 505
Bénéfice par action découlant des activités poursuivies – de base et dilué ⁽¹⁾	0,43	0,10	0,09	0,10
Bénéfice par action (\$) – de base ⁽¹⁾	4,25	0,20	3,68	0,14
Bénéfice par action (\$) – dilué ⁽¹⁾	4,23	0,20	3,64	0,14

(1) Retraité. Se reporter à la Note 3 des états financiers consolidés.

(2) Se reporter aux mesures non conformes aux IFRS plus haut.

Résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2014

Les ventes consolidées ont progressé de 17,4 millions de dollars, soit 23,6 %, alors qu'elles s'étaient établies à 73,8 millions de dollars lors de l'exercice précédent. Si l'on exclut les ventes de 14,7 millions de dollars générées par APPH depuis son acquisition, les ventes consolidées ont augmenté de 2,7 millions de dollars, ou 3,7 %, en raison essentiellement des fluctuations des devises qui ont eu pour effet d'accroître les ventes de 2,4 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent.

Les ventes de produits militaires ont augmenté de 11,6 millions de dollars, soit 28,0 %, pour atteindre 53,2 millions de dollars, comparativement à 41,6 millions de dollars douze mois plus tôt. Si l'on exclut l'apport de APPH, les ventes de produits militaires ont progressé de 3,8 millions de dollars, ou 9,2 %, pour s'établir à 45,4 millions de dollars. L'augmentation des ventes de produits militaires est attribuable à une hausse de la demande pour les pièces de rechange, principalement pour les programmes du P-3 et du C-130, de pair avec l'incidence favorable des fluctuations des devises.

Les ventes dans le secteur commercial ont atteint 38,0 millions de dollars, soit une augmentation de 5,8 millions de dollars, ou 17,9 %, par rapport à celles de 32,2 millions de dollars réalisées un an plus tôt. Si l'on exclut l'apport de APPH, les ventes dans le secteur commercial ont reculé de 1,1 million de dollars, ou 3,5 %, pour s'établir à 31,1 millions de dollars. L'augmentation observée dans les programmes de gros porteurs commerciaux, qui résulte essentiellement de l'obtention d'un nouveau mandat portant sur des actionneurs dans le cadre du programme du B-777, a été contrebalancée par un recul des ventes dans le marché des jets régionaux combiné à une baisse des ventes liées au programme du CL-415 de Bombardier sur le marché secondaire.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2014, la marge brute consolidée, exprimée en pourcentage des ventes, s'est établie à 16,9 %, en hausse de 0,6 %, par rapport à 16,3 % l'an dernier. Si l'on exclut l'incidence de l'acquisition de APPH, la marge brute réalisée

cette année et exprimée en pourcentage des ventes se serait établie à 17,1 %, soit 0,8 % de plus que lors du précédent exercice, malgré un impact défavorable de 0,3 % résultant des fluctuations des devises américaine et canadienne. Cette hausse de la marge brute exprimée en pourcentage des ventes reflète une composition plus avantageuse des ventes de produits militaires sur le marché secondaire et une baisse des coûts liés à la non-qualité, en partie contrebalancées par une sous-absorption plus importante de certains coûts de fabrication par l'usine de Longueuil attribuable à un ralentissement des activités de réparation et d'entretien dans le secteur militaire.

Le résultat opérationnel consolidé s'est élevé à 5,8 millions de dollars, ou 6,3 % des ventes, pour le trimestre clos le 31 mars 2014, comparativement à 6,8 millions de dollars, ou 9,2 % des ventes, lors du précédent exercice. Si l'on exclut les frais liés à l'acquisition de 3,6 millions de dollars engagés au quatrième trimestre du présent exercice et les résultats de APPH depuis la date de son acquisition, le résultat opérationnel consolidé se serait établi à 7,6 millions de dollars, soit 10,0 % des ventes, en raison essentiellement de l'augmentation de la marge brute expliquée plus haut.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2014, la Société a enregistré un résultat net de 1,2 million de dollars, déduction faite des frais de restructuration de 1,4 million de dollars et des frais liés à l'acquisition de 3,3 millions de dollars, après impôts. Lors du précédent exercice, le résultat net découlant des activités poursuivies pour le trimestre clos le 31 mars 2013, s'était chiffré à 4,6 millions de dollars et le résultat net découlant des activités abandonnées s'était établi à 3,7 millions de dollars.

Les flux de trésorerie générés par les activités poursuivies ont baissé cette année pour se chiffrer à 4,4 millions de dollars, comparativement à 9,0 millions de dollars au quatrième trimestre du précédent exercice, en raison essentiellement des frais de transaction connexes de 3,3 millions de dollars après impôts, engagés cette année dans le cadre de l'acquisition de APPH. La variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités poursuivies a représenté une entrée de fonds de 15,3 millions de dollars, comparativement à une sortie de fonds de 0,3 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent. L'entrée de fonds de ce trimestre résulte essentiellement d'une augmentation des avances de clients (9,4 millions de dollars) qui reflète un paiement reçu d'un client en lien avec un contrat à long terme, conjuguée à une baisse des stocks (8,2 millions de dollars) et une hausse des comptes fournisseurs et charges à payer, comptes fournisseurs – autres et autres passifs (6,4 millions de dollars), en partie contrebalancées par une augmentation des comptes clients (11,6 millions de dollars), comparativement au trimestre clos le 31 décembre 2013. Ces variations résultent de l'accroissement du volume des ventes au quatrième trimestre, comparativement au troisième trimestre.

PERSPECTIVES

Les conditions demeurent dans l'ensemble favorables dans le marché de l'aérospatiale commerciale. Selon les plus récentes prévisions de l'IATA le marché des passagers devrait enregistrer une croissance de 5,8 % au cours de l'année civile 2014, après une progression de 5,3 % durant l'année civile 2013, tandis que le volume de fret aérien devrait croître de 4,0 % au cours de l'année civile 2014, après avoir enregistré une modeste progression de 1,4 % durant l'année civile 2013⁹.

Dans le créneau des avions commerciaux gros porteurs, Boeing et Airbus procèdent à des augmentations des cadences prévues de production de plusieurs programmes d'envergure pour les années civiles 2014 à 2017, bien que la production du B-747 diminuera jusqu'à la fin de l'année civile 2015¹⁰. Les carnets de commandes des deux avionneurs demeurent bien remplis et représentent environ huit années de production aux cadences actuelles.

Dans le marché des jets d'affaires, les livraisons ont légèrement augmenté durant l'année civile 2013 et ont atteint 678 appareils. En outre, certains signes positifs semblent indiquer que les conditions de marché continuent de s'améliorer. Par exemple, le nombre de déplacements d'avions d'affaires a progressé de 2,3 % aux États-Unis et la proportion de la flotte des avions d'affaires à vendre a reculé de 0,9 % sur douze mois. Plus important encore, des sources de l'industrie anticipent une croissance soutenue sur une période de cinq ans possiblement, une période où l'on prévoit l'entrée en service de plusieurs modèles de jets d'affaires pour lesquels Héroux-Devtek a conçu le train d'atterrissage.¹¹

Les conditions dans le marché de l'aérospatiale militaire devraient demeurer difficiles alors que les gouvernements tentent de résorber leurs déficits. Aux États-Unis, le budget demandé par le département de la Défense pour le financement de ses activités

⁹ Source : IATA, Prévisions financières de l'industrie, mars 2014

¹⁰ Sources : Communiqués de presse d'Airbus du 24 février 2014 et du 4 avril 2013. Communiqués de presse de Boeing du 20 mars 2014, 24 janvier 2014, 31 octobre 2013, 18 octobre 2013 et 9 mai 2013.

¹¹ Sources: JETNET, FAA, Teal Group.

de base pour l'exercice financier 2015 s'élève à 495,6 milliards de dollars US, soit un niveau comparable au financement de 496,0 milliards de dollars US adopté pour l'exercice 2014. Bien que les coupes budgétaires imposées par le Congrès (*Sequestration*) aient été éliminées pour l'exercice financier 2015 du gouvernement américain, les demandes de financement en cours au-delà de cet horizon surpassent les limites budgétaires établies, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la Société au cours de ses prochains exercices financiers. Cependant, l'acquisition de APPH réduit l'exposition relative de la Société au marché militaire américain de sorte que son portefeuille plus diversifié géographiquement dans le secteur militaire et constitué principalement de programmes d'envergure, jumelé à l'équilibre que la Société maintient entre la fabrication de nouveaux composants et la fourniture de produits et services sur le marché secondaire, devraient atténuer ces éventuelles répercussions.

Le bilan de la Société demeure solide avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 47,3 millions de dollars au 31 mars 2014. Cette somme, combinée aux fonds disponibles en vertu de sa facilité de crédit, permettra à Héroux-Devtek de financer ses dépenses en immobilisations prévues d'environ 75 millions de dollars pour l'exercice 2015, y compris des investissements initiaux d'environ 58 millions de dollars liés au contrat portant sur la fourniture des trains d'atterrissage du Boeing 777.

Au 31 mars 2014, le carnet de commandes fermes de Héroux-Devtek s'élevait à 456 millions de dollars, y compris 93 millions de dollars provenant de APPH, en hausse comparativement à 361 millions de dollars à la clôture du précédent exercice. Malgré ce carnet de commandes bien rempli et les solides relations d'affaires qu'elle entretient avec ses clients, la Société continuera d'accroître sa productivité et de réduire sa base de coûts afin de demeurer concurrentielle compte tenu du caractère de plus en plus mondial de l'industrie aérospatiale.

Pour l'exercice en cours qui prendra fin le 31 mars 2015, Héroux-Devtek profitera de l'apport de APPH pendant un exercice complet, tandis que sur une base comparable, les ventes devraient demeurer relativement stables par rapport à l'exercice qui vient de prendre fin. Du fait que les forces motrices de ses principaux marchés ne devraient pas évoluer de manière importante, la Société prévoit que la croissance interne de ses ventes dans le marché de l'aérospatiale commerciale sera contrebalancée par un recul des ventes comparables dans le marché de l'aérospatiale militaire. Sur un horizon à long terme, la performance de Héroux-Devtek sera stimulée par la contribution initiale et la croissance subséquente de ses activités opérationnelles en Europe, le démarrage du contrat du Boeing 777, l'accélération de ses programmes de conception de trains d'atterrissage, l'augmentation prévue des cadences de production des grands avionneurs, une reprise soutenue dans le marché des jets d'affaires et des conditions stables dans le secteur militaire au-delà de l'exercice 2015.

Grâce à ces facteurs clés de croissance, la Société croit pouvoir réaliser des ventes d'environ 500 millions de dollars d'ici cinq ans, en supposant qu'aucune autre acquisition ne soit réalisée et que les taux de change entre le dollar canadien, le dollar américain et la livre sterling anglaise demeurent stables, et en tenant compte des contrats de change à terme auxquels la Société est partie.

Renseignements supplémentaires et information continue

Cette analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation a été approuvée par le Comité d'audit le 27 mai 2014 et par le conseil d'administration le 28 mai 2014. De l'information plus récente concernant la Société est disponible sur le site Web SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion ci-joints de Héroux-Devtek Inc. (la «Société») et toute autre information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers consolidés ci-joints ont été dressés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière. Le rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion renferment certains éléments fondés sur les meilleures estimations et jugements à l'égard de l'incidence prévue des événements et opérations actuels. La direction a établi ces éléments de manière raisonnable, afin d'assurer que les états financiers consolidés et le rapport de gestion donnent une image fidèle, à tous les égards importants. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans les présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de Héroux-Devtek Inc. ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et des contrôles et des procédures de communication de l'information (CPCI) pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable, que les états financiers consolidés ont été dressés, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux normes internationales d'information financière et que l'information importante liée à la Société leur a été communiquée et a été présentée adéquatement dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion ci-joints. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de Héroux-Devtek Inc. ont aussi évalué l'efficacité de CIIF et des CPCI à la fin de l'exercice 2014. En date du 31 mars 2014, la direction est d'avis que les CIIF et les CPCI fournissent une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable, que les états financiers consolidés ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes internationales d'information financière et que l'information importante liée à la Société a été présentée adéquatement dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion. En outre, selon ces évaluations, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont établi qu'il n'existait aucune faiblesse importante des CIIF et des CPCI.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception des CIIF et des CPCI n'incluent pas les contrôles, politiques et procédures de APPH qui a été acquise huit semaines avant la clôture de l'exercice financier de la Société. Les résultats générés par APPH depuis la date d'acquisition sont inclus dans les états financiers consolidés de Héroux-Devtek au 31 mars 2014, et représentaient environ 33 % du total de l'actif de la Société au 31 mars 2014, et environ 5 % de ses revenus pour l'exercice qui a pris fin à cette même date. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés pour une analyse de cette acquisition.

Conformément au Règlement 52-109, le chef de la direction et le chef de la direction financière de Héroux-Devtek Inc. ont fourni aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières une attestation à l'égard des documents d'information annuels de Héroux-Devtek Inc., y compris les états financiers consolidés et le rapport de gestion.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés et du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières.

Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction, ainsi que les auditeurs externes, afin d'examiner les états financiers consolidés, le rapport des auditeurs externes et le rapport de gestion, de discuter de questions d'audit et de questions de présentation de l'information financière, de discuter des CIIF, et de s'assurer que chaque partie s'acquitte adéquatement de ses responsabilités. En outre, le comité d'audit est chargé d'examiner la pertinence des conventions comptables ainsi que les estimations et jugements importants qui sous-tendent les états financiers consolidés dressés par la direction, d'examiner les honoraires versés aux auditeurs externes et de faire des recommandations au conseil d'administration à cet égard. Le comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en soit tenu compte lorsque ce dernier approuve la publication des états financiers consolidés et du rapport de gestion à l'intention des actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été audités, au nom des actionnaires, par les auditeurs externes, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les auditeurs externes ont librement et pleinement accès au comité d'audit afin de discuter de leur audit et de questions connexes.



Gilles Labbé, FCPA, FCA
Président et chef de la direction



Stéphane Arsenault, CPA, CA
Chef de la direction financière

Le 28 mai 2014

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Héroux-Devtek Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Héroux-Devtek Inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 mars 2014 et 2013, et les états consolidés des résultats et du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Héroux-Devtek Inc. aux 31 mars 2014 et 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal (Québec)
Le 28 mai 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118111

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 mars 2014	31 mars 2013
Actif	22		
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	47 347 \$	101 256 \$
Comptes clients		66 042	46 550
Impôts à recevoir		508	858
Stocks	13	134 048	100 817
Instruments financiers dérivés	14	283	2 935
Autres actifs à court terme	15	26 921	12 577
		275 149	264 993
Immobilisations corporelles, montant net	7, 16	92 305	78 186
Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée, montant net	7, 17	59 139	26 472
Instruments financiers dérivés	14	276	284
Actifs d'impôt différé	26	2 720	-
Goodwill	18	84 378	19 180
Total de l'actif		513 967 \$	389 115 \$
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Comptes fournisseurs et charges à payer	19	57 623 \$	44 302 \$
Comptes fournisseurs – autres et autres passifs	20	3 791	2 378
Provisions	21	14 990	8 901
Avances de clients		9 409	-
Facturations progressives		6 529	10 211
Impôts à payer		690	2 549
Instruments financiers dérivés	14	4 781	1 655
Tranche à court terme de la dette à long terme	22	3 648	3 808
		101 461	73 804
Dette à long terme	22	145 224	59 149
Provisions	21	4 853	5 071
Facturations progressives		1 181	2 068
Instruments financiers dérivés	14	2 477	909
Passifs d'impôt différé	26	8 638	12 425
Autres passifs	23	9 994	13 036
		273 828	166 462
Capitaux propres			
Capital émis	24	26 187	25 365
Surplus d'apport	24	1 247	1 222
Cumul des autres éléments du résultat global	25	6 768	2 647
Résultats non distribués		205 937	193 419
		240 139	222 653
		513 967 \$	389 115 \$

Activités abandonnées, engagements et éventualités (notes 6, 28 et 29)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Louis Morin
Administrateur

Gilles Labbé
Administrateur

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2014	2013
			(retraité – note 3)
Activités poursuivies			
Ventes		272 034 \$	257 022 \$
Coût des ventes	7, 8, 13	229 606	217 266
Marge brute		42 428	39 756
Frais de vente et d'administration	7, 8, 24	19 908	19 326
Frais liés à l'acquisition	5, 8	5 017	-
Résultat opérationnel		17 503	20 430
Frais financiers	9	3 816	3 852
Résultat avant charge d'impôt sur le résultat et frais de restructuration découlant des activités poursuivies		13 687	16 578
Frais de restructuration	10	1 884	-
Résultat avant impôt sur le résultat découlant des activités poursuivies		11 803	16 578
Charge d'impôt sur le résultat	26	2 567	3 172
Résultat net découlant des activités poursuivies		9 236	13 406
Activités abandonnées	6	-	118 226
Résultat net		9 236 \$	131 632 \$
Bénéfice par action découlant des activités poursuivies – de base	11	0,29 \$	0,43 \$
Bénéfice par action découlant des activités poursuivies – dilué	11	0,29 \$	0,43 \$
Bénéfice par action – de base	11	0,29 \$	4,25 \$
Bénéfice par action – dilué	11	0,29 \$	4,23 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2014	2013
	25		(retraité – note 3)
Autres éléments du résultat global découlant des activités poursuivies :			
Éléments qui seront reclassés en résultat net			
Gain découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		9 941 \$	3 227 \$
Couvertures de flux de trésorerie :			
Gains nets (pertes nettes) sur évaluation des instruments financiers dérivés		(6 377)	2 000
Gains nets sur instruments financiers dérivés reclassés en résultat net		(87)	(8 746)
Impôt différé		1 721	1 782
		(4 743)	(4 964)
Pertes sur la couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Impôt différé		(1 158)	(359)
		81	47
		(1 077)	(312)
Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net			
Régimes de retraite à prestations définies :			
Gains (pertes) sur la réévaluation	27	4 477	(2 541)
Impôt différé		(1 195)	673
		3 282	(1 868)
Autres éléments du résultat global découlant des activités poursuivies			
Activités abandonnées	6	7 403	(3 917)
		-	2 181
Autres éléments du résultat global		7 403 \$	(1 736) \$
Résultat global			
Activités poursuivies :			
Résultat net		9 236 \$	13 406 \$
Autres éléments du résultat global		7 403	(3 917)
Résultat global découlant des activités poursuivies		16 639	9 489
Activités abandonnées :			
Résultat net	6	-	118 226
Autres éléments du résultat global	6	-	2 181
Résultat global découlant des activités abandonnées		-	120 407
Résultat global		16 639 \$	129 896 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capital émis	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Capitaux propres
Solde au 31 mars 2013		25 365 \$	1 222 \$	2 647 \$	193 419 \$	222 653 \$
Actions ordinaires :	24					
Émises dans le cadre du régime d'options sur actions		545	(247)	-	-	298
Émises dans le cadre du régime d'actionnariat et d'incitation à l'actionnariat		277	-	-	-	277
Charge au titre du paiement fondé sur des actions	24	-	272	-	-	272
Résultat net		-	-	-	9 236	9 236
Autres éléments du résultat global		-	-	4 121	3 282	7 403
Solde au 31 mars 2014		26 187 \$	1 247 \$	6 768 \$	205 937 \$	240 139 \$

	Notes	Capital émis	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Capitaux propres
Solde au 31 mars 2012		102 202 \$	3 059 \$	2 515 \$	136 191 \$	243 967 \$
Actions ordinaires :	24					
Émises dans le cadre du régime d'options sur actions		8 017	(1 953)	-	-	6 064
Annulées dans le cadre du régime d'options sur actions		-	(258)	-	-	(258)
Émises dans le cadre du régime d'actionnariat et d'incitation à l'actionnariat		298	-	-	-	298
Charge au titre du paiement fondé sur des actions	24	-	374	-	-	374
Distribution spéciale aux actionnaires	24	(85 152)	-	-	(72 536)	(157 688)
Résultat net ¹		-	-	-	131 632	131 632
Autres éléments du résultat global ¹		-	-	132	(1 868)	(1 736)
Solde au 31 mars 2013		25 365 \$	1 222 \$	2 647 \$	193 419 \$	222 653 \$

1) Retraité – note 3

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2014	2013
			(retraité – note 3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés à ce qui suit :			
Activités d'exploitation			
Résultat net découlant des activités poursuivies		9 236 \$	13 406 \$
Éléments hors trésorerie :			
Charge d'amortissement	8, 16, 17	13 280	12 533
Recouvrement d'impôt différé	26	(4 525)	(169)
Perte (gain) à la vente d'immobilisations corporelles		10	(271)
Perte de valeur d'actifs	10	193	-
Frais financiers hors trésorerie	9	2 469	3 113
Charge au titre du paiement fondé sur des actions	24	272	374
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies		20 935	28 986
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités poursuivies	30	8 897	(8 396)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités poursuivies			
		29 832	20 590
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées			
		(3 792)	8 273
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
		26 040	28 863
Activités d'investissement			
Acquisition d'entreprise	5	(138 738)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	16	(9 726)	(11 464)
Dépôts – machinerie et équipement	15	(12 634)	58
Augmentation d'actifs incorporels à durée d'utilité déterminée, montant net	17	(7 942)	(5 470)
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles		192	970
Produit net tiré de la vente des activités abandonnées	6	-	223 070
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement découlant des activités abandonnées		-	(4 293)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
		(168 848)	202 871
Activités de financement			
Augmentation de la dette à long terme		85 650	5 649
Remboursement de la dette à long terme	6	(3 838)	(45 383)
Augmentation des frais de financement différés	22	(716)	-
Émission d'actions ordinaires	24	575	6 362
Distribution spéciale aux actionnaires	24	-	(157 688)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement découlant des activités abandonnées		-	(3 208)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
		81 671	(194 268)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
		7 228	1 783
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice			
		(53 909)	39 249
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice			
		101 256	62 007
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice			
		47 347 \$	101 256 \$
Intérêts et impôts pris en compte dans les activités d'exploitation :			
Intérêts payés au titre des activités poursuivies		1 755 \$	1 633 \$
Intérêts reçus au titre des activités poursuivies		406 \$	725 \$
Impôts payés au titre des activités poursuivies		4 950 \$	5 663 \$
Intérêts payés au titre des activités abandonnées		- \$	821 \$
Impôts payés au titre des activités abandonnées		3 792 \$	50 565 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Note 1. Nature des activités et information sur la Société

Héroux-Devtek Inc. est constituée en société en vertu des lois du Québec. Son siège social est situé au Complexe St-Charles, 1111, rue St-Charles Ouest, bureau 658, tour Est, Longueuil (Québec) Canada. Héroux-Devtek Inc. et ses filiales (la «Société») se spécialisent dans la conception, le développement, la fabrication, la réparation, l'entretien et la révision de trains d'atterrissage, d'actionneurs hydrauliques des commandes de vol et de composantes critiques d'avions. Cela comprend également la fabrication de boîtiers pour systèmes électroniques, d'échangeurs de chaleur et de cabinets pour des systèmes de radar aéroporté, de systèmes électro-optiques, des commandes de contrôle d'avions dans le cadre de ses activités de Magtron et de filtres pour fluides dans le cadre de ses activités de Bolton (se reporter à la note 6).

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, soit le secteur de l'Aérospatiale.

Note 2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des instruments financiers dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») et ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de la Société le 28 mai 2014.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Héroux-Devtek Inc. et de ses filiales, toutes en propriété exclusive. Les principales filiales en propriété exclusive de la Société comprises dans les présents états financiers consolidés sont les suivantes :

APPH Limited	HDI Landing Gear (USA) Inc.
APPH Wichita Inc.	Devtek Aerospace Inc.

Les filiales sont consolidées à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date de prise de contrôle par la Société, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date de cessation de ce contrôle. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que celle de Héroux-Devtek Inc., selon les mêmes méthodes comptables.

Toutes les transactions intersociétés et tous les soldes de comptes sont complètement éliminés.

Note 3. Résumé des principales méthodes comptables

A. Devises

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Chaque entité de la Société comptabilise les transactions dans sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans les états financiers consolidés de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie.

La monnaie fonctionnelle de Héroux-Devtek Inc. et de ses activités au Canada est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle des établissements américains est le dollar américain, et celle des établissements au Royaume-Uni, la livre sterling. La monnaie fonctionnelle d'une entité est déterminée en fonction de l'environnement économique principal dans lequel cette dernière exerce ses activités.

a. Conversion des transactions et des soldes de comptes

Les transactions libellées en devises sont initialement comptabilisées au taux de change de la monnaie fonctionnelle à la date des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au taux de change de la monnaie fonctionnelle à la date de clôture. Toutes les différences sont incluses dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change à la date des transactions.

b. Conversion des états financiers des établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date de clôture, et les états des résultats sont convertis au taux de change moyen pour l'exercice. Les différences découlant de la conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à la vente des investissements nets connexes, pour être ensuite comptabilisées dans les états des résultats consolidés.

B. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en banque et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale d'au plus trois mois.

C. Stocks

Les stocks comprennent les matières premières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects de fabrication connexes. Le cas échéant, ils comprennent le montant de l'amortissement des coûts de développement capitalisés des contrats de vente connexes.

Les stocks comprennent les matières premières, les produits en cours de fabrication et les produits finis, lesquels sont évalués au moindre du coût (méthode du coût unitaire, à l'exception de certaines matières premières évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré) et de la valeur nette de réalisation.

La méthode du coût unitaire est la méthode de coût selon laquelle les coûts de production réels sont imputés à chaque unité produite et comptabilisés dans l'état des résultats consolidé à mesure que les unités sont livrées. Les estimations de la valeur nette sont fondées sur les données les plus fiables disponibles quant au montant des stocks que la Société prévoit réaliser. Ces estimations tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût liées directement à des événements survenant après la date de clôture dans la mesure où de tels événements confirment des conditions existantes à la date de clôture.

D. Immobilisations corporelles

• Actifs acquis

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur cumulées, le cas échéant (voir le point H). Ces coûts peuvent comprendre le coût de remplacement d'une partie importante d'une immobilisation corporelle et, dans cette situation, la valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts comprennent également des coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif admissible (voir le point F).

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif comme suit :

- Bâtiments et améliorations locatives – 5 à 50 ans
- Machinerie et équipement – 3 à 15 ans
- Outillage utilisé pour des contrats précis – selon les quantités préétablies dans le contrat, sans toutefois dépasser la moindre des deux valeurs suivantes : dix ans ou la durée d'utilité. Les quantités prévues au contrat sont évaluées au début du stade de production, en tenant compte notamment des commandes fermes et des options. La direction de la Société mène des examens trimestriels et annuels des quantités déterminées par contrat.
- Pièces d'outillage standard et générales – 5 ans
- Matériel roulant – 3 à 10 ans
- Matériel informatique et de bureau – 3 à 5 ans

Un élément des immobilisations corporelles est décomptabilisé à la cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Le gain ou la perte lié à la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable nette de l'actif) est inclus dans l'état des résultats consolidé de l'exercice pour lequel l'actif est décomptabilisé. La valeur résiduelle, la durée d'utilité et la méthode d'amortissement de l'actif sont révisées et ajustées annuellement en fin d'exercice, ou lorsque certaines circonstances le justifient.

La valeur actuelle du coût prévu du démantèlement de l'actif après son utilisation est comprise dans le coût de l'actif respectif si les critères de comptabilisation d'une provision sont respectés. Voir le point L, *Provisions*, de la présente note, et la note 4, *Principales estimations et hypothèses comptables*, pour de plus amples informations sur la provision au titre des obligations de mise hors service d'actifs comptabilisée.

• Actifs loués

Pour déterminer si un accord est un contrat de location ou contient un tel contrat, il faut se fonder sur la substance de l'accord à la date d'entrée en vigueur et établir si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs déterminés ou si l'accord confère le droit d'utiliser l'actif.

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée à la Société sont considérés comme des contrats de location-financement. Un contrat de location-financement est capitalisé à la date de prise d'effet du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges d'intérêts et la réduction de l'obligation liée au contrat de location. Les charges d'intérêts sont comptabilisées dans l'état des résultats consolidé. Les actifs loués capitalisés sont comptabilisés dans les catégories d'immobilisations corporelles correspondant à leur nature. Les actifs loués capitalisés sont amortis sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou sur la durée du contrat de location, selon la plus courte des deux, s'il n'y a pas de certitude raisonnable que la Société deviendra propriétaire des actifs avant l'expiration du contrat de location.

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété n'est pas transférée à la Société sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges lorsqu'ils surviennent.

E. Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée

Les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée comprennent les coûts de développement capitalisés, les relations clients et les contrats ainsi que les logiciels. Ils sont évalués au coût à leur comptabilisation initiale. Le coût de ces actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé à la juste valeur à la date d'acquisition. Suivant la comptabilisation initiale, ils sont inscrits au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur cumulés, le cas échéant.

Les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité et soumis à un test de dépréciation lorsqu'il y a lieu de penser que l'actif incorporel pourrait avoir subi une perte de valeur. La période et la méthode d'amortissement d'un actif incorporel à durée d'utilité déterminée sont revues au moins chaque fin d'exercice ou lorsque des circonstances particulières le justifient. Tout changement apporté à la durée d'utilité prévue ou au modèle prévu de consommation des avantages économiques futurs inclus est comptabilisé comme tel dans les estimations comptables (voir la note 4).

Le gain ou la perte découlant de la décomptabilisation d'un actif incorporel correspond à la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable nette de l'actif, et est comptabilisé dans les états des résultats consolidés.

Coûts de développement

Les coûts de développement liés à un contrat de vente en particulier sont capitalisés à titre d'actifs incorporels lorsque la Société remplit les critères suivants :

- La faisabilité requise pour achever l'actif incorporel afin qu'il soit prêt à être utilisé ou vendu
- L'intention de la Société d'achever l'actif incorporel
- Sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif
- La probabilité que l'actif générera des avantages économiques futurs
- La disponibilité des ressources pour achever l'actif
- La capacité d'évaluer de manière fiable les dépenses imputables durant la phase de mise en œuvre

Les coûts de développement capitalisés (coûts de conception et de fabrication et autres coûts connexes) liés aux contrats de vente sont amortis en fonction des quantités préétablies dans le contrat. Ils sont présentés déduction faite de l'aide gouvernementale et des contributions des clients.

Les quantités déterminées par contrat sont établies selon l'évaluation par la direction au début de la production pour chaque contrat, en tenant compte, entre autres facteurs, des commandes fermes et des options existantes. La direction de la Société mène des examens trimestriels ainsi qu'un examen annuel détaillé, au quatrième trimestre, des quantités établies par contrat et des coûts de développement capitalisés liés aux contrats, et de la recouvrabilité de ces coûts.

Suivant la comptabilisation initiale des coûts de développement capitalisés à titre d'actif, l'actif est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur cumulés, le cas échéant. L'amortissement commence lorsque le développement est terminé et que l'actif est prêt à être utilisé. Habituellement, la phase de mise en œuvre s'étend sur une période de 4 à 7 ans. Durant la période de développement, l'actif est soumis à un test de dépréciation annuel.

Relations clients et contrats

Les relations clients et les contrats sont amortis en fonction des ventes sur les durées des relations clients et des ventes sur contrats estimatives, ce qui représente une période d'au plus 15 ans.

Logiciels

Les logiciels sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.

F. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges lorsqu'ils surviennent, sauf lorsqu'ils sont capitalisés à même le coût d'un actif admissible. Les coûts d'emprunt sont capitalisés lorsque la Société :

- engage des dépenses pour l'actif;
- engage des coûts d'emprunt;
- entreprend des activités qui sont nécessaires pour préparer l'actif en vue de son utilisation ou de sa vente, dans la mesure où ces activités sont menées sur une période dépassant le cycle opérationnel normal de la Société (12 mois).

Par contre, la Société cesse de capitaliser les coûts d'emprunt lorsque la quasi-totalité des activités nécessaires pour préparer l'actif admissible en vue de son utilisation ou de sa vente est terminée.

G. Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'acquisition d'une entreprise correspond à la juste valeur des actifs cédés, des instruments de capitaux propres émis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels pris en charge sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais liés à l'acquisition associés aux regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées, le cas échéant. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à partir de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie («UGT») de la Société ou à chacun des groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement, indépendamment du fait que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise sont attribués à ces unités. Une UGT est le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Lorsque le goodwill fait partie d'une UGT et que l'entité cède une partie de l'entreprise au sein de cette unité, le goodwill associé à l'entreprise cédée est inclus dans la valeur comptable de cette entreprise aux fins du calcul du gain ou de la perte lié à la cession de l'entreprise. Le goodwill cédé dans de telles circonstances est évalué en fonction des valeurs relatives de l'entreprise cédée et de la partie de l'UGT conservée.

H. Dépréciation du goodwill et des autres actifs non financiers

Le goodwill est soumis annuellement à un test de dépréciation le 31 mars et lorsque des circonstances particulières le justifient. Le test de dépréciation de l'exercice précédent peut être utilisé dans le test de dépréciation annuel lorsque des critères précis sont respectés. La dépréciation est établie en évaluant la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle se rapporte le goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'une UGT diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour estimer la valeur d'utilité, qui consiste en des flux de trésorerie futurs dérivés du plus récent budget et du plan stratégique, qui couvrent une période de cinq ans, approuvés par la direction et le conseil d'administration de la Société. Ces flux de trésorerie futurs tiennent compte du rendement passé de chaque UGT, de la part de marché et des tendances économiques, ainsi que des tendances du marché et de l'industrie, et des stratégies de l'entreprise. Un taux de croissance perpétuel est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de cette période de cinq ans. Le taux de croissance perpétuel est établi en fonction des marchés particuliers auxquels les UGT participent. Le taux d'actualisation utilisé par la Société pour les flux de trésorerie est un taux avant impôt reposant sur le coût moyen pondéré du capital se rapportant à chaque UGT, qui reflète l'évaluation actuelle, par le marché, i) de la valeur temps de l'argent, et ii) des risques propres à l'actif. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Des pertes de valeur liées au goodwill ne peuvent être reprises dans des périodes futures.

Pour les actifs non financiers autres que le goodwill, la Société évalue à chaque date de clôture s'il existe un indice que la valeur comptable pourrait être dépréciée. S'il existe un tel indice, la Société estime le montant recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, et est établie pour un actif en particulier, à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, la valeur recouvrable est établie par référence à la valeur d'utilité de l'UGT. Lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme étant déprécié et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle selon un taux avant impôt qui reflète les évaluations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. Pour calculer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, un modèle d'évaluation approprié est utilisé. Ces calculs sont corroborés par des multiples d'évaluation ou d'autres indicateurs disponibles de la juste valeur.

En ce qui concerne les actifs non financiers autres que le goodwill, une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise si la valeur recouvrable estimée a changé depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. Cette valeur accrue ne peut dépasser la valeur comptable qui aurait été établie, déduction faite de l'amortissement cumulé, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif dans les exercices antérieurs. Cette reprise est comptabilisée dans les états des résultats consolidés.

I. Actifs financiers

Comptabilisation initiale

À la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net («JVBRN»), des prêts et créances («P&C») ou des instruments de couverture efficaces («couvertures»).

Lorsque des actifs financiers sont comptabilisés initialement, ils sont évalués à la juste valeur, plus les coûts de transaction directement attribuables dans le cas d'un actif financier autre que la JVBRN. Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction, soit la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre les actifs.

JVBRN

Les actifs financiers classés dans la catégorie JVBRN sont acquis dans le but d'être vendus à brève échéance. Ils comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés, sauf ceux qui sont désignés comme couvertures. Ces actifs sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains et pertes sont comptabilisés dans les états des résultats consolidés. La Société détermine si les instruments financiers dérivés incorporés doivent être séparés de leur contrat hôte au moment où elle devient partie au contrat.

P&C

Les P&C sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les P&C comprennent les comptes clients et autres créances à l'exclusion des taxes de vente à recevoir, et des crédits d'impôt à l'investissement et autres crédits d'impôt à recevoir inclus dans les autres actifs à court terme. Les P&C sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés dans les états des résultats consolidés. Lorsqu'il existe une preuve objective que les P&C ont subi une perte de valeur (comme la probabilité d'une insolvabilité ou d'importantes difficultés financières du débiteur), la valeur de la perte correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif de l'actif financier (c.-à-d. le taux d'intérêt effectif calculé à la comptabilisation initiale). La valeur comptable de l'actif est réduite au moyen d'une provision pour créances douteuses, et la perte est comptabilisée dans les états des résultats consolidés.

Si, dans une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et que cette diminution peut être liée objectivement à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur, la perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise en ajustant la provision pour créances douteuses. Toute reprise ultérieure d'une perte de valeur est comptabilisée dans les états des résultats consolidés.

Couvertures

Les couvertures comprennent des contrats de change à terme et des contrats de swap de taux d'intérêt. Elles sont comptabilisées à la juste valeur. La variation de la juste valeur de la partie efficace des couvertures est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée dans l'état des résultats consolidé.

La Société évalue à chaque date de clôture si un actif financier a subi une perte de valeur.

J. Passifs financiers

Passifs à la juste valeur

Les passifs financiers classés comme des passifs financiers à la JVBRN comprennent des instruments financiers dérivés, sauf ceux qui sont désignés comme couvertures. Ils sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains et pertes sont comptabilisés dans les états des résultats consolidés. Les gains et pertes sur les couvertures sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Autres passifs financiers

Les dettes et les comptes fournisseurs et charges à payer sont initialement comptabilisés à la juste valeur, moins les coûts de transaction directement attribuables, et lorsqu'ils n'ont pas été désignés à la JVBRN.

Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Décomptabilisation des passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation sous-jacente au passif est acquittée, annulée ou a pris fin.

K. Instruments financiers dérivés et couvertures

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés, comme les contrats de change à terme et les contrats de swap de taux d'intérêt, pour couvrir ses risques associés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle un contrat dérivé est passé. Ils sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à titre d'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Couvertures de flux de trésorerie

Aux fins de la comptabilité de couverture, toutes les couvertures sont classées comme couvertures de flux de trésorerie sauf en ce qui concerne les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger (voir ci-dessous). La couverture du risque lié à la variabilité des flux de trésorerie est imputable à un passif comptabilisé ou à une transaction en devises prévue très probable.

Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et consigne officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui sous-tendent la couverture. Cela comprend l'identification de l'instrument de couverture, de la transaction couverte ou de l'élément couvert, de la nature du risque couvert et de la façon dont l'entité appréciera l'efficacité de la couverture. On s'attend à ce que ces couvertures soient très efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie et qu'elles soient appréciées trimestriellement afin d'établir si elles ont effectivement été très efficaces tout au long des périodes désignées.

La variation de la juste valeur de la partie efficace des couvertures est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée dans les états des résultats consolidés. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans les états des résultats consolidés lorsque la transaction couverte a une incidence sur le résultat, comme c'est le cas lorsque le produit financier couvert ou les frais financiers couverts sont comptabilisés ou lorsqu'une vente prévue se réalise. S'il n'est plus probable que la transaction prévue ou l'engagement ferme se réalise, les montants antérieurement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les états des résultats consolidés.

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société désigne une partie de la dette à long terme à titre de couverture de ses investissements nets dans des établissements à l'étranger. La partie des gains ou pertes sur l'élément de couverture qui est considérée comme une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée dans les états des résultats consolidés. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans les états des résultats consolidés à la cession des investissements nets.

L. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) 1) résultant d'un événement passé, 2) lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et 3) lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge liée à toute provision est comptabilisée dans l'état des résultats consolidé, diminuée de tout remboursement.

Si la date prévue de règlement dépasse 12 mois à partir de la date de comptabilisation, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôt qui reflète les risques propres au passif. Lorsque les provisions sont actualisées, leur actualisation attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que frais financiers. Les provisions sont examinées périodiquement et ajustées au besoin.

Contrats déficitaires

Ils représentent des marges négatives anticipées sur des contrats en cours ou dans le carnet de commandes (bons de commande fermes des clients).

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société constituent essentiellement des coûts de remise en état liés à l'un des sites de fabrication au Canada. La valeur actuelle de ces obligations est évaluée au cours de l'exercice pendant lequel les coûts sont identifiés et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des obligations correspond au montant estimé des flux de trésorerie futurs totaux actualisés des obligations juridiques afférentes à la mise hors service future de ces immobilisations pour lesquelles des coûts de remise en état doivent être engagés. Les coûts des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont capitalisés au titre des immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilité. La charge au titre de la désactualisation est comptabilisée dans les états des résultats consolidés à titre de frais financiers à mesure qu'elle survient. Les coûts de démantèlement futurs estimatifs sont revus chaque année et ajustés au besoin. Les variations des coûts futurs estimatifs ou du taux

d'actualisation appliqué sont comptabilisées dans les états des résultats consolidés à titre de coût des ventes lorsque les actifs connexes sont entièrement amortis.

Garantie liée aux produits

Cette provision couvre le coût des défauts connus ou prévus des produits selon les modalités de garantie.

Litiges et autres

En raison de la nature de ses activités, dont l'achat ou la vente d'entreprises, la Société est exposée au risque de litiges techniques et commerciaux. Selon l'information dont elle disposait à la date de clôture, la Société a effectué un examen des risques financiers auxquels elle pourrait être exposée. La provision comptabilisée couvre les risques liés à ces litiges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque la Société a mis en œuvre un plan de restructuration détaillé qui a été communiqué de façon suffisamment détaillée pour créer une obligation implicite. Une provision pour restructuration ne comprend que les coûts directement liés au plan de restructuration, et est mesurée selon la meilleure estimation du montant requis pour régler les obligations de la Société.

M. Facturations progressives

Les facturations progressives représentent les montants reçus des clients en contrepartie des coûts engagés à l'égard de contrats précis. Ces montants sont reclassés dans les ventes au moment où les unités connexes sont livrées et facturées aux clients.

N. Frais de financement différés

Les frais de financement différés liés à la dette à long terme sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur une période de cinq ans, ce qui représente la durée de la dette à long terme connexe.

O. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

La Société a des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui fournissent des prestations de retraite à ses employés.

Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies, les prestations de retraite sont fondées soit sur les années de service et un montant fixe, soit sur les années de service et le salaire moyen final, ou bien sur les modalités d'ententes individuelles.

L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations définies est fondée sur la méthode des unités de crédit projetées, qui fait appel à la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, le cas échéant, l'augmentation des autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés, le taux d'actualisation et d'autres facteurs actuariels.

Les obligations au titre des prestations définies présentées aux bilans consolidés représentent la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies, moins la juste valeur des actifs des régimes.

Les gains actuariels et les pertes actuarielles résultent de la différence entre le rendement réel des actifs des régimes pour une période et le rendement prévu des actifs des régimes pour cette période ou de modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations définies.

Les réévaluations se rapportant aux gains actuariels et pertes actuarielles liés aux hypothèses démographiques, aux modifications apportées aux hypothèses financières, aux gains liés à des écarts actuariels, à l'incidence de la limite de l'actif, à l'incidence des obligations minimales en matière de capitalisation et au rendement des actifs des régimes sont immédiatement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles surviennent. Ces réévaluations sont également immédiatement comptabilisées dans les résultats non distribués et ne sont pas reclassées en résultat net au cours d'une période ultérieure.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice et des services passés liés aux régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration au poste «Charges liées aux employés» dans les états financiers consolidés. Les produits d'intérêts ou les charges d'intérêts nets sur le surplus ou le déficit net sont comptabilisés dans les frais financiers.

Les coûts des services passés dont les droits aux prestations sont acquis découlant des modifications apportées aux régimes sont immédiatement comptabilisés dans les états des résultats consolidés. Les coûts des services passés dont les droits ne sont pas acquis sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la période moyenne jusqu'à ce que les droits aux prestations deviennent acquis.

La comptabilisation d'un actif au titre des régimes à prestations définies se limite à la valeur actuelle des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements par le régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime, et aux coûts des services passés non comptabilisés et cumulés dont les droits aux prestations ne sont pas acquis. De plus, les exigences minimales de financement

peuvent restreindre la disponibilité des remboursements ou des diminutions des cotisations futures, et même entraîner un passif. Les ajustements découlant de la limite des actifs et des exigences minimales de financement sont immédiatement comptabilisés en totalité dans les autres éléments du résultat global.

P. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

La Société offre un régime d'options sur actions en vertu duquel des options visant l'achat d'actions ordinaires sont émises essentiellement en faveur des dirigeants et employés clés. La Société utilise le modèle binomial pour déterminer la juste valeur des options sur actions, laquelle est amortie par imputation aux résultats au cours de la période d'acquisition à l'aide du mode d'amortissement graduel. La charge de rémunération connexe est incluse dans les frais de vente et d'administration, et sa contrepartie est comptabilisée dans le surplus d'apport.

Régime d'actionnariat et d'incitation à l'actionnariat

La Société offre un régime d'actionnariat et d'incitation à l'actionnariat qui permet aux membres clés de la direction de souscrire, au moyen de retenues salariales, un certain nombre d'actions ordinaires émises par la Société. Le prix de souscription des actions ordinaires représente 90 % du cours de clôture moyen (fondé sur les cinq jours précédents) de l'action ordinaire de la Société à la Bourse de Toronto («TSE»). L'émission d'actions ordinaires est comptabilisée dans le capital émis. En outre, la Société verse un montant égal à 50 % des cotisations des employés, montant qui ne peut excéder 10 % du salaire annuel de base des employés, en attribuant aux employés des actions ordinaires additionnelles acquises à la TSE au cours du marché. Toutefois, la cotisation de la Société ne peut excéder 4 % du salaire de base annuel des employés. Les actions ordinaires achetées par la Société au nom des employés sont comptabilisées à titre de charge de rémunération, dans les frais de vente et d'administration.

Régime de droits à la plus-value d'actions («DPVA»)

La Société a offert jusqu'en août 2010 (voir ci-dessous) un régime de DPVA en vertu duquel des droits étaient attribués aux administrateurs non salariés. Même si le régime de DPVA a été remplacé par un régime d'unités d'action différées («UAD»), les DPVA en circulation émis avant août 2010 sont toujours en vigueur. Ce régime permet aux participants de recevoir sous forme de prime, à la date d'exercice d'un DPVA, une contrepartie au comptant égale à l'excédent du cours des actions ordinaires à la date d'exercice du DPVA sur sa valeur attribuée initiale. Les DPVA sont imputés aux résultats sur leur durée d'acquisition, et leur coût est déterminé selon le modèle d'évaluation, puis réévalué à chaque période de présentation de l'information financière. La charge de rémunération connexe est incluse dans les frais de vente et d'administration, et sa contrepartie est comptabilisée dans les comptes fournisseurs et charges à payer jusqu'à ce que les DPVA soient exercés ou annulés.

En août 2010, le conseil d'administration a décidé de mettre un terme au régime de DPVA et de le remplacer par un régime d'UAD (voir ci-dessous), qui a été approuvé en mai 2011.

Régime d'UAD

Depuis mai 2011, la Société offre un régime d'UAD, qui remplace le régime de DPVA (voir ci-dessus), en vertu duquel des droits sont attribués aux administrateurs non salariés. Ce régime permet aux participants de recevoir une rémunération à la date de départ, à titre de membres du conseil d'administration, qui représente une contrepartie au comptant égale au cours des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD.

Ces UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées, et leur coût est déterminé selon un modèle d'évaluation, puis réévalué à chaque période de présentation de l'information financière. Chaque administrateur peut également choisir, à chaque exercice, de convertir jusqu'à concurrence de 50 % de ses honoraires annuels d'administrateur en UAD. Les droits afférents à ces UAD sont acquis sur une période d'un an. La charge de rémunération y étant rattachée se trouve dans les frais de vente et d'administration, et sa contrepartie est comptabilisée au titre des comptes fournisseurs et charges à payer jusqu'à l'exercice des UAD à la date de départ.

Q. Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les avantages économiques iront à la Société et qu'ils peuvent être évalués de façon fiable. Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, compte non tenu des droits et de la taxe de vente. La comptabilisation des produits est également assujettie aux critères suivants :

Vente de biens

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de biens, qui comprennent les travaux d'entretien et de remise à neuf, sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, habituellement à la livraison des biens. Les produits tirés de la vente de biens sont comptabilisés à mesure que les unités connexes sont livrées, que le prix de vente est déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits d'intérêts

Les produits sont comptabilisés à mesure que les intérêts s'accroissent selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont présentés en diminution des frais financiers (voir la note 9).

R. Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, qui comprend principalement les crédits d'impôt à l'investissement et autres crédits d'impôt, les subventions ainsi que la portion actualisée des prêts des autorités gouvernementales, est comptabilisée lorsqu'il y a une assurance raisonnable qu'elle sera reçue et que toutes les conditions connexes seront respectées. Lorsque l'aide gouvernementale est liée à un élément de charge, elle est comptabilisée en tant que réduction des charges au cours de la période nécessaire pour faire correspondre systématiquement l'aide gouvernementale aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque l'aide gouvernementale est liée à un actif, elle est déduite du coût de l'actif connexe (immobilisations corporelles, coûts de développement capitalisés ou stocks).

Les prêts non remboursables sous conditions des autorités gouvernementales sont comptabilisés à titre d'aide gouvernementale s'il existe une assurance raisonnable que l'entité remplira les conditions relatives à la dispense de remboursement du prêt.

Les avantages découlant des prêts consentis par des autorités gouvernementales assortis d'un taux d'intérêt inférieur à celui du marché sont évalués au début des prêts en tant que différence entre la trésorerie reçue et le montant auquel les prêts sont initialement comptabilisés dans les bilans consolidés. À la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un prêt à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché est estimée être la valeur actuelle de tous les décaissements futurs de trésorerie, actualisée à l'aide du taux d'intérêt du marché en vigueur pour un instrument similaire ayant une notation semblable.

S. Impôt sur le résultat

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant que l'on s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt exigible se rapportant à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres et non dans l'état des résultats consolidé ou l'état du résultat global consolidé.

Impôt différé

L'impôt différé est calculé en fonction des différences temporelles existant à la date de clôture entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de présentation de l'information financière. Des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles et imposables, sauf :

- lorsque l'actif ou le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'a d'incidence ni sur le résultat comptable ni sur le résultat imposable;
- en ce qui concerne les différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, lorsque la Société est en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporelles se résorberont et qu'il est probable que les différences temporelles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les crédits d'impôt reportés en avant ou inutilisés et les pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable sera réalisé, contre lequel la Société pourra appliquer les différences temporelles déductibles, les crédits d'impôt reportés en avant ou inutilisés et les pertes fiscales inutilisées. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est examinée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un résultat imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la totalité ou d'une partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif est réalisé ou le passif réglé, selon les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé associé à des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé directement dans les capitaux propres et non dans les états des résultats consolidés ou les états du résultat global consolidés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible contre les passifs d'impôt exigible et si l'impôt différé concerne des impôts prélevés par la même administration fiscale à l'égard de la même entité imposable. Tous les actifs et passifs d'impôt différé sont classés comme étant à long terme.

Taxe de vente

Les ventes, les charges et les actifs sont comptabilisés compte non tenu du montant de la taxe de vente, sauf lorsque la taxe de vente payable sur l'achat de biens ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou dans la charge connexe, selon le cas.

Les comptes clients et les comptes fournisseurs sont comptabilisés compte tenu du montant de la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente recouvrable auprès de l'administration fiscale, ou payable à celle-ci, est compris dans les autres actifs à court terme ou les comptes fournisseurs et charges à payer dans les bilans consolidés.

T. Bénéfice par action

Le bénéfice par action est déterminé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action tient compte de l'exercice de tous les facteurs de dilution. Cette méthode suppose que le produit provenant des options sur actions dans la monnaie serait utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant l'exercice.

U. Modifications des méthodes comptables

Le 1^{er} avril 2013, la Société a adopté les normes suivantes de façon rétrospective, conformément aux modifications exigées par l'International Accounting Standards Board («IASB»). L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence importante sur les chiffres comparatifs des périodes précédentes.

IAS 1 Présentation des états financiers

L'IAS 1 modifiée, *Présentation des états financiers*, a été adoptée de façon rétrospective à compter du 1^{er} avril 2013. Le changement principal découlant des modifications apportées à l'IAS 1 est l'exigence de présenter séparément les autres éléments du résultat global pouvant être reclassés en résultat net et les autres éléments du résultat global qui ne le seront pas, à l'état du résultat global consolidé.

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, a été adoptée de façon rétrospective à compter du 1^{er} avril 2013. Il s'agit d'une nouvelle norme complète qui établit un nouveau cadre pour l'évaluation à la juste valeur et qui fournit des indications sur les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur.

IAS 19 Avantages du personnel

L'IAS 19 modifiée, *Avantages du personnel*, a été adoptée de façon rétrospective à compter du 1^{er} avril 2013. Entre autres changements, les modifications exigent que les entités calculent la composante coût du financement des régimes à prestations définies en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi (habituellement, la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes). En outre, le coût financier net est désormais présenté dans les frais financiers. De plus, les modifications de l'IAS 19 établissent de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir sur les régimes à prestations définies, notamment des informations additionnelles sur les caractéristiques des régimes à prestations définies et les risques auxquels les entités sont exposées en raison de leur participation à ces régimes. Les modifications de méthodes comptables ont été comptabilisées de façon rétrospective conformément aux règles de transition de l'IAS 19 modifiée.

L'incidence de l'adoption de l'IAS 19 modifiée, *Avantages du personnel*, sur l'état des résultats consolidé et l'état du résultat global consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2013 se présente comme suit :

● Diminution du coût des ventes	(71)	\$
● Augmentation des frais de vente et d'administration	128	
● Augmentation des frais financiers	508	
● Diminution de la charge d'impôt sur le résultat	(152)	
● Diminution du résultat net découlant des activités poursuivies et du résultat net	(413)	
● Diminution des pertes sur la réévaluation, déduction faite de l'impôt sur le résultat	413	
● Augmentation des autres éléments du résultat global découlant des activités poursuivies et des autres éléments du résultat global	413	

V. Modifications futures des méthodes comptables

Les normes publiées, mais non encore en vigueur, qui pourraient s'appliquer à la Société sont les suivantes :

IFRS 9 *Instruments financiers*

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de classes d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme prévoit aussi un nouveau modèle de comptabilité de couverture mieux harmonisé avec les activités de gestion des risques entreprises par la Société. La date d'entrée en vigueur de ces modifications sera déterminée par l'IASB lorsque le projet global de l'IFRS 9 tirera presque à sa fin. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications.

IFRIC 21 *Droits ou taxes*

L'IFRIC 21 précise le moment de la comptabilisation d'un passif au titre d'une sortie de ressources imposée par une autorité publique conformément à la législation, en fonction des activités qui entraînent ce paiement. Les droits ou taxes s'appliquent de façon rétrospective pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} avril 2014. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces modifications.

Note 4. Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des produits, des charges, des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation de passifs éventuels à la date de clôture. Toutefois, l'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants à la valeur comptable des actifs ou des passifs.

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a fait des estimations et a formulé des hypothèses. Les principales estimations et hypothèses relatives à l'avenir et à d'autres sources d'estimations incertaines à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs sont présentées ci-dessous :

A. *Perte de valeur des actifs non financiers*

Il y a perte de valeur lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, soit le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente est fondé sur les données disponibles tirées d'accords de vente irrévocables d'actifs similaires signés à l'occasion d'une transaction dans des conditions de concurrence normale et sur les prix de marché observables moins les coûts marginaux imputables à la cession de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie sont dérivés du budget et du plan stratégique de cinq ans de la Société et ne comprennent pas les activités de restructuration envers lesquelles la Société n'est pas encore engagée ni les importants investissements à venir qui amélioreront le rendement des actifs de l'UGT qui fait l'objet du test. La valeur recouvrable est très sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle de la valeur actualisée des flux de trésorerie ainsi qu'aux entrées de trésorerie futures attendues et au taux de croissance perpétuel utilisé aux fins de l'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées afin de déterminer la valeur recouvrable des différentes UGT, dont une analyse de sensibilité, sont expliquées plus en détail à la note 18.

B. *Actifs d'impôt différé*

Il existe des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes ainsi qu'au montant et à l'échéancier du résultat fiscal futur. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour tenir compte des conséquences possibles des vérifications des autorités fiscales. Le montant de ces provisions est fonction de différents facteurs, comme les antécédents découlant de vérifications fiscales et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'administration fiscale.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que la Société disposera de résultats imposables auxquels ces pertes pourront être imputées. La direction doit porter un jugement afin de déterminer les actifs d'impôt différé qui peuvent être comptabilisés, en fonction du moment probable où la Société disposera de résultats imposables futurs et du montant de ceux-ci ainsi que des stratégies de gestion fiscale futures.

C. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé à l'aide d'évaluations actuarielles. Il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les hausses salariales futures et les taux de mortalité afin de procéder à l'évaluation actuarielle. La direction utilise les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité pour déterminer les taux d'actualisation appropriés. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations sont assujetties à une incertitude importante. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies et la charge de retraite, y compris une analyse de sensibilité, sont présentées à la note 27.

D. Coûts de développement capitalisés

Les coûts de développement sont capitalisés conformément à la méthode comptable présentée à la note 3. La capitalisation initiale repose sur le jugement de la direction quant à la confirmation de la faisabilité économique, soit généralement lorsqu'un projet de développement d'un produit atteint un jalon défini dans le modèle de gestion du projet. Dans le cadre de la détermination des montants à capitaliser, la direction pose des hypothèses relatives aux flux de trésorerie attendus des actifs, aux taux d'actualisation à utiliser et à la durée attendue des avantages et aux quantités prévues aux contrats.

E. Provisions

La Société a comptabilisé des provisions afin de couvrir des coûts qui pourraient survenir au cours de périodes futures. Afin de déterminer le montant des provisions, des hypothèses et des estimations sont posées relativement aux taux d'actualisation et au coût attendu de règlement de ces passifs.

Note 5. Acquisition d'entreprise

Le 3 février 2014, la Société a signé une entente visant l'acquisition de la totalité du capital-actions de APPH Limited, basée au Royaume-Uni, et de APPH Wichita Inc., basée aux États-Unis (collectivement, «APPH»), auprès de BBA Aviation Plc (LSE : BBA), pour une contrepartie de 124 184 \$ US (138 738 \$), déduction faite de la trésorerie acquise de 3 816 \$ US (4 264 \$). Pour financer cette acquisition, la Société a utilisé 54 884 \$ US (61 316 \$) de ses liquidités disponibles et a prélevé un montant de 69 300 \$ US (77 422 \$) sur sa facilité de crédit existante. La transaction a été traitée comme un regroupement d'entreprises.

APPH est un fournisseur intégré de trains d'atterrissage et de systèmes hydrauliques et d'assemblages destinés aux fabricants d'équipement d'origine («OEM») et aux marchés des pièces de rechange. Cette acquisition permet à la Société d'accroître ses activités dans le marché européen et d'augmenter et de diversifier sa clientèle.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, l'acquisition a permis de générer des ventes et un résultat net pour une période d'exploitation de deux mois de respectivement 14 710 \$ et 1 327 \$. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2013, les ventes et le résultat net pour l'ensemble de l'exercice attribuables à APPH se seraient élevés à respectivement environ 82 530 \$ et 4 898 \$. Pour déterminer ces montants, la direction a supposé que les ajustements de la juste valeur survenus à la date d'acquisition auraient été les mêmes que si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} avril 2013.

Les frais liés à l'acquisition s'élevant à 5 017 \$, constitués d'honoraires professionnels et de frais de transaction, ont été comptabilisés à titre de charge à l'état des résultats consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2014.

La répartition préliminaire du prix d'achat au 3 février 2014 qui reflète la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge, tout excédant étant attribué au goodwill, se présentait comme suit :

Trésorerie	4 264 \$
Comptes clients	15 548
Stocks	39 310
Autres actifs à court terme	854
Total de l'actif à court terme	59 976
Immobilisations corporelles	14 896
Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée ¹	25 469
Actifs d'impôt différé	1 098
Total de l'actif à long terme	41 463
Comptes fournisseurs et charges à payer	12 535
Comptes fournisseurs – autres et autres passifs ²	1 698
Provisions	5 611
Total du passif à court terme	19 844
Autres passifs ²	3 306
Total du passif à long terme	3 306
Actifs et passifs identifiables, montant net	78 289
Goodwill à l'acquisition	64 713
Total de la contrepartie	143 002
Trésorerie acquise	4 264
Sortie de fonds, montant net	138 738 \$

1) *Essentiellement constitué des relations clients et des contrats représentant 25 109 \$.*

2) *Essentiellement constitué des produits différés.*

Cette répartition du prix d'achat est préliminaire. La répartition finale du prix d'achat pourrait donner lieu à des modifications à la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. La répartition finale du prix d'achat devrait être complétée dès que la direction aura recueilli toute l'information importante et jugée nécessaire pour établir définitivement cette répartition. Le goodwill de 64 713 \$ a principalement été attribué à la ligne de produits Trains d'atterrissage.

Note 6. Activités abandonnées

Le 16 juillet 2012, au cours de l'exercice précédent, la Société a signé une entente définitive en vue de la vente de la quasi-totalité des activités relatives à ses lignes de produits Aérostructure et Industriels à Précision Castparts Corporation («PCC»), société publique cotée à la Bourse de New York (la «transaction de vente»). Les actifs nets acquis par PCC comprennent les installations de fabrication de la ligne de produits Aérostructure de la Société situées à Dorval (Québec), Querétaro (Mexique) et Arlington (Texas), ainsi que les installations de fabrication de la ligne de produits Industriels situées à Cincinnati (Ohio). Avant la transaction de vente, la ligne de produits Aérostructure faisait partie du secteur de l'Aérospatiale de la Société, tandis que la ligne de produits Industriels constituait le secteur des Produits industriels. Par conséquent, toutes les activités ayant été vendues sont exclues de l'information sectorielle de la Société. À la suite de la transaction de vente, la Société n'exerce ses activités que dans le secteur de l'Aérospatiale.

La transaction de vente a été conclue le 31 août 2012, et le produit brut en découlant, incluant les ajustements postérieurs à la clôture, de 297,8 millions de dollars a été versé en espèces. En tenant compte des impôts connexes et des frais liés à la transaction, le produit net de la vente a atteint 234,3 millions de dollars. Le gain de 163,0 millions de dollars réalisé sur la transaction, déduction faite des impôts connexes de 51,8 millions de dollars, s'est élevé à 111,2 millions de dollars. Le gain réalisé sur la vente des activités abandonnées et le résultat net en découlant comprennent également le remboursement d'une provision de 965 \$ et un montant de 890 \$ lié aux activités qui ont été rendues dans les exercices précédents, en raison du délai de prescription.

Au cours de l'exercice précédent, parallèlement à la transaction de vente, la Société a procédé au remboursement d'obligations au titre de contrats de location-financement de 16,0 millions de dollars et au remboursement d'un prêt des autorités gouvernementales de 1,0 million de dollars se rattachant aux activités vendues. La Société a également procédé au remboursement partiel de 37,5 millions de dollars américains (37,0 millions de dollars) du montant prélevé sur la facilité de crédit bancaire consortiale (la «facilité de crédit») et au rachat de deux des trois contrats de swap de taux d'intérêt en vigueur, ce qui représente un montant nominal totalisant 30 millions de dollars américains, pour un coût total de 1,7 million de dollars qui a été comptabilisé à titre de frais liés à la transaction de vente.

À la suite de la transaction de vente décrite ci-dessus, les produits et les charges découlant des activités abandonnées avant le 31 août 2012 sont comptabilisés séparément des produits et des charges découlant des activités poursuivies, jusqu'au niveau du résultat net dans les états des résultats consolidés de tous les trimestres de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Le résultat net lié aux activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 mars 2013 se présente comme suit :

Ventes	58 081	\$
Coût des ventes	45 423	
Marge brute	12 658	
Frais de vente et d'administration	3 207	
Résultat opérationnel	9 451	
Frais financiers	1 047	
Gain découlant de la vente des activités abandonnées	163 933	
Résultat avant charge d'impôt sur le résultat	172 337	
Charge d'impôt sur le résultat liée aux activités abandonnées	2 224	
Charge d'impôt sur le résultat liée au gain découlant de la vente des activités abandonnées	51 887	
Résultat net découlant des activités abandonnées	118 226	\$
Bénéfice par action découlant des activités abandonnées – de base	3,82	\$
Bénéfice par action découlant des activités abandonnées – dilué	3,80	\$

Le résultat global lié aux activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 mars 2013 se présente comme suit :

Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui seront reclassés en résultat net		
Gain découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	759	\$
Couverture de flux de trésorerie :		
Gains nets sur évaluation des instruments financiers dérivés	1 354	
Impôt différé	(365)	
	989	
Gains sur la couverture des investissements nets dans des établissements américains	497	
Impôt différé	(64)	
	433	
Autres éléments du résultat global découlant des activités abandonnées	2 181	
Résultat net découlant des activités abandonnées	118 226	
Résultat global découlant des activités abandonnées	120 407	\$

Note 7. Aide gouvernementale

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a comptabilisé, à titre de réduction du coût des ventes et des frais de vente et d'administration, une aide gouvernementale au titre des activités poursuivies pour un montant de 3 220 \$ (2 764 \$ en 2013) et un montant de 4 259 \$ (2 301 \$ en 2013) à titre de réduction des immobilisations corporelles ou de coûts de développement capitalisés et logiciels, présentés dans les actifs incorporels à durée d'utilité déterminée.

Note 8. Coût des ventes, frais de vente et d'administration et frais liés à l'acquisition

Les principaux éléments de ces charges liées aux activités poursuivies des exercices clos les 31 mars se présentent comme suit :

	2014	2013
		(retraité – note 3)
Matières premières et pièces achetées	110 850 \$	101 233 \$
Charges liées aux employés	95 762	92 501
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée d'utilité déterminée (notes 16 et 17)	13 280	12 533
Autres	34 639	30 325
	254 531 \$	236 592 \$

Les gains ou pertes de change découlant de la conversion d'éléments monétaires nets libellés en devises sont inclus dans les frais de vente et d'administration de la Société. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a comptabilisé dans ses frais de vente et d'administration un gain de change de 1 074 \$ (22 \$ en 2013).

Note 9. Frais financiers

Les frais financiers pour les exercices clos les 31 mars se résument comme suit :

	2014	2013
		(retraité – note 3)
Frais d'intérêt	1 187 \$	954 \$
Intérêts au titre de la désactualisation des prêts des autorités gouvernementales	1 740	1 652
Intérêt sur les obligations au titre des prestations définies, montant net (note 27)	465	508
Amortissement des frais de financement différés (note 22)	440	440
Commission d'attente	566	518
Autres intérêts au titre de la désactualisation et ajustements du taux d'actualisation	(176)	513
	4 222	4 585
Gain sur les instruments financiers classés dans la catégorie JVBRN ¹ – Produits d'intérêts	406	733
	3 816 \$	3 852 \$

¹⁾ Juste valeur par le biais du résultat net.

Note 10. Frais de restructuration

Le 16 janvier 2014, en raison de la baisse substantielle de la demande sur le marché secondaire des produits militaires par le gouvernement américain, la Société a annoncé un plan d'optimisation et de consolidation de sa capacité de production, tout en améliorant davantage la productivité dans l'ensemble de l'entreprise. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre de la stratégie opérationnelle de la Société axée sur des centres d'excellence spécialisés.

Ces frais de restructuration devraient entraîner la comptabilisation d'une charge totale d'environ 5 000 \$ avant impôt sur le résultat. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a comptabilisé des frais de restructuration de 1 884 \$, qui comprennent des prestations de cessation d'emploi de 1 367 \$, une perte de valeur d'un montant de 193 \$ au titre de l'équipement qui ne sera plus utilisé dans le cadre des activités et d'autres coûts connexes de 324 \$. La tranche restante des frais de restructuration de 3 116 \$ devrait être engagée au cours du premier semestre de l'exercice 2015. La tranche non payée des frais de restructuration au 31 mars 2014 est présentée dans les provisions à court terme à titre de litiges et autres pour un montant de 890 \$ (note 21), alors que les prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite sont présentés dans les autres passifs pour un montant de 319 \$ (note 27) aux bilans consolidés de la Société.

Note 11. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les éléments utilisés pour calculer le bénéfice par action de base et dilué pour les exercices clos les 31 mars :

	2014	2013
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	31 536 316	30 939 184
Effet dilutif des options sur actions de la Société	125 523	175 255
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation	31 661 839	31 114 439

Le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte de l'effet de dilution potentiel de certaines options sur actions de la Société, puisque leur effet est antidilutif. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, 502 500 options sur actions du régime de la Société (aucune en 2013) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action.

Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mars 2014	31 mars 2013
Fonds en banque	47 347 \$	91 236 \$
Dépôts à court terme	-	10 020
	47 347 \$	101 256 \$

Les fonds en banque portent intérêt à des taux variables fondés sur les taux des dépôts bancaires quotidiens. Les dépôts à court terme sont effectués pour des périodes pouvant atteindre trois mois et portent intérêt aux taux des dépôts à court terme respectifs.

Note 13. Stocks

	31 mars 2014	31 mars 2013
Matières premières	62 934 \$	43 023 \$
Produits en cours	69 431	55 948
Produits finis	1 683	1 846
	134 048 \$	100 817 \$

Le montant des stocks comptabilisés à titre de coût des ventes pour l'exercice clos le 31 mars 2014 s'est élevé à 194 739 \$ (188 933 \$ en 2013).

Les pertes de valeur liées aux stocks pour les exercices clos les 31 mars se présentent comme suit :

	2014	2013
Pertes de valeur constatées à titre de coût des ventes (note 10)	5 874 \$	4 286 \$
Reprises de pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures à titre de réduction du coût des ventes	4 702 \$	5 150 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, les reprises de pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures comprennent les montants imputés à la provision pour stocks de 2 103 \$ (1 956 \$ en 2013) relativement à des produits livrés ou ayant fait l'objet d'une radiation au cours de l'exercice, à l'égard desquels une provision pour perte de valeur a été requise et comptabilisée au cours de périodes antérieures pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. Elles comprennent aussi le résultat de la réévaluation, à chaque date de clôture, de la valeur nette de réalisation des stocks en fonction des contrats de vente et des coûts de fabrication connexes. La réévaluation tient compte des variations du prix de vente et du nombre d'unités à livrer en vertu des nouveaux contrats conclus, de même que de la baisse des coûts de production résultant de l'amélioration des processus de fabrication.

Note 14. Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dans les bilans consolidés se présente comme suit :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Actifs à court terme		
Contrats de change à terme et instruments financiers dérivés incorporés	283 \$	2 935 \$
	283 \$	2 935 \$
Actifs à long terme		
Contrats de change à terme	276 \$	284 \$
	276 \$	284 \$
Passifs à court terme		
Contrats de change à terme et instruments financiers dérivés incorporés	4 576 \$	1 483 \$
Contrats de swap de taux d'intérêt	205	172
	4 781 \$	1 655 \$
Passifs à long terme		
Contrats de change à terme	2 317 \$	622 \$
Contrats de swap de taux d'intérêt	160	287
	2 477 \$	909 \$

Note 15. Autres actifs à court terme

	31 mars 2014	31 mars 2013
Crédits d'impôt à l'investissement et autres crédits d'impôt à recevoir	8 762 \$	9 051 \$
Taxes de vente à recevoir	1 761	1 405
Dépôts – machinerie et équipement (note 28)	12 868	234
Frais payés d'avance	2 748	1 540
Autres	782	347
	26 921 \$	12 577 \$

Note 16. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie, équipement et outillage	Autres	Construction en cours	Total
Coûts :						
Au 31 mars 2013	1 888 \$	40 021 \$	135 747 \$	7 748 \$	854 \$	186 258 \$
Acquisition d'entreprise (note 5)	987	2 288	10 470	59	1 092	14 896
Acquisitions	-	2 434	9 380	808	-	12 622
Aide gouvernementale (note 7)	-	(574)	(1 189)	(8)	-	(1 771)
Construction en cours	-	-	672	-	(672)	-
Mises hors service et cessions	-	(1 105)	(779)	(27)	-	(1 911)
Effet de la variation des cours de change	78	722	655	329	4	1 788
Au 31 mars 2014	2 953 \$	43 786 \$	154 956 \$	8 909 \$	1 278 \$	211 882 \$
Amortissement cumulé :						
Au 31 mars 2013	-	17 291 \$	87 384 \$	3 397 \$	-	108 072 \$
Charges d'amortissement	-	2 116	9 369	802	-	12 287
Perte de valeur (note 10)	-	-	193	-	-	193
Mises hors service et cessions	-	(1 083)	(599)	(27)	-	(1 709)
Effet de la variation des cours de change	-	276	28	430	-	734
Au 31 mars 2014	- \$	18 600 \$	96 375 \$	4 602 \$	- \$	119 577 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	2 953 \$	25 186 \$	58 581 \$	4 307 \$	1 278 \$	92 305 \$

	Terrains	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie, équipement et outillage	Autres	Construction en cours	Total
Coûts :						
Au 31 mars 2012	4 779 \$	65 509 \$	247 181 \$	9 890 \$	609 \$	327 968 \$
Activités abandonnées (note 6)	(2 908)	(29 098)	(116 788)	(2 996)	(74)	(151 864)
Activités poursuivies	1 871	36 411	130 393	6 894	535	176 104
Acquisitions	-	3 539	6 268	949	853	11 609
Aide gouvernementale (note 7)	-	(21)	(304)	(20)	-	(345)
Construction en cours	-	-	535	-	(535)	-
Mises hors service et cessions	-	(21)	(1 306)	(84)	-	(1 411)
Effet de la variation des cours de change	17	113	161	9	1	301
Au 31 mars 2013	1 888 \$	40 021 \$	135 747 \$	7 748 \$	854 \$	186 258 \$
Amortissement cumulé :						
Au 31 mars 2012	- \$	22 415 \$	147 440 \$	4 905 \$	- \$	174 760 \$
Activités abandonnées (note 6)	-	(6 986)	(67 852)	(2 241)	-	(77 079)
Activités poursuivies	-	15 429	79 588	2 664	-	97 681
Charges d'amortissement	-	1 862	8 968	802	-	11 632
Mises hors service et cessions	-	(14)	(1 229)	(73)	-	(1 316)
Effet de la variation des cours de change	-	14	57	4	-	75
Au 31 mars 2013	- \$	17 291 \$	87 384 \$	3 397 \$	- \$	108 072 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2013	1 888 \$	22 730 \$	48 363 \$	4 351 \$	854 \$	78 186 \$

Les acquisitions d'immobilisations corporelles liées aux activités poursuivies présentées ci-dessus peuvent être rapprochées comme suit :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Acquisitions brutes	12 622 \$	11 609 \$
Aide gouvernementale (note 7)	(1 771)	(345)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10 851	11 264
Variation des acquisitions non encore payées incluses dans les comptes fournisseurs – autres et autres passifs à la clôture de l'exercice (note 20)	32	978
Machinerie et équipement acquis par le biais de contrats de location-financement (note 22)	(1 157)	(778)
Acquisitions selon les états des flux de trésorerie	9 726 \$	11 464 \$

Au 31 mars 2014, le coût de la machinerie, l'équipement et outillage comprenait des actifs acquis aux termes de contrats de location-financement, pour un montant de 19 693 \$ (18 435 \$ au 31 mars 2013), et un amortissement cumulé de 8 850 \$ (7 328 \$ au 31 mars 2013).

Aux 31 mars 2014 et 2013, la construction en cours comprenait le coût lié à la machinerie et à l'équipement en cours d'installation à ces dates.

Au 31 mars 2014, le coût des immobilisations corporelles encore utilisées et entièrement amorties était de 68 783 \$ (71 355 \$ au 31 mars 2013).

Note 17. Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée

	Coûts de développement capitalisés	Logiciels	Relations clients et contrats	Total
Coûts :				
Au 31 mars 2013	25 728 \$	11 359 \$	1 368 \$	38 455 \$
Acquisition d'entreprise (note 5)	-	360	25 109	25 469
Acquisitions	10 219	460	-	10 679
Aide gouvernementale (note 7)	(2 448)	(40)	-	(2 488)
Mises hors service et cessions	-	-	(1 368)	(1 368)
Effet de la variation des cours de change	2	95	(29)	68
Au 31 mars 2014	33 501 \$	12 234 \$	25 080 \$	70 815 \$
Amortissement cumulé :				
Au 31 mars 2013	557 \$	10 058 \$	1 368 \$	11 983 \$
Charge d'amortissement	115	694	184	993
Mises hors service et cessions	-	-	(1 368)	(1 368)
Effet de la variation des cours de change	-	66	2	68
Au 31 mars 2014	672 \$	10 818 \$	186 \$	11 676 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	32 829 \$	1 416 \$	24 894 \$	59 139 \$

	Coûts de développement capitalisés	Logiciels	Relations clients et contrats	Total
Coûts :				
Au 31 mars 2012	21 233 \$	14 409 \$	8 644 \$	44 286 \$
Activités abandonnées (note 6)	(480)	(3 560)	(7 276)	(11 316)
Activités poursuivies	20 753	10 849	1 368	32 970
Acquisitions	6 931	495	-	7 426
Aide gouvernementale (note 7)	(1 956)	-	-	(1 956)
Effet de la variation des cours de change	-	15	-	15
Au 31 mars 2013	25 728 \$	11 359 \$	1 368 \$	38 455 \$
Amortissement cumulé :				
Au 31 mars 2012	507 \$	12 672 \$	6 593 \$	19 772 \$
Activités abandonnées (note 6)	-	(3 387)	(5 309)	(8 696)
Activités poursuivies	507	9 285	1 284	11 076
Charge d'amortissement	50	767	84	901
Effet de la variation des cours de change	-	6	-	6
Au 31 mars 2013	557 \$	10 058 \$	1 368 \$	11 983 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2013	25 171 \$	1 301 \$	- \$	26 472 \$

Note 18. Goodwill

	31 mars 2014	31 mars 2013
Coûts :		
Solde au début de l'exercice	19 180 \$	36 068 \$
Acquisition d'entreprise (note 5)	64 713	-
Activités abandonnées (note 6)	-	(16 986)
Effet de la variation des cours de change	485	98
Goodwill	84 378 \$	19 180 \$

Aux 31 mars, la valeur comptable nette du goodwill était affectée aux UGT suivantes :

	31 mars 2014	31 mars 2013
UGT		
Aérospatiale – Ligne de produits Trains d’atterrissage	80 678 \$	16 672 \$
Aérospatiale – Autres produits	3 700	2 508
Goodwill	84 378 \$	19 180 \$

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées afin de déterminer les montants recouvrables dans le cadre des derniers tests de dépréciation effectués au 31 mars 2014 pour Aérospatiale – Ligne de produits Trains d’atterrissage et Aérospatiale - Autres produits:

UGT	Taux d’actualisation avant impôt	Taux de croissance perpétuel
Aérospatiale – Ligne de produits Trains d’atterrissage	13,9 %	3,0 %
Aérospatiale – Autres produits	13,7 % et 14,4 %	2,0 %

Sensibilité des montants recouvrables

Le tableau suivant présente, pour chaque UGT, les changements du taux d’actualisation ou du taux de croissance perpétuel utilisés dans les derniers tests qui auraient été nécessaires afin de recouvrir la valeur comptable de chaque UGT au 31 mars 2014 :

UGT	Hausse du taux d’actualisation avant impôt	Baisse du taux de croissance perpétuel
Aérospatiale – Ligne de produits Trains d’atterrissage	2,9 %	4,0 %
Aérospatiale – Autres produits	7,3 % et 15,4 %	13,8 %

Note 19. Comptes fournisseurs et charges à payer

	31 mars 2014	31 mars 2013
Comptes fournisseurs ¹	36 092 \$	28 165 \$
Charges à payer ²	21 531	16 137
Comptes fournisseurs et charges à payer	57 623 \$	44 302 \$

1) Les comptes fournisseurs ont généralement une échéance de 30 à 60 jours.

2) Les charges à payer comprennent principalement des charges salariales à payer.

Note 20. Comptes fournisseurs – autres et autres passifs

	31 mars 2014	31 mars 2013
Machinerie et équipement non encore payés	2 000 \$	2 032 \$
Produits différés (note 5)	1 422	—
Autres payable	369	346
Comptes fournisseurs – autres et autres passifs	3 791 \$	2 378 \$

Note 21. Provisions

	Contrats déficitaires	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Garantie liée aux produits	Litiges et autres	Total
Au 31 mars 2013	686 \$	5 588 \$	1 314 \$	6 384 \$	13 972 \$
Acquisition d'entreprise (note 5)	-	-	5 150	461	5 611
Constituées pendant l'exercice (note 10)	20	90	1 137	1 823	3 070
Charges d'intérêts au titre de la désactualisation	-	158	-	-	158
Utilisées	(540)	(331)	(346)	(90)	(1 307)
Reprises	(149)	-	(382)	(939)	(1 470)
Ajustements du taux d'actualisation	-	(334)	-	-	(334)
Effet de la variation des cours de change	10	-	63	70	143
Au 31 mars 2014	27	5 171	6 936	7 709	19 843
Moins : tranche à court terme	27	318	6 936	7 709	14 990
Tranche à long terme	- \$	4 853 \$	- \$	- \$	4 853 \$

Note 22. Dette à long terme

	31 mars 2014	31 mars 2013
Facilité de crédit renouvelable de premier rang, consortiale et garantie («facilité de crédit») d'au plus 200 000 \$ (150 000 \$ en 2013) dont l'échéance est le 16 mars 2019, portant intérêt au TIOL majoré de 1,5 % et représentant un taux d'intérêt effectif de 1,7 % au 31 mars 2014 (2,1 % au 31 mars 2013). Au 31 mars 2014, la Société avait prélevé 91 300 \$ US (22 000 \$ US au 31 mars 2013) sur sa facilité de crédit.	100 932 \$	22 352 \$
Prêts des autorités gouvernementales remboursables par versements annuels variables échéant à diverses dates jusqu'à l'exercice 2030.	44 463	36 101
Obligations en vertu de contrats de location-financement portant toutes intérêt à des taux fixes variant de 3,3 % à 6,5 % aux 31 mars 2014 et 2013, échéant entre janvier 2016 et février 2021, ayant une période d'amortissement variant de 5 à 7 ans, garanties par les immobilisations corporelles connexes, déduction faite des intérêts de 436 \$ (542 \$ au 31 mars 2013).	5 071	5 420
Billet remboursable	-	402
Frais de financement différés, montant net	(1 594)	(1 318)
	148 872	62 957
Moins : tranche à court terme	3 648	3 808
	145 224 \$	59 149 \$

Facilité de crédit renouvelable de premier rang, consortiale et garantie

Le 31 mars 2014, la Société a modifié et majoré sa facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang auprès d'un consortium de cinq banques à charte canadiennes et leurs filiales et succursales américaines et d'une succursale canadienne d'une banque américaine. En vertu des modalités du contrat, la facilité de crédit a été prolongée pour une période de trois ans dont l'échéance est le 16 mars 2019.

La facilité de crédit permet à la Société, ainsi qu'à ses filiales, d'emprunter jusqu'à 200 millions de dollars (en dollars canadiens, ou l'équivalent en dollars américains, en euros ou en livres sterling). La facilité de crédit comprend également une clause accordéon qui permet d'augmenter la facilité de crédit jusqu'à un montant de 275 millions de dollars tout au long de la convention de crédit, sous réserve de l'approbation des prêteurs.

Cette facilité de crédit peut servir à financer le fonds de roulement et les dépenses en immobilisations et à d'autres fins générales de la Société et de ses filiales, y compris des acquisitions. Elle est garantie par la totalité des actifs de la Société et de ses filiales, et est assortie de certaines clauses restrictives et de certaines sûretés fournies par la Société et ses filiales.

Les taux d'intérêt varient en fonction du taux préférentiel, du taux des acceptations bancaires, du TIOL ou du taux de base américain majoré selon le niveau d'endettement et les flux de trésorerie de la Société.

Dans le cadre de la facilité de crédit modifiée et majorée, la Société a engagé des frais de financement de 716 \$, qui sont capitalisés au 31 mars 2014 et seront amortis à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif sur une période de cinq ans.

Prêts des autorités gouvernementales

Les prêts des autorités gouvernementales représentent essentiellement de l'aide gouvernementale pour l'acquisition d'équipement ou d'outillage particuliers et pour la modernisation ou l'agrandissement des installations de la Société ou pour les coûts de développement capitalisés ou passés en charges pour des programmes aérospatiaux. Ces prêts ont été contractés en vertu de certains programmes du gouvernement fédéral et de programmes industriels du gouvernement provincial afin de promouvoir le développement de cette industrie au Canada. Ces prêts sont soit remboursables selon certaines conditions spécifiques, plus particulièrement en fonction des ventes de la Société et des ventes de produits pour certains types d'avions prédéterminés à l'intérieur de délais précis, et/ou selon des calendriers de remboursement fixes, ou remboursables en fonction de l'échéance des prêts. Les remboursements de prêts conditionnels sont examinés au moins une fois par année au moyen, particulièrement, de la plus récente estimation des ventes connexes.

Les prêts des autorités gouvernementales ne portent habituellement pas intérêt ou sont assortis d'un taux inférieur à celui du marché. Ces prêts sont présentés à leur valeur actualisée selon un taux de marché correspondant chaque fois qu'ils sont reçus, et une charge au titre de la désactualisation est comptabilisée dans les états des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif présentée dans les frais financiers.

Les taux d'intérêt effectifs pour ces prêts varient de 3,7 % à 7,2 % aux 31 mars 2014 et 2013.

Clauses restrictives

La dette à long terme est assujettie au respect de certaines clauses restrictives, générales et financières, en ce qui concerne notamment le fonds de roulement, l'endettement, les flux de trésorerie et les capitaux propres de la Société et/ou de certaines filiales. Au 31 mars 2014, la Société respectait toutes ces clauses restrictives.

Remboursements minimaux

Les remboursements minimaux de la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

Exercices prenant fin les 31 mars :

Exercices	Remboursements des contrats de location- financement	Remboursements des prêts des autorités gouvernementales	Remboursement de la facilité de crédit	Total
2015	2 004 \$	1 879 \$	1 716 \$	5 599 \$
2016	1 934	4 488	1 716	8 138
2017	531	2 690	1 716	4 937
2018	324	3 192	1 716	5 232
2019	325	7 509	102 572 ²	110 406
Au-delà de 5 ans	389	40 618	-	41 007
Sous-total	5 507	60 376	109 436	175 319
Moins : intérêts	436	15 913	8 504	24 853
Solde de la dette¹	5 071 \$	44 463 \$	100 932 \$	150 466 \$

¹⁾ Avant le montant net des frais de financement différés.

²⁾ La facilité de crédit vient à échéance le 16 mars 2019.

Note 23. Autres passifs

	31 mars 2014	31 mars 2013
Produits différés (note 5)	3 297 \$	- \$
Prestations de retraite et autres avantages complémentaires de retraite (note 27)	6 697	13 036
Autres passifs	9 994 \$	13 036 \$

Note 24. Capital émis

Autorisé

Actions ordinaires avec droit de vote, sans valeur nominale	Nombre illimité
Actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en séries, sans valeur nominale	Nombre illimité
Actions privilégiées de second rang pouvant être émises en séries, sans valeur nominale	Nombre illimité

Les droits, privilèges, restrictions et conditions des actions privilégiées sont établis par le conseil d'administration.

Pour les exercices clos les 31 mars 2014 et 2013, les variations des actions ordinaires émises se présentent comme suit :

	31 mars 2014		31 mars 2013	
	Nombre	Capital émis	Nombre	Capital émis
Actions ordinaires émises et entièrement libérées				
Solde d'ouverture	31 511 446	25 365 \$	30 442 370	102 202 \$
Émises au comptant à l'exercice des options sur actions	75 600	545	1 034 543	8 017
Émises au comptant dans le cadre du régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat	33 436	277	34 533	298
Distribution spéciale aux actionnaires	-	-	-	(85 152)
Solde de clôture	31 620 482	26 187 \$	31 511 446	25 365 \$

Distribution spéciale aux actionnaires

Au cours de l'exercice précédent, à la suite de la transaction de vente, le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 8 novembre 2012, une distribution spéciale en trésorerie de 5,00 \$ par action, qui a été versée le 19 décembre 2012 aux actionnaires inscrits le 20 novembre 2012 («distribution spéciale»).

La distribution spéciale aux actionnaires de 5,00 \$ par action, qui représente une distribution en trésorerie de 157 495 \$ (en fonction des 31 498 905 actions ordinaires en circulation le 20 novembre 2012), versée le 19 décembre 2012, était composée d'une réduction du capital émis de 2,70 \$ par action (85 047 \$) et comptabilisée comme telle, et d'un dividende spécial en trésorerie de 2,30 \$ par action (72 448 \$) comptabilisé en résultats non distribués. Les coûts de transaction liés à cette distribution spéciale aux actionnaires s'élevaient à 193 \$, déduction faite de l'impôt sur le résultat, dont un montant de 105 \$ a été comptabilisé à titre de réduction du capital émis et un montant de 88 \$ a été porté en diminution des résultats non distribués.

Émission d'actions ordinaires

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a émis 109 036 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 5,27 \$, pour une contrepartie totale en trésorerie de 575 \$, ce qui comprend l'émission de 75 600 actions ordinaires à la suite de l'exercice des options sur actions, pour une contrepartie totale en trésorerie de 298 \$. La juste valeur initiale des options sur actions, totalisant 247 \$, a été créditée au capital émis et débitée du surplus d'apport. Les 33 436 actions ordinaires restantes ont été émises dans le cadre du régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat de la Société, pour une contrepartie totale en trésorerie de 277 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, la Société a émis 1 069 076 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 5,95 \$, pour une contrepartie totale en trésorerie de 6 362 \$, ce qui comprend l'émission de 1 034 543 actions ordinaires à la suite de l'exercice des options sur actions, pour une contrepartie totale en trésorerie de 6 064 \$. La juste valeur initiale des options sur actions, totalisant 1 953 \$, a été créditée au capital émis et débitée du surplus d'apport. Les 34 533 actions ordinaires restantes ont été émises dans le cadre du régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat de la Société, pour une contrepartie totale en trésorerie de 298 \$.

A. Régime d'options sur actions

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a attribué à des dirigeants et à des employés clés 502 500 options sur actions (aucune en 2013), soit une juste valeur totale de 2 056 \$ ou une juste valeur moyenne pondérée par option sur action de 4,09 \$, calculée selon le modèle binomial en supposant une durée prévue de 4,3 ans, une volatilité prévue de 45 %, un taux d'extinction prévu de 4,8 %, aucune distribution de dividende et un taux d'intérêt composé sans risque de 1,7 %. Le coût des options sur actions est amorti sur la période d'acquisition des droits rattachés à celles-ci; une charge d'options sur actions de 272 \$ (374 \$ en 2013) a été comptabilisée dans les frais de vente et d'administration, et un montant correspondant a été constaté dans le surplus d'apport dans les capitaux propres de la Société.

Au 31 mars 2014, le nombre total d'actions ordinaires réservé aux fins d'émission d'options sur actions aux termes du régime s'établissait à 2 808 257, dont 1 674 781 actions (1 750 381 actions en 2013) n'avaient pas encore été émises.

Au 31 mars 2014, 686 001 options sur actions étaient émises et en cours comme suit :

Prix d'exercice	Options en cours			Options dont les droits sont acquis	
	Nombre	Durée moyenne pondérée en années	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
1,00 \$ à 2,74 \$	46 601	3,38	1,31 \$	24 201	1,31 \$
2,75 \$ à 5,50 \$	136 900	3,34	3,62	68 300	4,19
11,71 \$	502 500	6,88	11,71	7 500	11,71
	686 001	5,94	9,39 \$	100 001	4,06 \$

Au cours des exercices clos les 31 mars, le nombre d'options sur actions a évolué comme suit :

	2014		2013	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions
Solde au début de la période	3,30 \$	259 101	6,48 \$	1 411 344
Attribuées	11,71	502 500	-	-
Exercées	3,94	(75 600)	5,86	(1 034 543)
Annulées / frappées d'extinction	-	-	8,46	(117 700)
Solde à la fin de la période	9,39 \$	686 001	3,30 \$	259 101

B. Régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la Société a émis 33 436 actions ordinaires (34 533 en 2013) et a attribué 13 767 actions ordinaires (14 171 en 2013) aux employés participants en vertu du régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat. Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, la charge liée à l'attribution des actions ordinaires a totalisé 128 \$ (160 \$ en 2013).

Au 31 mars 2014, dans le cadre du régime d'actionariat et d'incitation à l'actionariat, le nombre total d'actions ordinaires réservé aux fins d'émission s'établissait à 340 000, dont 240 785 n'avaient pas encore été émises.

C. Régime de DPVA

Au 31 mars 2014, de manière cumulative, 17 000 DPVA (39 000 en 2013), devant venir à échéance à diverses dates au cours des exercices 2015 et 2016, étaient encore en cours à une valeur attribuée moyenne pondérée de 1,72 \$ (2,78 \$ en 2013).

La charge au titre des DPVA s'est établie à 81 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2014 (494 \$ en 2013). Au 31 mars 2014, la juste valeur des DPVA en circulation s'élevait à 196 \$ (205 \$ en 2013) et est incluse dans les comptes fournisseurs et charges à payer.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, aucun DPVA n'a été attribué (aucun en 2013), aucun n'a été annulé (5 800 en 2013) et 22 000 ont été exercés (85 700 en 2013).

En août 2010, le régime de DPVA a été remplacé par le régime d'UAD (voir ci-dessous).

D. Régime d'UAD

Au 31 mars 2014, de manière cumulative, 64 825 UAD étaient en cours (75 302 en 2013).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, la charge au titre des UAD s'est établie à 371 \$ (369 \$ en 2013). Au 31 mars 2014, la juste valeur des UAD en circulation s'élevait à 850 \$ (582 \$ en 2013) et est incluse dans les comptes fournisseurs et charges à payer.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, 17 565 UAD ont été émises (45 674 en 2013), 27 084 ont été exercées (8 090 en 2013) et 958 ont été annulées (aucune en 2013).

Note 25. Cumul des autres éléments du résultat global

Les variations dans le cumul des autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

	Écarts de change au titre des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	Total
Solde au 31 mars 2013	3 215 \$	63 \$	(631) \$	2 647 \$
Autres éléments du résultat global découlant des activités poursuivies	9 941	(4 743)	(1 077)	4 121
Solde au 31 mars 2014	13 156 \$	(4 680) \$	(1 708) \$	6 768 \$
Solde au 31 mars 2012	(771) \$	4 038 \$	(752) \$	2 515 \$
Autres éléments du résultat global découlant des activités poursuivies	3 227	(4 964)	(312)	(2 049)
Autres éléments du résultat global découlant des activités abandonnées (note 6)	759	989	433	2 181
Solde au 31 mars 2013	3 215 \$	63 \$	(631) \$	2 647 \$

Note 26. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat se présente comme suit :

	2014	2013
		(retraité – note 3)
États des résultats consolidés		
Charge d'impôt exigible	7 092 \$	3 341 \$
Recouvrement d'impôt différé	(4 525)	(169)
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états des résultats consolidés	2 567 \$	3 172 \$
États des variations des capitaux propres consolidés		
Charge (recouvrement) d'impôt différé se rapportant à des éléments imputés ou crédités directement aux capitaux propres	1 195 \$	(710) \$
Recouvrement d'impôt différé se rapportant à des éléments imputés ou crédités directement aux autres éléments du résultat global	(1 707)	(1 500)
Recouvrement d'impôt différé se rapportant à des éléments imputés ou crédités directement au capital émis	-	(38)
Recouvrement d'impôt sur le résultat présenté directement dans les capitaux propres	(512) \$	(2 248) \$

Le calcul de la charge d'impôt sur le résultat se présente comme suit :

	2014	2013
		(retraité – note 3)
Impôt sur le résultat aux taux combinés d'impôt fédéral et provincial prévus par la loi de 26,7 % (26,0 % en 2013)	3 151 \$	4 308 \$
Différences permanentes	446	(228)
Écart de taux d'imposition – filiales à l'étranger	107	119
Autres éléments	(1 137)	(1 027)
Charge d'impôt sur le résultat	2 567 \$	3 172 \$

La hausse du taux d'imposition combiné de la Société prévu par la loi entre l'exercice 2013 et l'exercice 2014 est surtout imputable à la variation de la répartition provinciale de la Société.

La charge d'impôt sur le résultat comprend un montant de 1 137 \$ (1 027 \$ en 2013) à l'égard de la résolution favorable de questions d'ordre fiscal ainsi qu'une réduction des passifs d'impôt différé du fait de changements relatifs à des questions de vérification fiscale.

Les principaux actifs et passifs d'impôt différé découlant des différences temporelles sont les suivants :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Actifs d'impôt différé		
Provisions non déductibles	3 173 \$	972 \$
Stocks	7 516	2 877
Débiteurs	75	89
Instruments financiers dérivés	1 704	-
Goodwill	64	195
Prêts des autorités gouvernementales	436	98
Avantages d'impôt différé découlant de pertes fiscales	63	-
Total des actifs d'impôt différé	13 031 \$	4 231 \$
Passifs d'impôt différé		
Instruments financiers dérivés	- \$	(19) \$
Crédits d'impôt à l'investissement et autres crédits d'impôt	(1 605)	(2 614)
Immobilisations corporelles	(11 567)	(11 872)
Relations clients et contrats	(5 777)	-
Écart externe à une filiale	-	(2 151)
Total des passifs d'impôt différé	(18 949) \$	(16 656) \$
Passifs d'impôt différé, montant net	(5 918) \$	(12 425) \$

Le passif d'impôt différé, montant net, est compris dans les postes suivants des bilans consolidés :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Actifs d'impôt différé	2 720 \$	- \$
Passifs d'impôt différé	(8 638)	(12 425)
Passifs d'impôt différé, montant net	(5 918) \$	(12 425) \$

Aux 31 mars 2014 et 2013, il n'y avait aucun report prospectif de pertes opérationnelles ni de différences temporelles pour lesquelles des actifs d'impôt différé connexes n'avaient pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Au 31 mars 2014, la Société comptait une perte autre qu'en capital au niveau fédéral disponible pour report prospectif de 391 \$ (aucune en 2013).

Au 31 mars 2014, la Société prévoyait recouvrer des actifs d'impôt différé de 5 368 \$ et régler des passifs d'impôt différé de 1 733 \$ dans les 12 prochains mois.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé sur les résultats non distribués des filiales lorsque la Société est en mesure de contrôler le calendrier de versement et qu'il est probable qu'il n'y aura aucun versement dans un avenir prévisible.

Aux 31 mars 2014 et 2013, les différences temporelles associées aux investissements dans les filiales pour lesquels un passif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé étaient négligeables. Si ces résultats étaient distribués, le taux de retenue d'impôt à la source s'élèverait à 5 %.

Note 27. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

Description des régimes de retraite

La Société a des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui fournissent des prestations de retraite à ses employés. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies, les prestations de retraite sont fondées soit sur les années de service et un montant fixe, soit sur les années de service et le salaire moyen final, ou bien sur les modalités d'ententes individuelles.

Les prestations fournies par les régimes d'avantages complémentaires de retraite sont définies par des contrats individuels qui prévoient principalement des prestations d'assurance vie et d'assurance soins de santé. Puisque les montants liés à ces prestations ne sont pas importants, ils ne sont pas inclus dans les chiffres qui suivent.

Total des paiements au comptant

Pour l'exercice 2014, le total des paiements en trésorerie relatifs aux avantages du personnel, composé des cotisations versées par la Société à ses régimes de retraite à prestations définies capitalisés, et des paiements en trésorerie directement versés aux bénéficiaires pour ses régimes à prestations définies non capitalisés s'est élevé à 4 182 \$ (4 105 \$ en 2013), alors que les cotisations versées à ses régimes à cotisations définies se sont établies à 1 747 \$ (1 554 \$ en 2013).

Régimes à prestations définies

La Société mesure la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables au 31 mars de chaque exercice, alors que les obligations découlant de ses régimes à prestations définies sont évaluées au 31 décembre de chaque exercice et projetées au 31 mars pour tous les régimes, sauf un pour lequel la date d'évaluation est le 31 mars. La plus récente évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du régime de retraite agréé pour les employés syndiqués a été effectuée au 31 décembre 2013 et sera déposée au plus tard le 30 septembre 2014 auprès des organismes de réglementation. Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation des régimes de retraite agréés pour les principaux dirigeants ont été effectuées au 31 décembre 2012. Les prochaines évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation devront être effectuées au 31 décembre 2013 et seront déposées au plus tard le 30 septembre 2014 auprès des organismes de réglementation. Les évaluations actuarielles seront également effectuées pour tous les régimes de retraite agréés au 31 décembre 2014.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels comme le risque lié à l'espérance de vie, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de volatilité. La valeur actuelle des obligations au titre du régime à prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation de la mortalité des participants aux régimes. Le risque lié à l'espérance de vie existe étant donné qu'une hausse de l'espérance de vie des participants aux régimes augmentera les passifs des régimes. Une variation de l'évaluation des actifs au titre des actions étrangères des régimes attribuable aux variations des taux de change expose les régimes au risque de change. Une diminution du taux d'intérêt obligatoire utilisé pour calculer la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies augmentera les passifs des régimes. Ce risque de taux d'intérêt sera en partie compensé par une augmentation de la valeur des obligations détenues par les régimes. Un risque d'investissement survient si le rendement des actifs des régimes est moins élevé que le taux d'intérêt des obligations des sociétés utilisé pour calculer le taux d'actualisation. À l'heure actuelle, la composition des régimes est équilibrée et comprend 66 % de fonds d'actions, 30 % de titres de créance et 4 % d'autres fonds. Compte tenu de la nature à long terme des obligations au titre des régimes à prestations définies, la Société juge approprié qu'une tranche raisonnable des actifs des régimes soit investie dans des actions, des titres de créance et d'autres fonds afin de dégager un rendement à long terme supplémentaire.

Le rapprochement de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes et des montants comptabilisés dans les bilans consolidés se présente comme suit :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	49 077 \$	46 027 \$
Juste valeur des actifs des régimes	46 015	37 217
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	(3 062)	(8 810)
Valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies du régime non capitalisé	(3 635)	(4 226)
Montant comptabilisé dans les autres passifs à long terme	(6 697) \$	(13 036) \$

Le montant de la charge de retraite qui a été comptabilisé pour ces régimes dans les états des résultats consolidés des exercices clos les 31 mars est comme suit :

	2014	2013
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	1 404 \$	1 176 \$
Intérêt sur les obligations au titre des prestations définies, montant net (note 9)	465	508
Prestations de cessation d'emploi (note 10)	319	-
Frais d'administration	132	128
Total de la charge de retraite comptabilisée dans les états des résultats consolidés	2 320 \$	1 812 \$

Le montant total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global pour les exercices clos les 31 mars est comme suit :

	2014	2013
		(retraité – note 3)
Réévaluations		
Perte découlant de la variation des hypothèses démographiques	(1 254) \$	(813) \$
Gain (perte) découlant de la variation des hypothèses financières	669	(4 225)
Gain lié aux écarts actuariels	578	438
Rendement des actifs des régimes, excluant les produits d'intérêts liés aux actifs des régimes	4 484	2 059
Autres éléments du résultat global	4 477 \$	(2 541) \$

Le rendement réel de la juste valeur des actifs des régimes pour les exercices clos les 31 mars est comme suit :

	2014	2013
Rendement réel de la juste valeur des actifs des régimes	6 142 \$	3 668 \$

La valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies aux 31 mars est la suivante :

	2014	2013
Obligations au titre des prestations définies au début de l'exercice	50 253 \$	43 664 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 404	1 176
Charges d'intérêts	2 123	2 117
Cotisations des participants aux régimes	690	747
Perte découlant de la variation des hypothèses démographiques	1 254	813
(Gain) perte découlant de la variation des hypothèses financières	(669)	4 225
Gain lié aux écarts actuariels	(578)	(438)
Prestations payées	(2 084)	(2 051)
Prestations de cessation d'emploi (note 10)	319	-
Obligations au titre de prestations définies à la fin de l'exercice	52 712 \$	50 253 \$

La juste valeur des actifs des régimes aux 31 mars se présente comme suit :

	2014	2013
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	37 217 \$	30 876 \$
Produits d'intérêts liés aux actifs des régimes	1 658	1 609
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts liés aux actifs des régimes	4 484	2 059
Cotisations de l'employeur	4 182	4 105
Cotisations des participants aux régimes	690	747
Prestations payées	(2 084)	(2 051)
Frais d'administration	(132)	(128)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	46 015 \$	37 217 \$

Les actifs des régimes aux 31 mars sont les suivants :

Catégorie d'actifs¹	2014	2013
Titres de capitaux propres	66 %	61 %
Titres de créance	30 %	32 %
Autres	4 %	7 %
Total	100 %	100 %

¹⁾ Déterminée à la date d'évaluation, soit au 31 mars de chaque exercice.

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées à la date de clôture sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2014	2013
Obligations au titre des prestations définies aux 31 mars :		
Taux d'actualisation	4,40 %	4,30 %
Taux d'augmentation des salaires	3,50 %	3,50 %
Espérance de vie moyenne, en fonction d'un départ à la retraite à 65 ans :		
Homme, 45 ans à la date de clôture	87	86
Femme, 45 ans à la date de clôture	90	88
Homme, 65 ans à la date de clôture	86	85
Femme, 65 ans à la date de clôture	89	87

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des obligations au titre des prestations définies sont le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et l'espérance de vie moyenne. Le calcul des obligations nettes au titre des prestations définies est sensible à ces hypothèses. Le tableau ci-après résume l'incidence des variations de ces hypothèses actuarielles sur la charge de retraite et les obligations au titre des prestations définies au 31 mars 2014.

Augmentation (diminution)	Charge de retraite	Obligations au titre des prestations définies
	%	%
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0,5 %	(9,1)	(5,8)
Diminution de 0,5 %	9,8	6,8
Taux d'augmentation ou de diminution des salaires		
Augmentation de 0,5 %	0,2	0,1
Diminution de 0,5 %	(0,2)	(0,1)
Espérance de vie moyenne		
Augmentation de 1 an	3,5	2,1
Diminution de 1 an	(3,5)	(2,1)

Flux de trésorerie futurs de la Société liés aux prestations de retraite

On estime à 2 865 \$ le total des cotisations en espèces qui devraient être versées dans ces régimes au cours de l'exercice 2015.

La durée des obligations au titre des prestations définies à la clôture de la période s'établit à 12,6 ans (13,4 ans en 2013). L'échéance prévue des prestations de retraite non actualisées en vertu du régime de retraite des employés syndiqués se présente comme suit :

	31 mars 2014	31 mars 2013
Moins de 1 an	1 358 \$	1 305 \$
De 1 an à 2 ans	1 420	1 388
De 2 à 5 ans	4 650	4 519
Plus de 5 ans	89 365	86 869
Total	96 793 \$	94 081 \$

Régimes de retraite à cotisations définies

Les coûts liés aux régimes de retraite à cotisations définies pour les activités poursuivies pour l'exercice clos les 31 mars se présentent comme suit :

	2014	2013
Coûts liés aux régimes de retraite à cotisations définies	1 747 \$	1 554 \$

Note 28. Engagements

Contrats de location de bâtiments

La Société a conclu des contrats pour la location de bâtiments utilisés pour la fabrication et l'administration. Au 31 mars 2014, le montant total des engagements s'élevait à 2 549 \$, à l'exclusion des clauses d'indexation. Les paiements annuels minimaux au titre de la location pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 1 136 \$ en 2015, 547 \$ en 2016, 306 \$ en 2017, 275 \$ en 2018 et 285 \$ en 2019.

Engagements au titre de l'acquisition de bâtiments, de machinerie et d'équipement

La Société a émis des bons de commande relativement à de la machinerie et de l'équipement qui n'ont pas encore été livrés aux installations de la Société. Au 31 mars 2014, ces bons de commande totalisaient 42 203 \$ (2 391 \$ en 2013) et pour lesquels des dépôts de 12 868 \$ (234 \$ en 2013) avaient été versés au titre de la machinerie et de l'équipement et avaient été comptabilisés dans les autres actifs à court terme de la Société (note 15).

Garanties

La Société conclut des conventions qui prévoient des engagements d'indemnisation et des garanties envers les contreparties relativement à certaines opérations comme des cessions d'entreprises et la vente d'actifs.

Ces engagements d'indemnisation et ces garanties pourraient obliger la Société à indemniser des contreparties pour les coûts engagés et les pertes subies par suite de divers événements, incluant des violations de déclarations et de garanties, des atteintes à la propriété intellectuelle, des pertes ou des dommages relatifs à la propriété, des responsabilités environnementales, des changements aux règlements et aux lois (y compris la législation fiscale) ou à leur interprétation, des écarts de valeur ou des litiges dont les contreparties pourraient faire l'objet.

Au moment de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'actifs, en plus d'une indemnisation possible liée à l'inexécution d'une clause restrictive et à une violation de déclarations et de garanties, la Société peut consentir à verser des indemnisations au titre de réclamations résultant de son exploitation passée de l'entreprise. La nature de ces engagements d'indemnisation empêche la Société d'estimer le montant potentiel maximal qu'elle pourrait être tenue de payer en vertu des garanties, puisque ces événements ne se sont pas encore produits. Au 31 mars 2014, la durée de ces engagements d'indemnisation pouvait se prolonger jusqu'à l'exercice 2024. Au 31 mars 2014, la Société avait comptabilisé une provision de 6 000 \$ (6 000 \$ en 2013) qu'elle a classée comme provision à court terme (note 21) étant donné que la date de règlement n'était pas encore connue.

Note 29. Éventualités

Le 5 février 2014, Goodrich Corporation, membre du groupe UTC Aerospace Systems («UTAS»), a déposé une demande d'arbitrage à l'encontre de la Société auprès de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale quant à une allégation de violation d'un engagement de non-concurrence prévu dans une entente intervenue entre Goodrich Corporation et Devtek Aerospace Inc. relativement à la fabrication de pistons. La date de l'arbitrage n'a pas encore été établie.

La Société est en désaccord avec la position de Goodrich Corporation et croit agir en conformité avec ses ententes. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 mars 2014. Bien que la Société ne puisse prédire l'issue de ce processus d'arbitrage, elle a l'intention de défendre sa position dans cette affaire et dispose de motifs solides et sérieux pour ce faire dans le cadre du processus d'arbitrage.

Dans le cadre du cours normal de ses activités, la Société est partie à des litiges et à d'autres procédures de réclamation. De l'avis de la direction, tout règlement découlant de ces litiges n'aurait pas d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats opérationnels de la Société.

Note 30. Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités poursuivies

Pour les exercices clos les 31 mars, la variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités poursuivies se présente comme suit :

	2014	2013
		(retraité – note 3)
Comptes clients	(3 944) \$	(4 026) \$
Impôts à recevoir	350	(858)
Stocks	6 079	3 591
Autres actifs à court terme	(856)	1 684
Comptes fournisseurs et charges à payer, comptes fournisseurs – autres et autres passifs	(1 120)	(383)
Provisions	436	(1 711)
Facturations progressives	(4 569)	(5 827)
Avances de clients	9 409	-
Impôts à payer	1 933	(408)
Incidence des fluctuations du taux de change ¹	1 179	(458)
	8 897 \$	(8 396) \$

¹⁾ Reflète l'incidence totale des fluctuations du taux de change au cours de la période correspondante sur les éléments hors trésorerie présentés ci-dessus pour les filiales à l'étranger de la Société.

Note 31. Informations géographiques

Les informations géographiques à l'égard des activités poursuivies se présentent comme suit :

	2014				2013		
	Canada	États-Unis	Royaume- Uni	Total	Canada	États-Unis	Total
Ventes	210 901 \$	48 735 \$	12 398 \$	272 034 \$	210 140 \$	46 882 \$	257 022 \$
Immobilisations corporelles, montant net	63 638	17 220	11 447	92 305	65 827	12 359	78 186
Actifs incorporels à durée d'utilité déterminée, montant net	33 745	4 375	21 019	59 139	26 132	340	26 472
Goodwill	13 838	8 524	62 016	84 378	13 838	5 342	19 180
Ventes à l'exportation ¹	137 249 \$				130 860 \$		

Au cours des exercices clos les 31 mars 2014 et 2013, la Société a réalisé respectivement 62 % et 64 % de ses ventes auprès de clients américains.

¹⁾ Les ventes à l'exportation sont réparties par pays en fonction de l'emplacement des clients.

Note 32. Rémunération des principaux dirigeants

La charge de rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit :

	2014	2013
Avantages à court terme et autres avantages	3 064 \$	4 069 \$
Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite	400	407
Paiements fondés sur des actions	809	1 092
Total de la rémunération versée aux principaux dirigeants	4 273 \$	5 568 \$

Note 33. Instruments financiers

Aux 31 mars 2014 et 2013, le classement des instruments financiers ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur se présentaient comme suit :

	31 mars 2014			31 mars 2013		
	Hiérarchie de la juste valeur	Valeur comptable ¹	Juste valeur	Hiérarchie de la juste valeur	Valeur comptable ¹	Juste valeur
Actifs financiers						
Instruments financiers dérivés	Niveau 2	559 \$	559 \$	Niveau 2	3 219 \$	3 219 \$
		559 \$	559 \$		3 219 \$	3 219 \$
Passifs financiers						
Instruments financiers dérivés	Niveau 2	7 258 \$	7 258 \$	Niveau 2	2 564 \$	2 564 \$
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	Niveau 2	150 466	154 846	Niveau 2	64 275	68 165
		157 724 \$	162 104 \$		66 839 \$	70 729 \$

¹⁾ Représente uniquement la valeur comptable des actifs et passifs financiers inclus dans le poste correspondant du bilan.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés présentée dans les bilans consolidés est calculée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et actualisent ces montants en fonction des modalités contractuelles de l'instrument dérivé et des données observables des marchés externes, comme les taux des swaps de taux d'intérêt et les taux de change à la fin de la période (données de niveau 2).

Dette à long terme – La juste valeur de la dette à long terme a été établie en calculant la valeur actuelle de l'écart des taux d'intérêt existant entre le taux d'intérêt de la dette à long terme réelle et le taux qui serait négocié dans le contexte économique prévalant à la date de clôture.

Hiérarchie de la juste valeur

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur aux bilans consolidés sont répartis dans les trois niveaux d'une hiérarchie de la juste valeur. Ces trois niveaux sont définis en fonction du caractère observable des principales données de l'évaluation, comme suit :

Niveau 1 : cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014, une perte avant impôt de 225 \$ (un produit de 269 \$ en 2013) a été comptabilisée à l'égard d'instruments financiers classés à la JVBRN, en plus des produits d'intérêts présentés à la note 9 des états financiers consolidés.

Note 34. Gestion des risques financiers

La Société est partie à des instruments financiers et, de ce fait, est particulièrement exposée à des risques de marché, de crédit, de concentration de crédit et de liquidité.

Risque de marché	Risque de fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers découlant des variations des cours du marché, que ces dernières soient causées par des facteurs spécifiques à des instruments financiers en particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs qui touchent l'ensemble des instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est particulièrement exposée aux risques de marché suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Risque de change • Risque de taux d'intérêt
Risques de crédit et de concentration de crédit	Risque de crédit – Risque qu'une partie à un instrument financier néglige de respecter ses engagements, entraînant une perte financière pour l'autre partie. Risque de concentration de crédit – Risque que la Société fasse affaire avec un nombre limité de clients et d'institutions financières, ce qui pourrait augmenter le risque de crédit tel qu'il est défini ci-dessus.
Risque de liquidité	Risque que la Société éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers.

Risque de marché

Risque de change

La Société conclut des opérations en devises au Canada et exerce des activités aux États-Unis et au Royaume-Uni, ce qui l'expose au risque de fluctuation des taux de change.

Dans le but d'atténuer le risque lié aux fluctuations des taux de change sur les ventes, la Société a recours à des instruments dérivés pour couvrir ce risque, essentiellement lié au dollar américain, et découlant de ses activités au Canada et au Royaume-Uni.

La politique de gestion du risque de change de la Société exige la couverture de 50 % à 75 %, en moyenne, de l'exposition aux devises connue, essentiellement au cours des deux exercices financiers suivants, des entrées de fonds prévues provenant de ventes libellées en dollars américains réalisées par ses établissements du Canada et du Royaume-Uni et se rapportant à des contrats de vente, déduction faite des sorties de fonds prévues, en dollars américains, effectuées par ses établissements du Canada et du Royaume-Uni découlant essentiellement de l'achat de matières premières et de certaines autres matières. Cette politique de couverture vise également, pour une période additionnelle variant entre un et trois exercices, les entrées ou sorties de fonds nettes prévues, comme il est décrit ci-dessus, liées à certains contrats de vente à long terme particuliers, sur une base très réduite.

Au 31 mars 2014, conformément à la politique de gestion du risque de change susmentionnée, la Société était partie à des contrats de change à terme totalisant 127,4 millions de dollars américains à un taux de change moyen pondéré de 1,0628 (dollar canadien par rapport au dollar américain, « \$ CA/\$ US ») (123,5 millions de dollars américains à un taux de change moyen pondéré de 1,0325 \$ CA/\$ US au 31 mars 2013). Au 31 mars 2014, ces contrats viendront à échéance à diverses dates entre avril 2014 et mars 2017, la majorité échéant au cours des deux prochains exercices.

La sensibilité au taux de change représente la somme des expositions nettes au risque de change des instruments financiers de la Société, incluant les contrats de change à terme à la date du bilan consolidé.

Au 31 mars 2014, une appréciation de 1 % du dollar canadien en regard des devises étrangères, toutes les autres variables demeurant stables par ailleurs, aurait eu une incidence sur le résultat net consolidé et les autres éléments du résultat global comme suit :

	Incidence du dollar américain	Incidence de la livre sterling
Diminution du résultat net	(158)	-
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global	444	(1 290)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt principalement à cause de son taux d'intérêt variable sur sa facilité de crédit bancaire à long terme (voir la note 22). De plus, les fluctuations du taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les produits d'intérêts de la Société qui sont générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La politique portant sur les taux d'intérêt de la Société exige, en général, de conserver une combinaison appropriée de dettes portant intérêt à des taux fixes et variables afin de réduire l'incidence nette des variations des taux d'intérêt.

Au 31 mars 2013, la Société avait conclu un contrat de swap de taux d'intérêt, pour un montant nominal de 10 millions de dollars américains, fixant le TIOL américain à 2,04 % et échéant en décembre 2015.

En 2014, la Société a conclu deux contrats de swap de taux d'intérêt additionnels, pour un montant nominal total de 15 millions de dollars américains afin de couvrir une tranche de flux de trésorerie à intérêt variable sur le montant de 69 300 \$ US prélevé sur la facilité de crédit aux fins de l'acquisition de APPH au cours de l'exercice 2014. Ces contrats de swap de taux d'intérêt ont fixé le TIOL américain à 1,65 % pour la première tranche de 5 millions de dollars américains à compter de mars 2014, et à 2,38 % pour la deuxième tranche de 10 millions de dollars américains à compter de décembre 2015, jusqu'à leur échéance en décembre 2018.

Les contrats de swap de taux d'intérêt mentionnés ci-dessus excluent la marge bancaire additionnelle applicable (voir la note 22). Les flux de trésorerie liés aux contrats de swap de taux d'intérêt devraient être générés au cours des mêmes périodes, où ils devraient avoir une incidence sur le résultat net.

Au 31 mars 2014, la sensibilité au risque de taux d'intérêt est calculée en fonction du passif à taux variable à la fin de l'exercice. En supposant une augmentation ou diminution de 100 points de base du taux d'intérêt, toutes les autres variables demeurant stables par ailleurs, le résultat net consolidé de la Société aurait été réduit ou accru de 165 \$ pour l'exercice clos à cette date (87 \$ en 2013). Pour les instruments financiers dérivés (contrats de swap de taux d'intérêt), une hausse de la courbe des taux de 100 points de base, au 31 mars 2014, aurait fait augmenter

le résultat global de la Société de 550 \$ pour l'exercice clos à cette date (191 \$ en 2013), tandis qu'une réduction de 100 points de base l'aurait fait diminuer de 439 \$ (196 \$ en 2013).

Risques de crédit et de concentration de crédit

Les risques de crédit et de concentration de crédit représentent les risques liés à la contrepartie lorsque les parties avec lesquelles la Société conclut des ententes ou des contrats sont incapables de respecter leurs engagements.

Le risque de crédit est principalement lié à la possibilité que des clients soient incapables de respecter leurs engagements à l'égard des comptes clients de la Société, et que des institutions financières soient incapables de respecter leurs engagements à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des instruments financiers dérivés de la Société.

Le risque de concentration de crédit tient au fait que la Société a réalisé une proportion importante de ses ventes en 2014 auprès d'un nombre restreint de clients (six), soit environ 65 % (69 % en 2013), et qu'elle a fait affaire avec un petit nombre d'institutions financières. Plus précisément, la Société a deux clients représentant respectivement 19 % et 18 % de ses ventes consolidées (24 % et 21 % en 2013).

Comptes clients

Les risques de crédit et de concentration de crédit liés à cet instrument financier sont limités, puisque la Société fait habituellement affaire avec de grandes entreprises ou des organismes gouvernementaux, à l'exception des ventes à de petites entreprises privées en Amérique du Nord et à des organismes non gouvernementaux à l'extérieur de l'Amérique du Nord, qui représentaient environ 6 % à l'exercice 2014 (7 % en 2013) des ventes consolidées de la Société.

Au 31 mars 2014, hormis l'importante radiation d'un compte client au cours de l'exercice 2010 par suite de la faillite d'un client coté en Bourse aux États-Unis, la Société n'avait pas effectué, par le passé, de radiation importante de comptes clients, et le délai moyen de recouvrement était à un niveau acceptable pour le secteur dans lequel la Société évolue.

La qualité de crédit des comptes clients fait l'objet d'une analyse régulière dans l'ensemble des activités décentralisées de la Société.

Les variations de la provision pour créances douteuses s'établissaient comme suit pour l'exercice clos le 31 mars 2014 :

	2014
Solde au début de l'exercice	582 \$
Constituées pendant l'exercice	370
Reprises	(525)
Montants radiés	-
Effet de la variation des cours de change	9
Solde à la fin de l'exercice	436 \$

Les comptes clients de la Société se présentent comme suit :

	2014	2013
Non en souffrance	52 761 \$	40 500 \$
En souffrance – moins de 90 jours	12 894	5 922
En souffrance – plus de 90 jours	387	128
Ayant subi une dépréciation	436	582
	66 478	47 132
Provision pour créances douteuses	(436)	(582)
Solde à la fin de l'exercice	66 042 \$	46 550 \$

Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers dérivés

Les risques de crédit et de concentration de crédit liés à ces instruments financiers sont restreints du fait que la Société fait affaire uniquement avec des banques à charte canadiennes et leurs filiales ou succursales américaines ainsi qu'avec une succursale canadienne d'une banque américaine, qui sont des institutions financières de première qualité conformément à la politique en matière de placement de la Société. Par conséquent, la Société ne prévoit pas que les contreparties manqueront à leurs obligations contractuelles.

Au 31 mars 2014, l'exposition maximale au risque de crédit lié aux instruments financiers était comme suit (voir la note 31) :

	JVBRN	Éléments de couverture ¹	Prêts et créances (P&C)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 347 \$	- \$	- \$
Comptes clients	-	-	66 042
Instruments financiers dérivés	190	369	-

¹⁾ Correspond à la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture.

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. Elle gère donc son risque de liquidité en établissant des prévisions de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La haute direction participe aussi activement à la revue et à l'approbation des contrats de vente à long terme et des dépenses en immobilisations prévues.

Au 31 mars 2014, l'analyse des échéances des passifs financiers était comme suit et comprend la facilité de crédit de premier rang de la Société négociée et conclue uniquement avec des banques à charte canadiennes et leurs filiales ou succursales américaines ainsi qu'avec une succursale canadienne d'une banque américaine (voir la note 22) :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes fournisseurs et charges à payer	57 623 \$	- \$	- \$	- \$	57 623 \$
Comptes fournisseurs – autres et autres passifs	3 791	-	-	-	3 791
Avances de clients	9 409	-	-	-	9 409
Dette à long terme ^{1, 2}	5 599	13 075	115 638	41 007	175 319
Instruments financiers dérivés	4 781	2 477	-	-	7 258

¹⁾ Comprend la facilité de crédit bancaire utilisée de 100 932 \$ échéant le 16 mars 2019.

²⁾ Comprend l'intérêt sur la dette à long terme et au titre de la désactualisation des prêts des autorités gouvernementales.

Note 35. Risque lié à la gestion du capital

Les objectifs généraux de la direction de la Société, quant à sa gestion du capital, s'inscrivent essentiellement dans la préservation de la capacité de la Société de poursuivre son exploitation, de continuer à fournir des avantages aux autres parties prenantes, et de procurer un rendement du capital investi adéquat à ses actionnaires en déterminant le prix de ses produits et services compte tenu du niveau de risque d'exploitation de la Société.

Ainsi, la Société détermine le montant du capital nécessaire compte tenu du niveau de risque. Cette structure de capital est ajustée en temps utile en fonction des changements du contexte économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut :

- émettre de nouvelles actions ordinaires;
- racheter des actions ordinaires;
- vendre certains actifs pour réduire l'endettement;
- rembourser du capital aux actionnaires.

Dans les secteurs d'activité actuels où la Société conclut des contrats à long terme et engage des dépenses en immobilisations importantes, le montant des flux de trésorerie générés par la Société doit être conforme à son ratio de la dette nette / capitaux propres, et comparable aux normes du secteur. Ce ratio de la dette nette / capitaux propres, soit la dette nette divisée par les capitaux propres, joue un rôle déterminant dans la gestion et le suivi du capital de la Société.

La dette nette est égale à la dette totale représentant la tranche à court terme de la dette à long terme et la dette à long terme (compte non tenu du montant net des frais de financement différés), moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les capitaux propres se composent du capital émis, du surplus d'apport, du cumul des autres éléments du résultat global et des résultats non distribués. Dans certains cas, les capitaux propres peuvent être rajustés par les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global, particulièrement ceux relatifs aux couvertures de flux de trésorerie, selon leur nature et leur importance relative. De plus, dans certains cas, et pour les raisons mentionnées ci-dessus, la dette totale et les capitaux propres de la Société peuvent être ajustés selon le montant des emprunts subordonnés ou non garantis et des éléments hors bilan, le cas échéant.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a suivi la même stratégie de gestion du capital qu'à l'exercice dernier, c'est-à-dire celle de maintenir, en général, un ratio de la dette nette / capitaux propres suffisant, de manière à s'assurer d'avoir accès à un financement à coût raisonnable ou acceptable compte tenu du risque couru.

	31 mars 2014	31 mars 2013
Tranche à court terme de la dette à long terme	3 648 \$	3 808 \$
Dette à long terme	145 224	59 149
Frais de financement différés, montant net	1 594	1 318
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(47 347)	(101 256)
	103 119 \$	(36 981) \$
Capitaux propres	240 139	222 653
Ratio de la dette (trésorerie) nette / capitaux propres	0,43:1	(0,17:1)

De plus, la Société n'est pas soumise à des exigences relatives au capital émanant des organismes de réglementation et la direction de la Société n'a apporté aucune modification à la gestion de son capital depuis l'exercice précédent.

INFORMATION CORPORATIVE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réal Raymond
Président du conseil
Montréal (Québec)

Gilles Labbé
Président et chef de la direction
Longueuil (Québec)

Jean-Louis Fontaine
Vice-président du conseil et administrateur
Bombardier Inc.
Montréal (Québec)

Louis Morin
Président, Busrel
Montréal (Québec)

Brian A. Robbins
Président et chef de la direction
Exco Technologies Limited
Toronto (Ontario)

Paule Doré
Administratrice de sociétés
Montréal (Québec)

James J. Morris
Administrateur de sociétés
Seattle (Washington)

Andrew Stevens
Administrateur de sociétés
Cheltenham, U.K.

DIRECTION

Gilles Labbé
Président et chef de la direction

Réal Bélanger
Vice-président exécutif,
développement des affaires et
projets spéciaux

Martin Brassard
Vice-président, directeur général,
Trains d'atterrissage

Stéphane Arsenault
Chef de la direction financière

Michel Robillard
Vice-président, contrôleur corporatif

Gilbert Guérin
Directeur corporatif, ressources humaines

Rémy Langelier
Directeur, développement des affaires

Dominic Bolduc
Directeur, fiscalité et affaires corporatives

Fanny D'Ambroise
Directrice, vérification interne
et conformité

Éric Sauvageau
Directeur, information financière

OPÉRATIONS NORD AMÉRICAINES

TRAINS D'ATTERRISSAGE

Longueuil
755, rue Thurber
Longueuil (Québec)
Canada J4H 3N2
450 679-5454

Kitchener
1665 Highland Rd. W.
Kitchener (Ontario)
Canada N2N 3K5
519 576-8910

Springfield
663 Montgomery Ave.
Springfield (Ohio)
États-Unis 45506
937 325-1586

Saint-Hubert
4925, Chemin de la Savane
Saint-Hubert (Québec)
Canada J3Y 9G1
450 646-9432

BOÎTIERS ÉLECTRONIQUES

Toronto
1480 Birchmount Rd.
Toronto (Ontario)
Canada M1P 2E3
416 757-2366

Laval
3675, boul. Industriel
Laval (Québec)
Canada H7L 4S3
450 629-3454

Cleveland
15900 Foltz
Industrial Parkway
Strongsville (Ohio)
États-Unis 44149
440 783-5255

Wichita (APPH)
1445 Sierra Drive,
Wichita (Kansas)
États-Unis KS67209
316 943-5752

OPÉRATIONS EUROPÉENNES

TRAINS D'ATTERRISSAGE

Nottingham (APPH)
Urban Rd
Kirkby in Ashfield
Nottingham
NG17 8AP
Royaume-Uni
+44(0) 1623 754355

Runcorn (APPH)
8 Pembroke Court,
Manor Park,
Runcorn, Cheshire
WA7 1TG
Royaume-Uni
+44(0) 1928 530530

1 Rokeby Court,
Eastgate Way,
Manor Park Estate, Runcorn
WA7 1TG
Royaume-Uni
+44(0) 1928 530530

FILTRES

Bolton (APPH)
Unit 1003
Great Bank Road
Westthoughton, Lancashire
BL5 3XU
Royaume-Uni
+44(0) 1928 530530

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le jeudi 7 août 2014 à 11 heures
Salle Salon des Saisons
L'hôtel Omni Mont-Royal
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
Canada

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE

Computershare du Canada
1500, rue Université, 7e étage
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
514 982-7555 /
1-800-564-6253

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
800, boul. René Lévesque Ouest,
Bureau 1900
Montréal (Québec)
Canada H3B 1X9
514 875-6060

BOURSE DE VALEURS MOBILIÈRES

Les actions sont cotées
à la Bourse de Toronto
Symbole au téléscripneur : HRX

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

450 679-3330
ir@herouxdevtek.com

MAISONBRISON COMMUNICATIONS

514 731-0000
info@maisonbrison.com
www.maisonbrison.com

HÉROUX-DEVTEK INC.

1111, rue Saint-Charles Ouest
Bureau 658, tour Est
Complexe Saint-Charles
Longueuil (Québec)
Canada J4K 5G4
450 679-3330
www.herouxdevtek.com

CONCEPTION ET RÉDACTION PAR

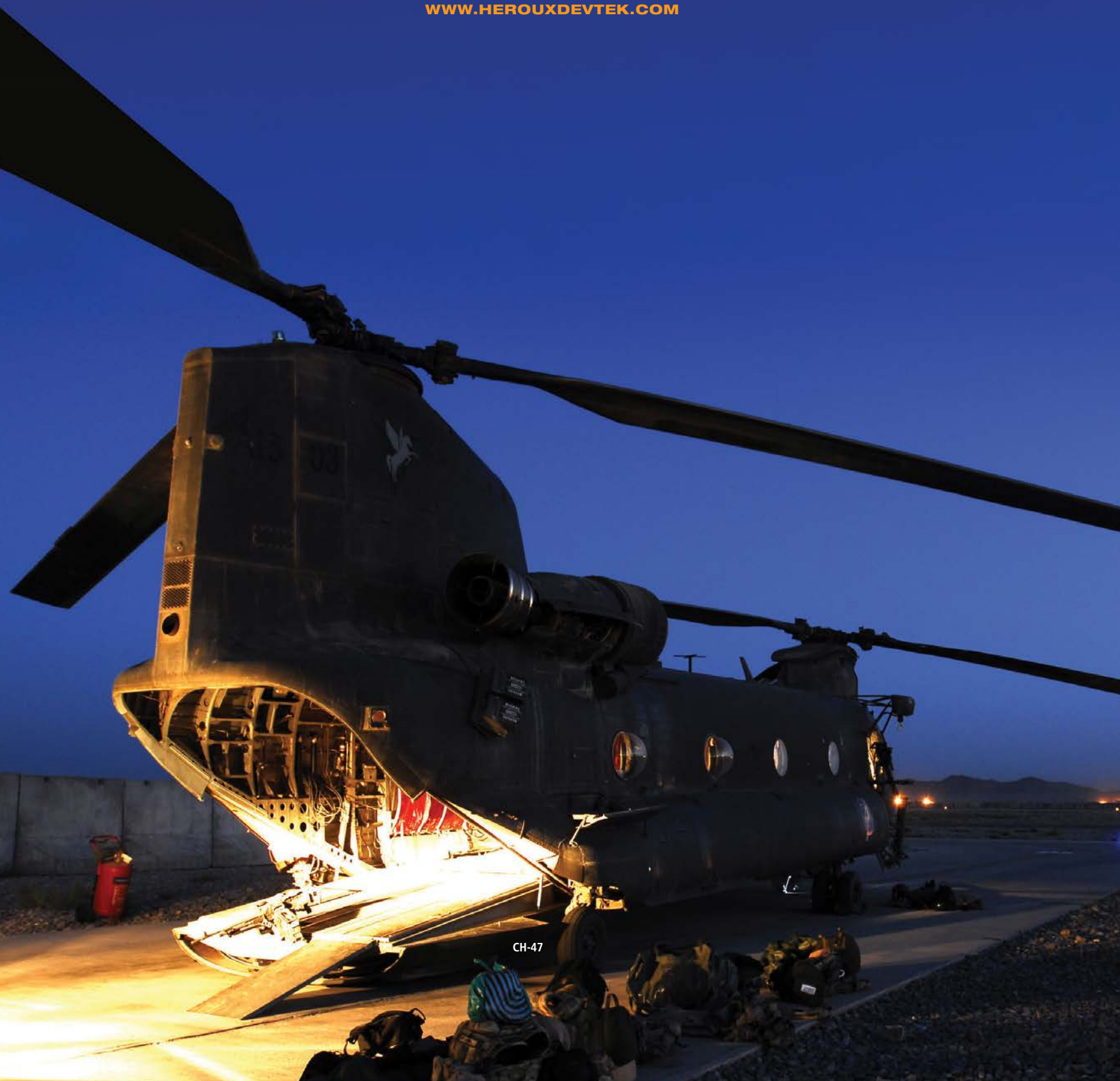
MaisonBrison Communications

If you wish to receive an English version of this report,
please contact the Corporate Secretary.



HÉROUX DEVTEK 

WWW.HEROUXDEVTEK.COM



CH-47